

CONVENTION-CADRE OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE 2023 – 2028

Communauté de Communes Cœur de Garonne
Pour les communes de
Cazères-sur-Garonne, Martres-Tolosane et Rieumes

Annexe 3 – Fiches-actions

FICHE ACTION N° 11.01

Promotion des dispositifs d'accompagnement des particuliers dans leurs projets de logements

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	11. Agir pour l'amélioration de l'habitat et la diversification de l'offre de logements dans le contexte de sobriété foncière		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Communes concernées	Communes signataires de l'ORT	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maîtres d'ouvrage	Mairies de Cazères-sur-Garonne, Martres-Tolosane et Rieumes		
Description de l'action			
<p>Réalisée en fin d'année 2022 dans le cadre de l'élaboration du projet de revitalisation, la campagne de contact auprès des propriétaires de logements vacants confirme le besoin d'information sur les différents dispositifs d'accompagnement, financiers ou techniques. En premier lieu, il s'agit d'améliorer l'information via les outils de communication des communes (sites internet, bulletins municipaux, réseaux sociaux). Puis, il pourra être envisagé d'organiser des temps de rencontre et d'information.</p> <p>Les dispositifs concernés seront notamment les aides pour l'amélioration de l'habitat, les outils de défiscalisation associés à l'ORT, les permanences du CAUE, de l'ABF, les services juridiques de l'ADIL, les dispositifs d'Action Logement, de la Fondation du Patrimoine.</p>			
Partenaires	ANAH, Département, ADIL, CAUE, ABF, Pays Sud Toulousain, Action Logement, Fondation du Patrimoine		
Budget prévisionnel	Dépenses d'animation/communication à prévoir	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2023 > 2028		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PIG EcoRenov31, PLH Cœur de Garonne, PCAET / Guichet Renov'Occitanie du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de particuliers accompagnés		
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliorer la performance énergétique des logements du parc privé et la qualité de vie de ses occupants, réhabiliter le parc ancien, parfois vacant et dégradé, et accueillir de nouveaux habitants		



FICHE ACTION N° 11.02 C

Etude pré-opérationnelle Habitat

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	11. Agir pour l'amélioration de l'habitat et la diversification de l'offre de logements dans le contexte de sobriété foncière		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Cazères	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Cazères-sur-Garonne		
Description de l'action			
<p>L'étude de reconquête du centre-bourg réalisée en 2016, les éléments de diagnostic de la présente convention et le travail d'observation réalisé dans le cadre de l'étude des logements vacants confirment le besoin de mener une étude pré-opérationnelle sur l'habitat à Cazères. En effet, diverses problématiques sont recensées sur la commune et notamment dans le centre ancien : phénomène de vacance particulièrement marqué (logements et commerces), habitat dégradé, situation d'insalubrité, problématiques sociales.</p> <p>Cette étude doit permettre à la municipalité et ses partenaires d'observer les diverses situations sur le terrain, d'objectiver les dispositifs d'amélioration de l'habitat pouvant aller jusqu'à la mise en place d'un suivi-animation de type OPAH/OPAH-RU.</p> <p>La municipalité sollicitera la validation de la DREAL pour s'engager dans cette étude.</p>			
Partenaires	ANAH, Banque des Territoires, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne		
Budget prévisionnel	50 000 €	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023 > 2024		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PIG EcoRenov31, Contrat Bourg-Centre de Cazères, PLH Cœur de Garonne		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Lancement de l'appel d'offre ; Livrables aux différentes phases (diagnostic, plan d'action) ; Validation par la DREAL		
Conséquence sur la fonction de centralité	Favoriser la réhabilitation du bâti ancien et l'amélioration des conditions de logement en centre ancien, lutter contre la vacance et renforcer l'attractivité de la commune		

FICHE ACTION N° 11.03 C

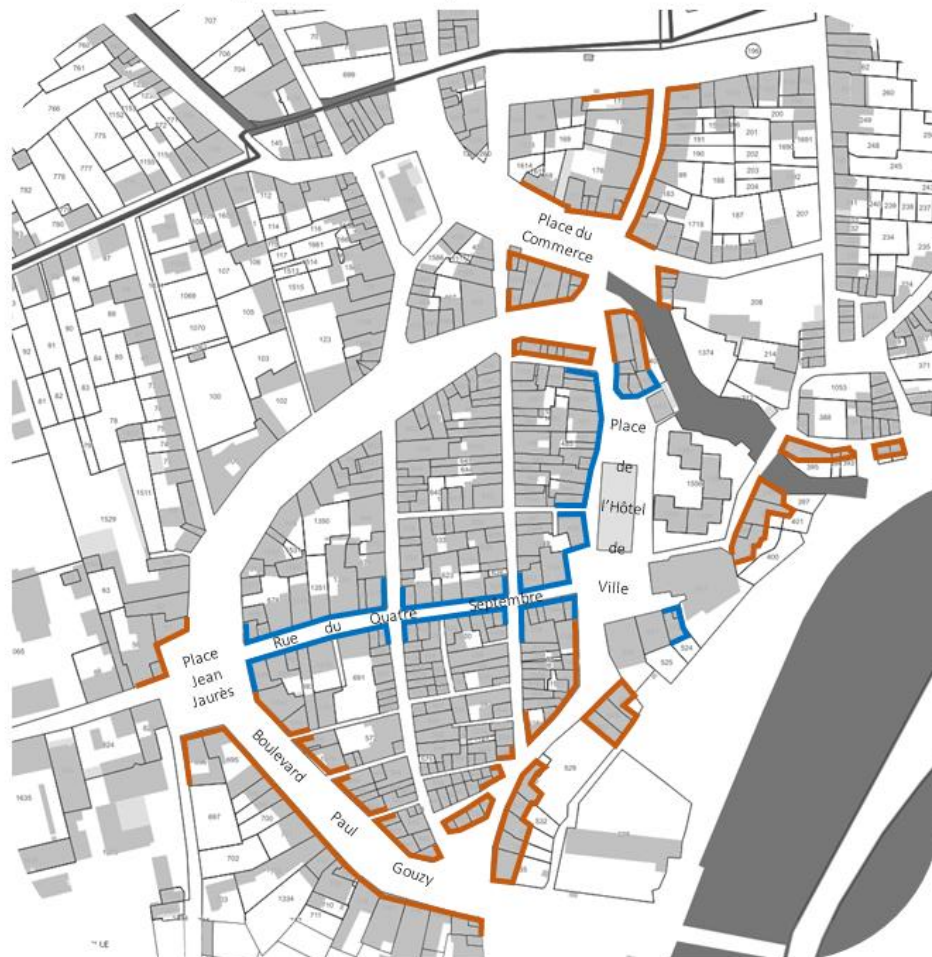
Mise en place d'une Opération Façades

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	<p>11. Agir pour l'amélioration de l'habitat et la diversification de l'offre de logements dans le contexte de sobriété foncière</p> <p>21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoirs-faires locaux</p>		
Statut	Engagée	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Cazères	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Cazères-sur-Garonne		
Description de l'action	<p>La Mairie met en place une opération pilote pour accompagner les propriétaires dans la réhabilitation patrimoniale de leur façade. En concertation avec l'Architecte des bâtiments de France et le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de la Haute-Garonne et la Région Occitanie, la Mairie a défini un périmètre d'intérêt général et des critères d'attribution de l'aide. Le périmètre retenu tient compte des projets réalisés et portés par la municipalité, de l'état du bâti par rue et de l'intérêt patrimonial et touristique. Cette aide peut atteindre jusqu'à 70% des travaux afin d'avoir un effet incitatif. D'autres aides financières peuvent être mobilisées par les propriétaires auprès du guichet France Renov', de la Fondation du Patrimoine ou du Département.</p>		
Partenaires	Région Occitanie, ABF, CAUE, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, Fondation du Patrimoine		
Budget prévisionnel	300 000 €	Plan de financement prévisionnel	<p>Mairie : 200 000 €</p> <p>Région : 100 000 €</p>
Calendrier	2023 > 2024 : opération pilote		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Cazères, SCoT du Pays Sud Toulousain (Charte architecture et paysagère)		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de façades rénovées		
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcement de l'attractivité par la mise en valeur du patrimoine architectural et du paysage urbain		
Annexe	Périmètre de l'opération (page suivante)		

Annexe

Carte de situation des périmètres concernés

Opération Façades 2023-2024



Périmètre 1

- **Place de l'Hôtel de Ville**
- **Rue du Quatre Septembre**

Périmètre 2

- **Place des Martyrs de la Résistance**
- **Place du Commerce** (côté impair jusqu'au n°39, côté pair jusqu'au n°24)
- **Rue Gambetta**
- **Rue Sainte-Quitterie**
- **Rue Massenet** (côté pair du n°4 au n°12)
- **Rue de l'Hôtel de Ville**
- **Rue de Las Clotes** (n°7 et n°9)
- **Rue Victor Hugo** (n°60)
- **Boulevard Paul Gouzy**
- **Place Jean Jaurès**

FICHE ACTION N° 11.03 MT

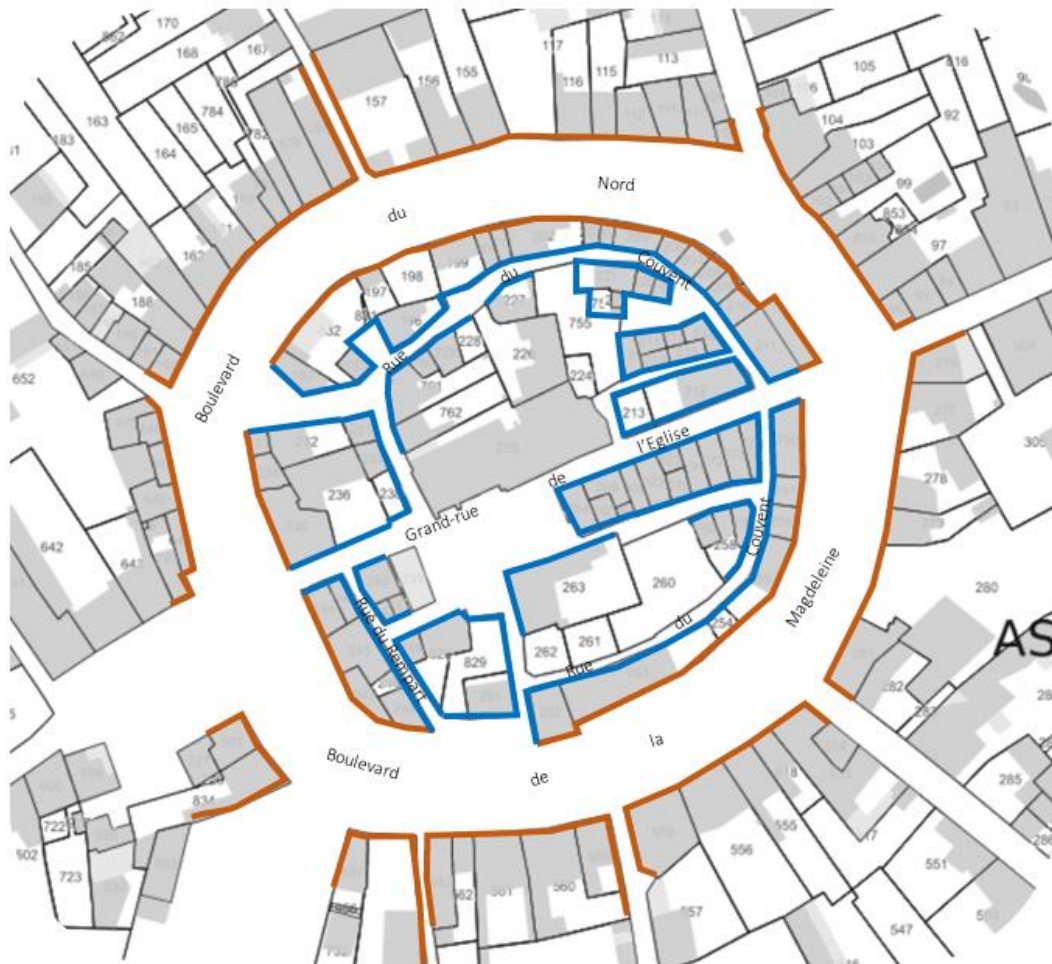
Mise en place d'une Opération Façades

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	11. Agir pour l'amélioration de l'habitat et la diversification de l'offre de logements dans le contexte de sobriété foncière 21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoirs-faires locaux		
Statut	Engagée	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action	<p>La Mairie met en place une opération pilote pour accompagner les propriétaires dans la réhabilitation patrimoniale de leur façade. En concertation avec l'Architecte des bâtiments de France et le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de la Haute-Garonne et la Région Occitanie, la Mairie a défini un périmètre d'intérêt général et des critères d'attribution de l'aide. Le périmètre retenu tient compte des projets réalisés et portés par la municipalité, de l'état du bâti par rue et de l'intérêt patrimonial et touristique. Cette aide peut atteindre jusqu'à 50% des travaux afin d'avoir un effet incitatif.</p> <p>D'autres aides financières peuvent être mobilisées par les propriétaires auprès du guichet France Rénov', de la Fondation du Patrimoine ou du Département.</p>		
Partenaires	Région Occitanie, ABF, CAUE, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, Fondation du Patrimoine		
Budget prévisionnel	80 000 €	Plan de financement prévisionnel	Mairie : 40 000 € Région 40 000 €
Calendrier	2023 > 2024 : opération pilote		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane, SCoT du Pays Sud Toulousain (Charte architecture et paysagère)		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de façades rénovées		
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcement de l'attractivité par la mise en valeur du patrimoine architectural et du paysage urbain		
Annexe	Périmètre de l'opération (page suivante)		

Annexe

Carte de situation des périmètres concernés

Opération Façades 2023-2024



Périmètre 1

- Grand-rue de l'Eglise
- Petite rue de l'Eglise
- Rue du Couvent
- Rue du Rempart
- Place Henri Dulion
- Rue du Vieux-Martres
- Rue du Donjon
- Place d'Armes
- Rue du Clocher

Périmètre 2

- Boulevard du Nord
- Boulevard de la Magdeleine

FICHE ACTION N° 11.03 R

Mise en place d'une Opération Façades

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	<p>11. Agir pour l'amélioration de l'habitat et la diversification de l'offre de logements dans le contexte de sobriété foncière</p> <p>21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoirs-faires locaux</p>		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Rieumes	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Rieumes		
Description de l'action			
<p>La Mairie souhaite mettre en place une aide aux façades pour accompagner les propriétaires dans la réhabilitation patrimoniale de leur façade. Un périmètre d'intervention devra être défini concertation avec les partenaires notamment l'Architecte des bâtiments de France et le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de la Haute-Garonne.</p> <p>La commune étudie l'assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation (THLV). Une partie du produit de cette taxe pourrait être allouée à la création d'une Opération Façades.</p> <p>D'autres aides financières pourront être mobilisées par les propriétaires auprès du guichet France Rénov', de la Fondation du Patrimoine ou du Département.</p>			
Partenaires	Région Occitanie, ABF, CAUE, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, Fondation du Patrimoine		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2025 > 2026		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Rieumes, SCoT du Pays Sud Toulousain (Charte architecture et paysagère)		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de façades rénovées		
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcement de l'attractivité par la mise en valeur du patrimoine architectural et du paysage urbain		

FICHE ACTION N° 11.04 C

Lancement d'une procédure coercitive et réhabilitation d'un immeuble dégradé, boulevard Jean Jaurès

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	11. Agir pour l'amélioration de l'habitat et la diversification de l'offre de logements dans le contexte de sobriété foncière		
Statut	Engagée	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Cazères	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Cazères-sur-Garonne		
Description de l'action			
<p>Dans le cadre de sa convention avec l'EPF, la municipalité a identifié plusieurs bâtiments sur le boulevard Jean Jaurès qui fera l'objet de travaux de requalification entre 2023 et 2024. Parmi ces bâtiments, il est envisagé de lancer une procédure de mise en sécurité.</p> <p>Cet édifice vacant de longue date se dégrade et constitue un lieu stratégique à réactiver sur le principal linéaire commercial du centre-ville.</p> <p>Ce périmètre pourra être intégré à l'étude de faisabilité de logements, multispaces, concernant l'ilot Mazoyer et l'ancienne gendarmerie.</p>			
Partenaires	EPF		
Budget prévisionnel	Chiffrage à réaliser	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	<p>2023 > 2024 : procédure et études</p> <p>2025 : travaux</p>		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat de territoire, Contrat Bourg-Centre de Cazères, PLH Cœur de Garonne		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Finalisation des études ; Lancement d'un appel d'offre ; Finalisation des travaux		
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcement de l'attractivité du centre-bourg et du parcours marchand par la réhabilitation de l'édifice et la réouverture d'un local commercial		
Annexes	Photo de l'immeuble et vue cadastrale (voir page suivante)		



Photo de l'immeuble « Le Jaurès » situé sur le Boulevard Jean Jaurès, Cazères



Périmètre de l'immeuble sur le cadastre

FICHE ACTION N° 11.04 R

Lancement de procédures pour remobiliser les logements vacants autour de la halle aux Marchands

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	11. Agir pour l'amélioration de l'habitat et la diversification de l'offre de logements dans le contexte de sobriété foncière		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Rieumes	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Rieumes		
Description de l'action			
<p>Le diagnostic de la convention-ORT a permis d'identifier une forte problématique de vacance commerciale et des logements autour de la halle aux Marchands.</p> <p>La commune souhaite agir pour remobiliser ces logements vacants et redonner de l'attractivité à ces entrées de ville. Dans le cadre de sa convention avec l'EPF, la commune bénéficie d'un appui technique et juridique pour identifier la procédure la plus adaptée et solliciter un portage foncier par l'EPF.</p> <p>Une étude pré-opérationnelle multisites pourra être réalisée en commun avec le site des ateliers municipaux (action 11.07 R), afin d'identifier les besoins locaux, les logements à créer et un porteur de projet.</p>			
Partenaires	Banque des Territoires, EPF, CAUE, ABF, Département de la Haute-Garonne		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2023 : procédure 2024 : études 2025 > 2026 : travaux		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat de territoire, Contrat Bourg-Centre de Rieumes, PLH Cœur de Garonne		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Finalisation des études ; Lancement d'un appel d'offre ; Finalisation des travaux		
Conséquence sur la fonction de centralité	Amélioration et diversification de l'offre de logements sur le centre-bourg, réhabilitation de locaux actuellement vacants		



FICHE ACTION N° 11.05

Dispositifs de lutte contre l'habitat vacant, dégradé et insalubre

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	11. Agir pour l'amélioration de l'habitat et la diversification de l'offre de logements dans le contexte de sobriété foncière		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Communes concernées	Communes signataires de l'ORT	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maîtres d'ouvrage	Mairies de Cazères-sur-Garonne, Martres-Tolosane et Rieumes		
Description de l'action	<p>Les communes souhaitent engager une réflexion sur l'opportunité de mettre en place certains outils incitatifs pour remobiliser des logements vacants, veiller à la décence des logements, comme le permis de louer, la taxe d'habitation sur les logements vacants ou une prime de sortie de vacance.</p> <p>Il est nécessaire de définir les modalités d'application de ces différents outils (nombre de dossiers, budget, périmètre...). Les différents dispositifs étudiés sont complémentaires à la mise en place d'opérations façades.</p>		
Partenaires	ANAH, DGFIP, PDLHI, ADIL, CAF, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne		
Budget prévisionnel	Dépenses d'animation/communication à prévoir	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2024 > 2028		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PLH Cœur de Garonne, Contrats Bourg-Centre		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de logements/situations accompagnées		
Conséquence sur la fonction de centralité	Réhabilitation d'immeubles et amélioration de la qualité des logements en centre-bourg		



FICHE ACTION N° 11.06 C

Réhabilitation et création de logements : îlot Mazoyer et ancienne gendarmerie

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	11. Agir pour l'amélioration de l'habitat et la diversification de l'offre de logements dans le contexte de sobriété foncière		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Cazères	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Cazères-sur-Garonne		
Description de l'action			
<p>La commune est propriétaire de deux ensembles immobiliers : l'ancienne gendarmerie est en entrée de ville et l'îlot Mazoyer en centre-bourg. Dans un premier temps, la commune souhaite lancer une étude de faisabilité pour la création de logements dans ces immeubles. Il s'agit d'analyser les besoins du territoire et de proposer une offre de logements adaptée. Concernant l'îlot Mazoyer, des locaux professionnels sont souhaités en rez-de-chaussée pour accueillir des activités (commerces, services médicaux...) et des logements aux étages notamment pour des seniors. La création d'accès piétonnier sur les places du Commerce et Henri Barbusse est également envisagé.</p> <p>Concernant la gendarmerie, des logements d'urgence sont en projet.</p> <p>La commune souhaite travailler avec La Cité Jardins pour porter le projet. Le calendrier de réalisation sera précisé suite à l'étude.</p>			
Partenaires	Banque des Territoires, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, ABF, CAUE, La Cité Jardins		
Budget prévisionnel	45 000 € (étude de faisabilité)	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2023 > 2024 : études 2025 : travaux		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat de territoire, Contrat Bourg-Centre de Cazères, PLH Cœur de Garonne, SCoT du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Finalisation des études ; Lancement d'un appel d'offre ; Finalisation des travaux		
Conséquence sur la fonction de centralité	Amélioration et diversification de l'offre de logements sur le centre-bourg, réhabilitation de locaux actuellement vacants en cohérence avec les secteurs faisant l'objet du projet global de requalification		

Annexes

Vues cadastrales et photos de l'ilot Mazoyer et de l'ancienne gendarmerie (ci-dessous)



Vue cadastrale et photo de l'ilot Mazoyer (depuis la rue Gambetta)



Vue cadastrale et photo de l'ancienne gendarmerie (depuis l'avenue de Toulouse)

FICHE ACTION N° 11.06 MT

Création de logements : cour du Matet, ancienne gendarmerie, terrain des sapins

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	11. Agir pour l'amélioration de l'habitat et la diversification de l'offre de logements dans le contexte de sobriété foncière		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action			
<p>Dans le cadre d'une convention pré-opérationnelle, l'EPF a porté l'acquisition de deux immeubles en 2022-2023 : un terrain non bâti des sapins (à proximité de l'EHPAD) et un bâtiment en ruine, la grange Schiavon (en centre-bourg). La commune est également propriétaire de l'ancienne gendarmerie, vidée début 2023, de l'ancien centre médico-social et de la Maison Barrère.</p> <p>Dans un premier temps, la commune souhaite lancer une étude de faisabilité multisites pour créer des logements, salles associatives, un atelier-logement pour artisan d'art et l'aménagement d'un espace public et cheminement piétonnier cour du Matet. Il s'agit d'analyser les besoins du territoire et de proposer une offre de logements adaptée.</p> <p>La réalisation d'un habitat intergénérationnelle, entre la vie à domicile et l'EHPAD, est envisagée sur le terrain des sapins.</p> <p>La commune souhaite travailler avec l'OPH 31 pour porter les différents projets. Le calendrier de réalisation sera précisé suite à l'étude.</p>			
Partenaires	EPF, Banque des Territoires, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, ABF, CAUE, OPH31		
Budget prévisionnel	45 000 € (étude de faisabilité)	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2023 > 2024 : études 2025 : travaux		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat de territoire, Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane, PLH Cœur de Garonne, SCoT du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Finalisation des études ; Lancement d'un appel d'offre ; Finalisation des travaux		

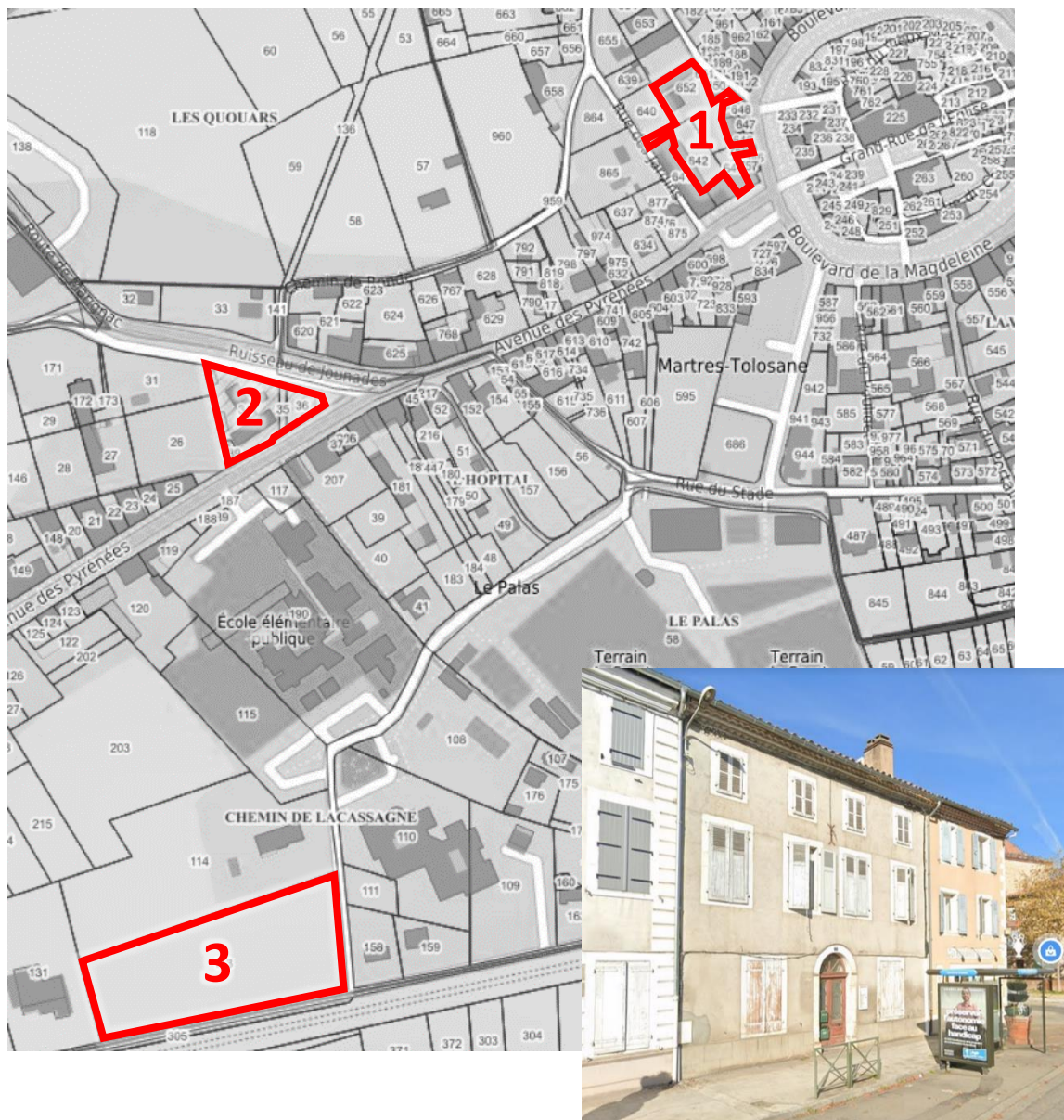


Conséquence sur la fonction de centralité

Amélioration et diversification de l'offre de logements sur le centre-bourg, réhabilitation de locaux actuellement vacants en cohérence avec les secteurs faisant l'objet du projet global de requalification

Annexes

Vue cadastrale des 3 sites et photo de l'ancien centre médico-social (ci-dessous)



Périmètres de l'étude de faisabilité : cour du Matet (1), ancienne gendarmerie (2) et terrain des sapins (3)

Photo de l'ancien centre médico-social, aux étages duquel doivent être construits des logements

FICHE ACTION N° 11.07 R

Création de logements à la place des ateliers municipaux

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	11. Agir pour l'amélioration de l'habitat et la diversification de l'offre de logements dans le contexte de sobriété foncière		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Rieumes	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Rieumes		
Description de l'action			
<p>Actuellement les services techniques sont situés sur deux sites : le premier situé rue des Carrelots et le second rue du Pigeonnier. La fusion des deux sites doit permettre de faciliter la gestion au quotidien et de libérer le site de la rue des Carrelots pour développer un projet de logements.</p> <p>Une étude pré-opérationnelle multisites pourra être réalisée en commun avec l'immeuble autour de la halle aux Marchands (action 11.04 R), afin d'identifier les besoins locaux, les logements à créer et un porteur de projet.</p>			
Partenaires	Banque des Territoires, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, ABF, CAUE		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2024 : études 2025 : travaux		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat de territoire, Contrat Bourg-Centre de Rieumes, PLH Cœur de Garonne, SCoT du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Finalisation des études ; Lancement d'un appel d'offre ; Finalisation des travaux		
Conséquence sur la fonction de centralité	Amélioration et diversification de l'offre de logements sur le centre-bourg, réhabilitation de locaux actuellement vacants		



Annexes

Vue cadastrale et photo des ateliers municipaux (ci-dessous)



Photo des ateliers municipaux, rue des Carrelots



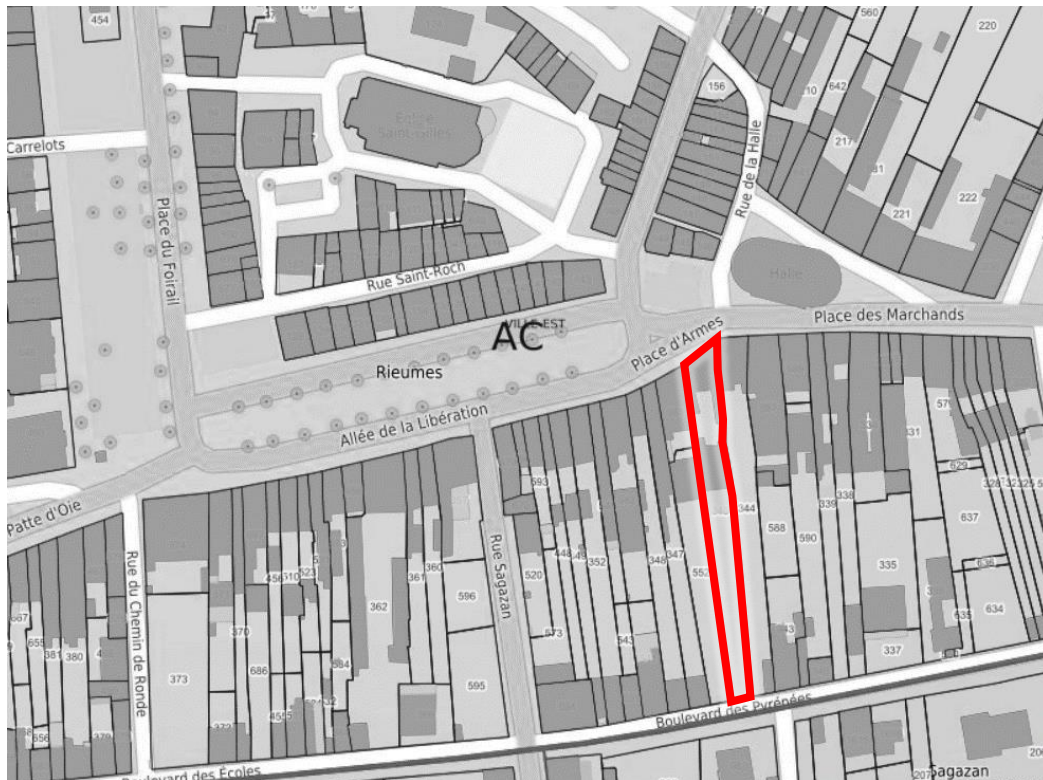
Vue cadastre des ateliers municipaux, rue des Carrelots

FICHE ACTION N° 11.08 R

Réhabilitation de l'ancienne médiathèque : création de logements aux étages

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	11. Agir pour l'amélioration de l'habitat et la diversification de l'offre de logements dans le contexte de sobriété foncière		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Rieumes	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Rieumes		
Description de l'action			
L'immeuble de l'ancienne médiathèque situé sur l'allée de la Libération est actuellement vacant. Celui-ci présente des problèmes de structure et nécessite d'importants travaux. Cet immeuble est idéalement situé sur le linéaire commercial et constitue un lieu stratégique à réactiver. La commune souhaite identifier un porteur de projet (bailleur social par exemple) pour réaliser un projet de logements aux étages.			
Il est souhaité que le rez-de-chaussée soit maintenu pour accueillir des commerces (action 12.10 R).			
Partenaires	Banque des Territoires, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, ABF, CAUE		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2023 : études		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat de territoire, Contrat Bourg-Centre de Rieumes, PLH Cœur de Garonne, SCoT du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Finalisation des études ; Lancement d'un appel d'offre ; Finalisation des travaux		
Conséquence sur la fonction de centralité	Amélioration et diversification de l'offre de logements sur le centre-bourg, réhabilitation de locaux actuellement vacants		
Annexes	Vue cadastrale et photo de l'ancienne médiathèque (page suivante)		





Vue cadastre de la parcelle de l'ancienne médiathèque donnant sur la place d'Armes et le boulevard des Pyrénées



Photo de l'ancienne médiathèque depuis la place d'Armes

FICHE ACTION N° 12.01

Stratégie foncière, accompagnement des porteurs de projet + veille sur la transmission d'activités

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 12. Conforter et accompagner le dynamisme commercial des centres-bourgs

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Communes concernées Communes signataires de l'ORT **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maîtres d'ouvrage Mairies de Cazères-sur-Garonne, Martres-Tolosane et Rieumes

Description de l'action

Mise en place d'une stratégie foncière : création d'outils de veille sur les locaux stratégiques de fiches détaillées, rencontre des propriétaires, échange avec les agences immobilières, éventuellement mise en œuvre du droit de préemption urbain, acquisition, possibilité de location/sous location pour installer des porteurs de projet. Sur Martres-Tolosane, la commune souhaite accompagner l'installation de porteurs de projet (artisans ou autres) sur le site de l'ancienne faïencerie La Tolosane.

Accompagnement des porteurs de projet : coordination avec les partenaires (Région, CMA, CCI, BGE, CC), orientation des porteurs de projet vers les bons interlocuteurs.

Veille sur la transmission d'activités : vigilance locale à mener avec les associations de commerçants et commerçants directement, coordination avec les partenaires (CMA, CCI).

Partenaires Région Occitanie, EPF, CMA, CCI Pays Sud Toulousain, BGE, CC Cœur de Garonne, associations de commerçants, bailleurs, agences immobilières

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2023 > 2028

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat de territoire, Contrats Bourg-Centre, SCoT du Pays Sud Toulousain (DAAC-L)

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre d'installations / transmissions d'activité accompagnées

Conséquence sur la fonction de centralité Accompagnement des porteurs de projet dans leur installation ou la transmission de leur activité afin de lutter contre la vacance et contribuer au dynamisme commercial du centre-bourg

Annexes Exemple de fiches d'identification des locaux disponibles (voir page suivante)

FICHE D'IDENTITE
IDENTIFICATION

5 rue du 14 Juillet
M.MARQUIS Jean Claude
5 rue du 14 Juillet à nevers
06 63 08 12 18

Numéros de parcelle cadastrée **BP68**
Implication d'un agent immobilier ou notaire **NON**

DESCRIPTIF DU LOCAL

Linéaire de façade totale	Surface de vente	Surface de réserves	Hauteur sous plafond	Equipement
NC	90	50	40 2,75m	Toilettes, coin cuisine

Réseaux

Gaz	Electricité	Eau courant	Eau usée	Accès au magasin	Logement indépendant	Travaux à réaliser
	X	X	X	par le 5 rue du 14 juillet	Oui	Embellissement, coup de peinture

Dernière occupation	Date de fermeture	Cause cessation	Emplacement
Merceria/Retouche	mai 2010	Déménagement dans un local sur la N7	Secteur 2

COMMERCIALISATION

Existence d'un bail commercial (échéance)	Existence d'une copropriété	Intention du propriétaire
NON	NON	Location

Conditions financières

Prix de vente	Prix du loyer	charges	Destination possible	Activités non souhaitées
- €	650,00 €	- €	toutes activités non nuisantes	restauration / alimentaire

Commentaires sur les prix

Prix annuel	Prix dans la fourchette basse des prix pour le centre ville de Nevers	Existence de réglementation particulière
7 800 €		Secteur soumis aux ABF
Prix annuel au m2	86,67 €	

ETAT ACTUEL

Intérieur	Travaux à réaliser
Louable sans travaux	-

Extérieur	Conformité PMR	Caractéristiques favorables ou défavorables
Vitrine en bon état	Présence d'embranchement	Local en bon état et exploitable immédiatement

Fiche réalisée par Intencis Anlier d'urbanisme commercial lors d'une enquête auprès des propriétaires des cellules commerciales vacantes - jan 2011

PLAN, PHOTOS
PLAN DE SITUATION



PLAN CADASTRAL



PHOTOS



Exemple de fiches d'identification des locaux disponibles (stratégie de développement commercial, 2023)

FICHE ACTION N° 12.02

Dispositifs de lutte contre la vacance des locaux commerciaux

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 12. Conforter et accompagner le dynamisme commercial des centres-bourgs

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Communes concernées Communes signataires de l'ORT **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maîtres d'ouvrage Mairies de Cazères-sur-Garonne, Martres-Tolosane et Rieumes

Description de l'action

Les communes souhaitent engager une réflexion sur l'opportunité de mettre en place certains outils incitatifs pour remobiliser des locaux commerciaux vacants, comme la taxe sur les friches commerciales, une aide aux vitrines ou à la réhabilitation de locaux.

Il est nécessaire de définir les modalités d'application de ces différents outils (nombre de dossiers, budget, périmètre...).

A Cazères, la municipalité souhaite particulièrement agir sur la rue du 4 Septembre pour réinvestir les RDC commerciaux.

Partenaires DGFIP, Région Occitanie, CMA, CCI, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne, BGE

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2024 > 2028

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat de territoire, Contrats Bourg-Centre, SCoT du Pays Sud Toulousain (DAAC-L)

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre d'outils mis en place et de locaux concernés

Conséquence sur la fonction de centralité Réduction de la vacance des locaux et renforcement de la dynamique commerciale

FICHE ACTION N° 12.03 C

Mon Centre-Bourg a un Incroyable Commerce : concours - marathon créatif

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 12. Conforter et accompagner le dynamisme commercial des centres-bourgs

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Cazères **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

Les 30 juin et 1er juillet 2023, la commune organisera le concours "Mon Centre-Bourg a un Incroyable Commerce". Ce concours prend la forme d'un marathon créatif au cours duquel des porteurs de projet économique (commerce, service, artisanat) sont invités à tester leur modèle économique. Lors des 36 heures de l'évènement, les porteurs de projet forment une équipe avec des acteurs de la société civile et des coachs, spécialistes du développement économique. Les équipes investissent des locaux vacants situés en centre-bourg pour les mettre en valeur pendant et après l'évènement. Un recensement des locaux mobilisables et des contacts auprès des propriétaires sont en cours de réalisation.

A l'issue du concours, plusieurs prix seront remis aux candidats lauréats. Le gagnant sera invité à représenter la ville lors d'une finale nationale. En 2023, près d'une trentaine de petites villes de demain accueilleront cet évènement. Cazères sera la première en Haute-Garonne.

Partenaires Banque des Territoires, Région Occitanie, Pays Sud Toulousain (LEADER), CMA, CCI, BGE, CC Cœur de Garonne, acteurs du développement économique (associations, entreprises)

Budget prévisionnel 20 000 € **Plan de financement prévisionnel** Banque des Territoires : 10 000 €
Mairie : 10 000 €

Calendrier 2023

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation de l'évènement ; Nombre de commerces/services/artisans installés après l'évènement

Conséquence sur la fonction de centralité Accompagnement à l'installation de porteurs de projets sur le centre-bourg, mise en valeur des locaux commerciaux vacants pour les réinvestir

LE MARATHON CREATIF : LES PARTICIPANTS

Le concours MCBAIC s'articule en :

3 demi-journées qui se décomposent en **4 phases** durant lesquelles les participants vont **retravailler le business plan** de chaque porteur de projet

Il ne s'agit pas d'un salon d'entreprise mais d'un **véritable hackathon** durant lequel les participants enrichissent leurs projets en équipe.

6 à 12 équipes

challengent leur projet dans plusieurs locaux vacants du centre-ville mis à disposition par les propriétaires. Les 36h se concluent par un jury composé des élus et partenaires.



- **Equipiers** : Etudiant, Mission locale, Demandeur d'emploi
- **Coachs** : Expert en création d'entreprise, Commerçant
- **Porteur de projet, Commerçant, Artisan**



LE MARATHON CREATIF : LES INTERETS



1. Accélérer son projet

Tester son projet en centre-ville en bénéficiant de notre méthodologie unique inspirée des startups les plus innovantes..



2. Intégrer le local vacant

qui correspond le mieux à son projet durant le concours pour s'y projeter à court terme.



4. Remporter de nombreux prix



3. Bénéficier de conseils d'experts locaux



5. Sensibiliser aux enjeux du numérique et aux nouvelles tendances de consommation

Extrait de la présentation du dispositif Mon Centre-Bourg a un Incroyable Commerce (Auxilia Conseil)

FICHE ACTION N° 12.04 C

Cazères Smart Village : application, marketplace, livraison

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 12. Conforter et accompagner le dynamisme commercial des centres-bourgs

Statut Engagée **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Cazères **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

Dans le cadre du projet Cazères Smart Village, la municipalité travaille avec Dr Conso pour expérimenter une solution globale, à la fois physique et numérique, pour répondre aux nouvelles habitudes de consommation. Cette solution comprend la mise en place d'une application de référencement, d'une marketplace, d'un système de livraison par tuc-tuc et d'un point-relais. En complément, la mise en place d'une carte-cadeau à utiliser auprès des commerces de proximité permettra de donner de la visibilité à l'ensemble.

Dans un premier temps, il s'agit de lancer une application pour centraliser l'ensemble des informations de la commune (commerces, services, associations et Mairie) et la carte-cadeau. Elle servira également de plateforme d'échange : les consommateurs/habitants pourront donner des conseils sous forme de "diagnostic" pour soulever un problème et d'"ordonnance" pour proposer une solution.

Dans un second temps, la mise en place d'une marketplace, du système de livraison et du point-relais. Ces différents volets du projet nécessiteront d'évaluer sa faisabilité en concertation avec les partenaires institutionnels notamment la Région et la Communauté de communes, et l'association de commerçants de Cazères.

Partenaires Dr Conso, Etat, Pays Sud Toulousain (LEADER), Région Occitanie, CMA, CCI, CC Cœur de Garonne, Commerces et Artisanat Cazériens

Budget prévisionnel 39 000 € (hors marketplace en cours de chiffrage) **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2023 : application
2024 : marketplace + livraison

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Conséquence sur la fonction de centralité

Annexes

Mise en place du dispositif ; Nombre de pages commerçants ; Nombre d'utilisateurs de l'application

Valorisation, dynamisation et transformation numérique des commerces locaux

Schéma du fonctionnement général et proposition de page d'accueil de la solution Cazères Smart Village (ci-dessous)

Les moyens et outils déployés :

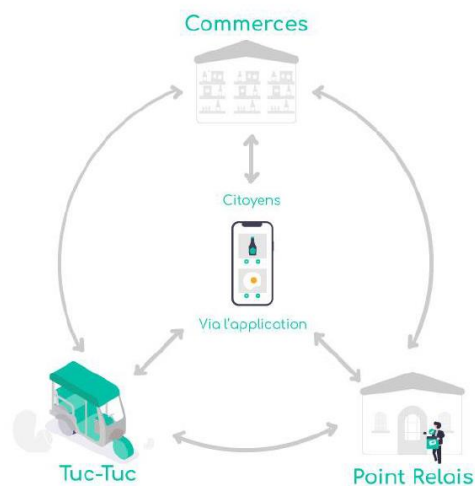
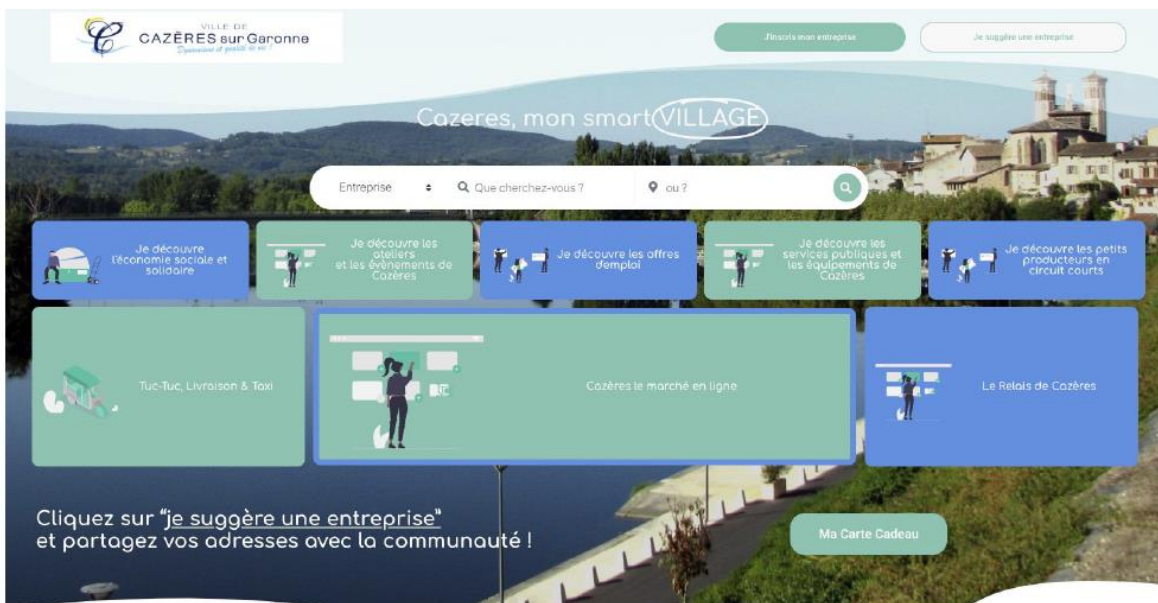


Schéma du fonctionnement général de la solution Smart Village développée par Dr Conso



Proposition de page d'accueil de l'application Smart Village développée par Dr Conso

FICHE ACTION N° 12.05 C

Cazères Smart Village : carte-cadeau commerces de proximité

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 12. Conforter et accompagner le dynamisme commercial des centres-bourgs

Statut Engagée **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Cazères **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

Cette action s'inscrit dans le projet global Cazères Smart Village qui comprend une application, une marketplace associée à un système de livraison et un point relais. Afin de soutenir les commerces de proximité, notamment dans la phase des travaux de requalification du centre-bourg, la municipalité travaille sur la mise en place d'une carte cadeau avec Petits Commerces.

Parmi le budget total de cette action, un budget de 10 000 € est identifié pour lancer une opération avec dotation financière de la commune pour l'achat de cartes par les citoyens. Les entreprises pourront également offrir des cartes-cadeaux sans dotation.

A terme, la carte-cadeau permettra de donner de la visibilité à l'application Cazères Smart Village.

Partenaires Petits Commerces, Pays Sud Toulousain (LEADER), Région Occitanie, Commerces et Artisanat Cazériens

Budget prévisionnel 19 720 € (lancement) **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2023

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères

Indicateurs de suivi et d'évaluation Mise en place du dispositif ; Augmentation des ventes des commerçants de Cazères

Conséquence sur la fonction de centralité Valorisation, dynamisation et transformation numérique des commerces locaux





Un fonctionnement simple et automatisé !



Extrait de la présentation de la carte-cadeaux Petits Commerces

FICHE ACTION N° 12.06 R

Promotion, communication sur l'application Intramuros

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 12. Conforter et accompagner le dynamisme commercial des centres-bourgs

Statut Validée **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Rieumes **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Rieumes

Description de l'action

La commune a lancé l'application Intramuros. Cette application permet de diffuser l'information de la Mairie, des évènements et de communiquer sur les commerces, services et associations.

Chaque commerçant, service ou association peut s'approprier cette application pour diffuser des informations sur son activité. Un travail de communication auprès du grand public et des structures de la ville doit être réalisé afin de faire connaître l'application, que chacun puisse se l'approprier et qu'elle devienne un réflexe pour les usagers.

Des supports de communication ou actions d'animation pourront être réalisées (ex : stickers sur les devantures des commerces, stand d'information sur le marché...).

Partenaires Je Consomme à Rieumes, Intramuros

Budget prévisionnel/définitif Dépenses d'animation/communication à prévoir **Plan de financement prévisionnel / définitif** -

Calendrier 2023 > 2028

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre d'utilisateurs de l'application

Conséquence sur la fonction de centralité Valorisation, dynamisation et transformation numérique des commerces locaux



The screenshot displays the 'Mes actualités' (My News) section of the Intramuros application for Rieumes. The interface features a blue header with the location name 'Rieumes' and the region 'Cœur de Garonne'. Below the header, there are filter tabs for 'Tous', 'Commune', 'Associations', and 'Commerce'. The news items are listed as follows:

- Conférence : Histoire du Cheval**
Publié le mardi 25 avril
Category: Culture – Loisirs – Bien vivre en Savès
- Expertibus à Rieumes**
Publié le mardi 25 avril
Rieumes
Category: EXPERTIBUS
- EMPLOI SAISONNIER**
Publié le samedi 22 avril
Category: TEPACAP
- Assemblée générale de l'association de c...**
Publié le mercredi 19 avril
Category: Association Communale de Chasse Agréée
- Spectacle musical Radio Rock**
Publié le mercredi 19 avril
Category: L'arScène
- Concours de pêche**
Publié le mercredi 19 avril
Category: Association Agréée pour la Pêche et la Protect...

The bottom navigation bar includes icons and labels for 'Services', 'Journal', 'Agenda', and 'Découvrir'.

FICHE ACTION N° 12.07 MT

Création de commerces : Maison Tarravilla + Tivoli

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 12. Conforter et accompagner le dynamisme commercial des centres-bourgs

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

L'objectif est de créer deux locaux commerciaux supplémentaires sur le tour de ville dans des locaux communaux. La Maison Taravilla est une ancienne habitation rachetée par la commune. Le Tivoli est actuellement occupé par une association artistique. La commune souhaiterait reloger l'association pour pouvoir utiliser le bâtiment en local commercial.

Partenaires Région Occitanie

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2027 > 2028

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane, SCoT du Pays Sud Toulousain (DDACL)

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux ; Ouverture de commerces

Conséquence sur la fonction de centralité Proposer des locaux commerciaux adaptés et rénovés en centre-bourg

Annexes Plan de situation et photos des la Maison Taravilla et la Maison Tivoli (voir page suivante)



Plan de situation et photos des la Maison Taravilla et la Maison Tivoli

FICHE ACTION N° 12.08 MT

Pôle Gare : création d'un local commercial et de bureaux dans le bâtiment voyageurs

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 12. Conforter et accompagner le dynamisme commercial des centres-bourgs

Statut Validée **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée **Martres-Tolosane** **Localisation** **Hors périmètre ORT**

Maître d'ouvrage Région Occitanie

Description de l'action

Dans le cas du projet de renforcement du pôle Gare, la Région Occitanie porte un projet de réouverture du bâtiment voyageur. Le bâtiment fera l'objet d'une extension et sera réhabilité pour accueillir un commerce en rez-de-chaussée, en complément d'un espace pour les voyageurs, et des bureaux aux étages.

Partenaires Mairie de Martres-Tolosane

Budget prévisionnel Voir budget global action 31.09 MT **Plan de financement prévisionnel** -

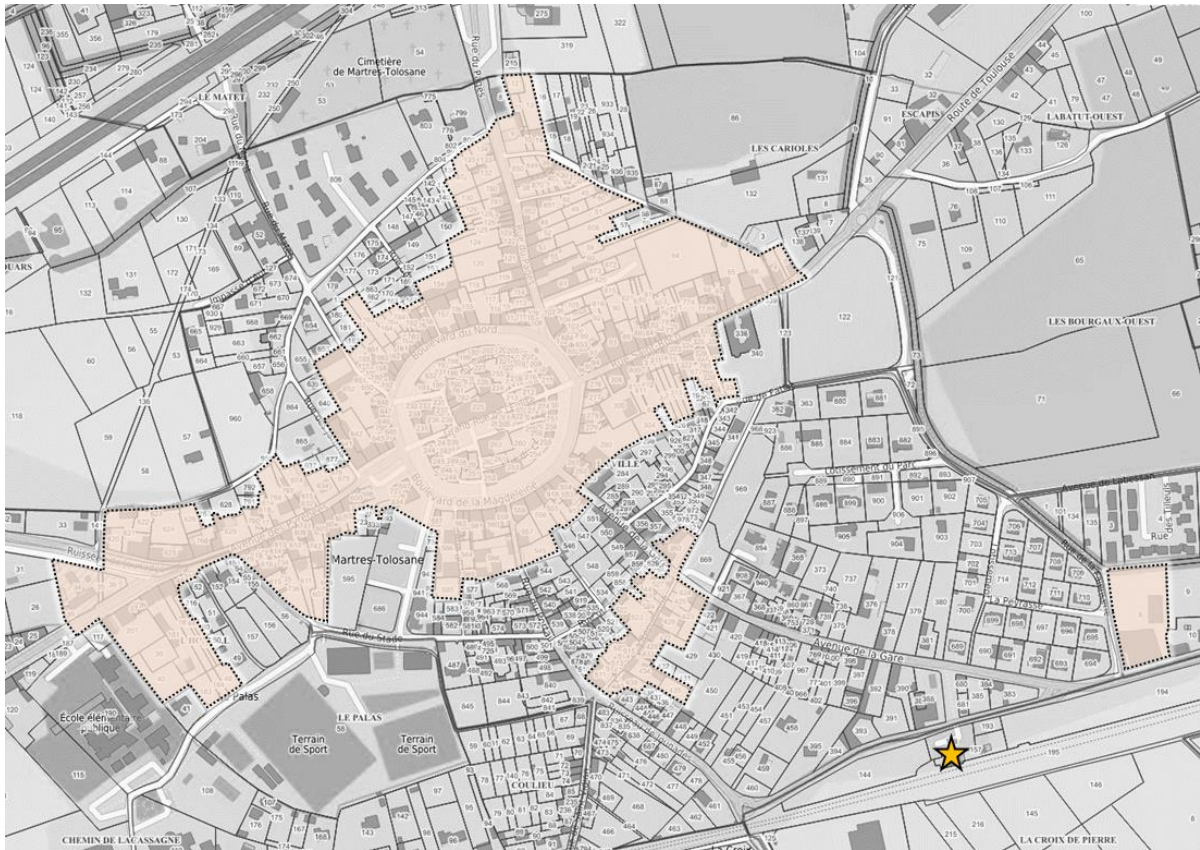
Calendrier 2023 : études
2024 : travaux

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane, SCoT du Pays Sud Toulousain (DAACL)

Indicateurs de suivi et d'évaluation Création du local ; Occupation du local par un commerçant

Conséquence sur la fonction de centralité Proposer des locaux commerciaux adaptés et rénovés et offrir de nouveaux services en gare

Annexes Plan de situation, photo du bâtiment voyageurs actuellement (voir page suivante)



Plan de situation du projet par rapport au périmètre ORT



Photo du bâtiment voyageurs actuellement désaffecté

FICHE ACTION N° 12.09 C

Cazères Smart Village : création d'un point relais

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 12. Conforter et accompagner le dynamisme commercial des centres-bourgs

Statut Engagée **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Cazères **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

Dans le cadre du projet Cazères Smart Village, la municipalité travaille avec Dr Conso pour expérimenter une solution globale, à la fois physique et numérique, pour répondre aux nouvelles habitudes de consommation. Cette solution comprend la mise en place d'une application de référencement, d'une marketplace, d'un système de livraison par tuc-tuc et d'un point-relais.

En complément de la marketplace et du système de livraison, il s'agit de créer un point-relais pour offrir aux consommateurs des plages d'ouverture plus longues pour récupérer leurs achats.

Ce volet nécessite d'évaluer sa faisabilité juridique et technique : recherche d'un local, personnel en charge du fonctionnement.

Partenaires Dr Conso, Pays Sud Toulousain (LEADER), Région Occitanie, CMA, CCI, CC Cœur de Garonne, Commerces et Artisanat Cazériens

Budget prévisionnel 50 000 € **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères

Indicateurs de suivi et d'évaluation Création du point relais ; Nombre d'utilisateurs (nombre de colis / an)

Conséquence sur la fonction de centralité Création d'un nouveau service à destination des consommateurs et des commerçants pour renforcer la dynamique commerciale des commerces de proximité

Annexes Exemple de fonctionnement d'un point-relais



Exemple de fonctionnement d'un point-relais

FICHE ACTION N° 12.10 R

Réhabilitation de l'ancienne médiathèque : création d'un local commercial

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 12. Conforter et accompagner le dynamisme commercial des centres-bourgs

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Rieumes **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Rieumes

Description de l'action

L'immeuble de l'ancienne médiathèque situé sur l'allée de la Libération est actuellement vacant. Celui-ci présente des problèmes de structure et nécessite d'importants travaux. Cet immeuble est idéalement situé sur le linéaire commercial et constitue un lieu stratégique à réactiver. La commune souhaite identifier un porteur de projet (bailleur social par exemple) pour réhabiliter l'immeuble et maintenir un rez-de-chaussée commercial.

Partenaires Banque des Territoires, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, ABF, CAUE

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

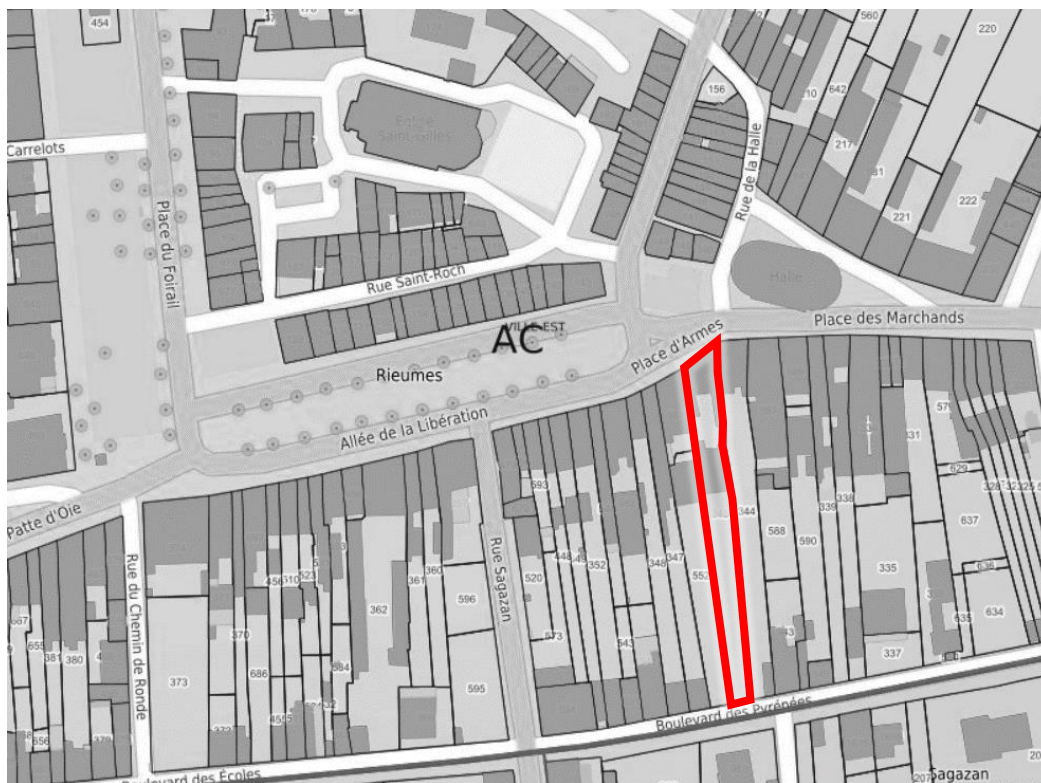
Calendrier 2023 : études

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes, SCoT du Pays Sud Toulousain (DAACL)

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux ; Ouverture d'un commerce

Conséquence sur la fonction de centralité Renforcement de l'attractivité du parcours marchand et accueil d'une nouvelle activité

Annexes Plan de situation, photo (voir page suivante)



Vue cadastre de la parcelle de l'ancienne médiathèque donnant sur la place d'Armes et le boulevard des Pyrénées



Photo du rez-de-chaussée de l'ancienne médiathèque depuis la place d'Armes

FICHE ACTION N° 13.01 C

Réorganisation/transformation des écoles

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Cazères **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

L'école des Capucins doit faire l'objet d'une rénovation intégrale notamment rénovation énergétique, mise en sécurité des accès à l'école, végétalisation de la cour.

La commune est vigilante concernant les fermetures de classes réalisées ces dernières années et à venir. Une réflexion globale sur les écoles de la ville doit être menée pour apporter les investissements nécessaires par rapport aux projections d'évolution.

Une étude d'opportunité réalisée par le CAUE en 2019 existe et nécessite d'être actualisée.

Partenaires Etat, Banque des Territoires, Région Occitanie, Pays Sud Toulousain, Département de la Haute-Garonne, ABF, CAUE

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2024 > 2026

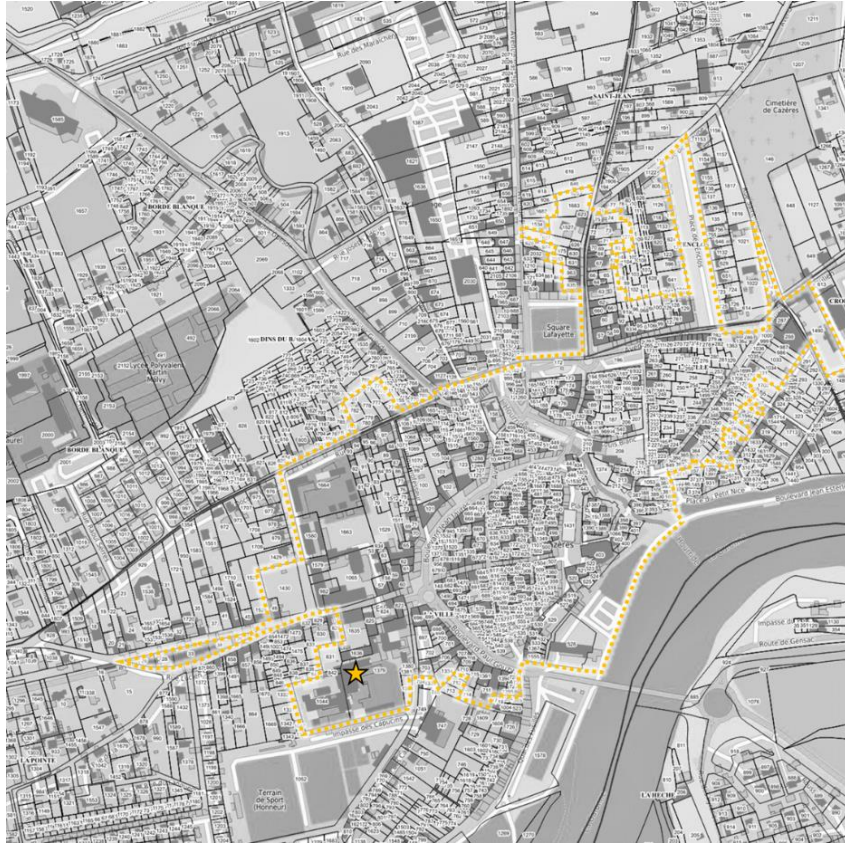
Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères, Contrat de territoire Haute-Garonne, PCAET du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Maintien d'équipements éducatifs de qualité, garantissant la sécurité des élèves et du personnel

Annexes Plan de situation (voir page suivante)





Plan de situation de l'école des Capucins dans le périmètre ORT

FICHE ACTION N° 13.02 R

Rénovation globale de l'école élémentaire

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Rieumes **Localisation** Hors périmètre ORT

Maître d'ouvrage SIVOM de la Bure

Description de l'action

Phase 1 :

- 1/ Démolition et construction d'un nouveau bâtiment pour la restauration scolaire
- 2/ Création d'espaces extérieurs végétalisés

Phase 2 :

- 1/ Rénovation de la partie existante :
 - Isolation des murs extérieurs
 - Amélioration thermique (chaud/froid) par un système de géothermie
 - Réfection de la toiture et de toutes les menuiseries extérieures
 - Modification de l'espace intérieur
- 2/ Extension
 - Création de 4 nouvelles classes et d'espaces « ateliers »

Partenaires Etat, Banque des Territoires, Région Occitanie, Pays Sud Toulousain, Département de la Haute-Garonne, ABF, CAUE

Budget prévisionnel 5 000 000 € : **Plan de financement prévisionnel**
- phase 1 : 1 700 000 €
- phase 2 : 3 300 000 €

Calendrier 2023 : études
2024 > 2026 : phase 1
2026 > 2027 : phase 2

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes, Contrat de territoire Haute-Garonne, PCAET du Pays Sud Toulousain

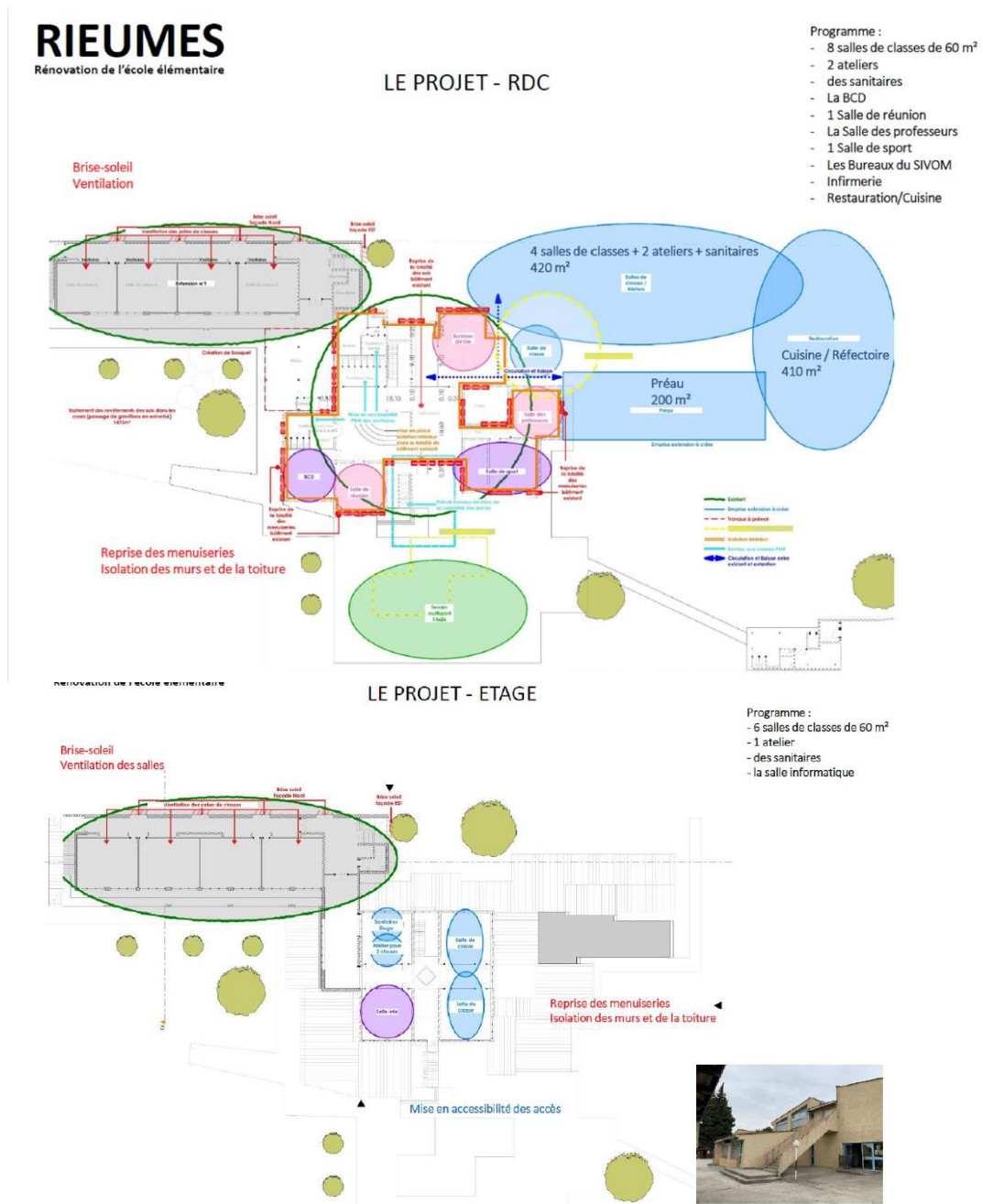
Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité

Maintien d'équipements éducatifs de qualité, garantissant la sécurité des élèves et du personnel

Annexes

Plan schématique des travaux à réaliser (ci-dessous)



Plan schématique des travaux à réaliser pour la réhabilitation de l'école

FICHE ACTION N° 13.03 C

Création d'une maison de santé pluriprofessionnelle et aménagement de ses abords

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Cazères **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

Sollicitée par des professionnels médicaux souhaitant s'installer en maison de santé, la commune souhaite engager l'élaboration d'un projet d'exercice coordonné avec les praticiens intéressés. Pour cela, la commune souhaite mobiliser l'association Fecop, pour accompagner les praticiens dans le montage du projet.

L'îlot Mazoyer, propriété de la commune, pourrait accueillir en rez-de-chaussée les services médicaux de cette maison de santé.

Partenaires Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Association Fecop, Pays Sud Toulousain, professions médicales

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2023 > 2024 : construction du projet coordonné
2025 > 2026 : aménagement

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères, Contrat de territoire Haute-Garonne, CLS du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux ; Accueil de professionnels médicaux

Conséquence sur la fonction de centralité Développent d'une offre médicale attractive pour les habitants et les praticiens



FICHE ACTION N° 13.03 R

Maison de santé : aménagement des locaux de l'ancienne trésorerie et ses abords

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut Engagée **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Rieumes **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Rieumes

Description de l'action

Ce projet comprend la rénovation énergétique du bâtiment et l'aménagement des bureaux et espaces d'accueil pour accueillir une maison de santé. Ce projet comprend 2 tranches :

1. L'aménagement de 5 locaux et d'un espace d'accueil en rez-de-chaussée. Ce projet permettra d'accueillir 5 médecins à partir de fin 2023.
2. L'aménagement du 1^{er} étage à partir de 2024 pour accueillir de nouvelles professions médicales et paramédicales et le montage d'un projet d'exercice coordonné.

L'aménagement d'un ascenseur commun à la maison de santé et à la nouvelle mairie est envisagé à l'extérieur, entre les deux bâtiments.

Partenaires Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Association Fecop, Pays Sud Toulousain, professions médicales

Budget prévisionnel Tranche 1 : 450 000 € **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2023 > 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes, Contrat de territoire Haute-Garonne, CLS du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux ; Accueil de professionnels médicaux

Conséquence sur la fonction de centralité Développent d'une offre médicale attractive pour les habitants et les praticiens

Annexes Plan de situation + Photo du bâtiment (voir page suivante)



Plan de situation



Photo du bâtiment

FICHE ACTION N° 13.04 R

Nouvelle mairie : aménagement de l'ancien foyer logements et ses abords

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Rieumes **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Rieumes

Description de l'action

L'actuelle mairie présente plusieurs difficultés : défaut d'accessibilité pour tous les usagers, besoins de rénovation énergétique, locaux inadaptés aux usagers d'une administration.

Pour créer des nouveaux locaux facilitant l'accès aux services publics de la commune, la Municipalité souhaite transférer la mairie dans l'ancien foyer logements et réhabiliter le bâtiment en conséquence. La rénovation énergétique du bâtiment et l'aménagement des bureaux, espaces d'accueil est envisagée, ainsi qu'un ascenseur commun à la maison de santé et à la nouvelle mairie.

Partenaires Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain

Budget prévisionnel 830 000 € **Plan de financement prévisionnel**

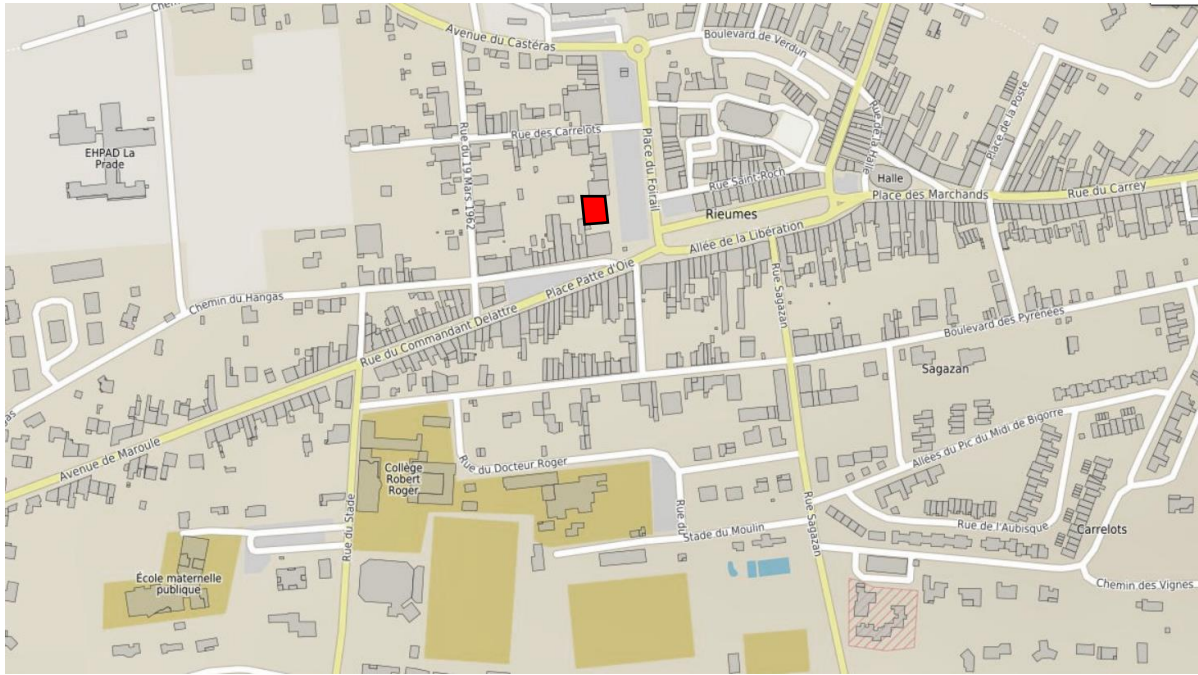
Calendrier 2024 > 2026

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes, Contrat de territoire Haute-Garonne

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Amélioration des conditions d'accueil à la mairie du public et des agents

Annexes Plan de situation + Photo du bâtiment (voir page suivante)



Plan de situation (projet de nouvelle mairie en rouge)



Photo du bâtiment

FICHE ACTION N° 13.05 MT

Création d'une unité d'hébergement renforcé en lien avec l'EHPAD

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut En projet **Niveau de priorité** Faible

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Hors périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Acquisition via l'EPF d'une parcelle avec une maison insalubre afin de créer une extension de l'EHPAD dédié à l'accueil de patients dans des conditions d'hébergement renforcé (ex : patients Alzheimer).

Partenaires Pays Sud Toulousain, ARS, Département de la Haute-Garonne

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2027 > 2028

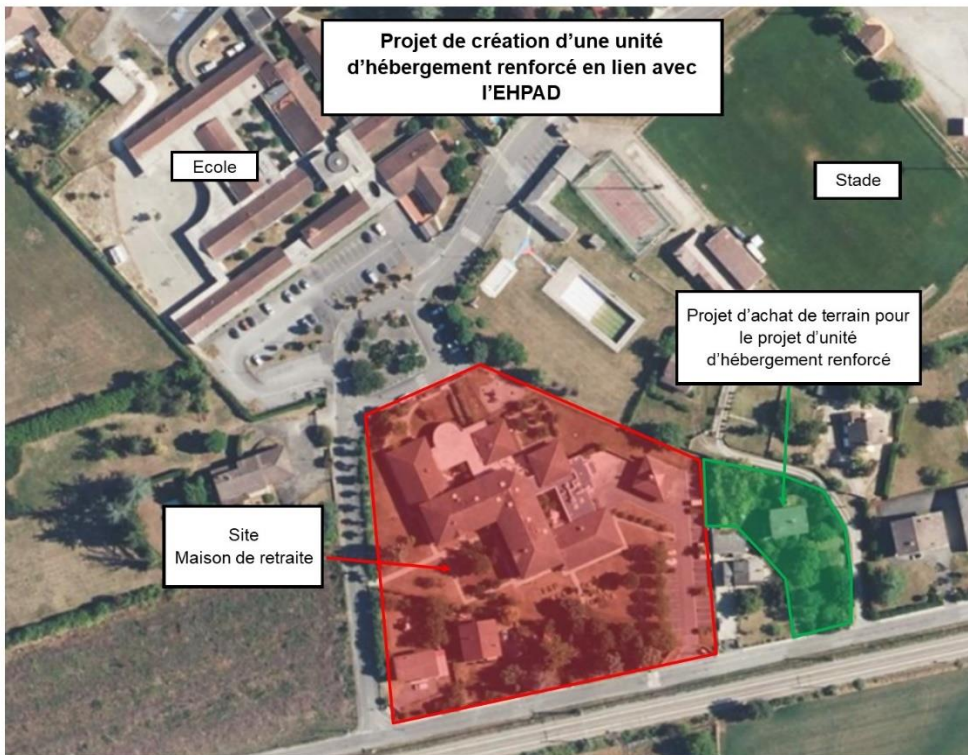
Lien autres programmes et contrats territorialisés CLS du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux ; Accueil de nouveaux résidents

Conséquence sur la fonction de centralité Extension de l'activité de l'EHPAD et développement de l'emploi

Annexe Plan de situation (page suivante)





Plan de situation du projet d'unité d'hébergement renforcé (en vert)

FICHE ACTION N° 13.06 MT

Remplacement de la bâche de couverture du terrain de tennis couvert

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Hors périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Remplacement de la bâche actuelle du court de tennis couvert qui est détériorée et qui présente des infiltrations par une bâche neuve. Une réflexion est également menée sur la création de structures bois sur les parties latérales.

Partenaires Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne

Budget prévisionnel 47 137 € **Plan de financement prévisionnel**

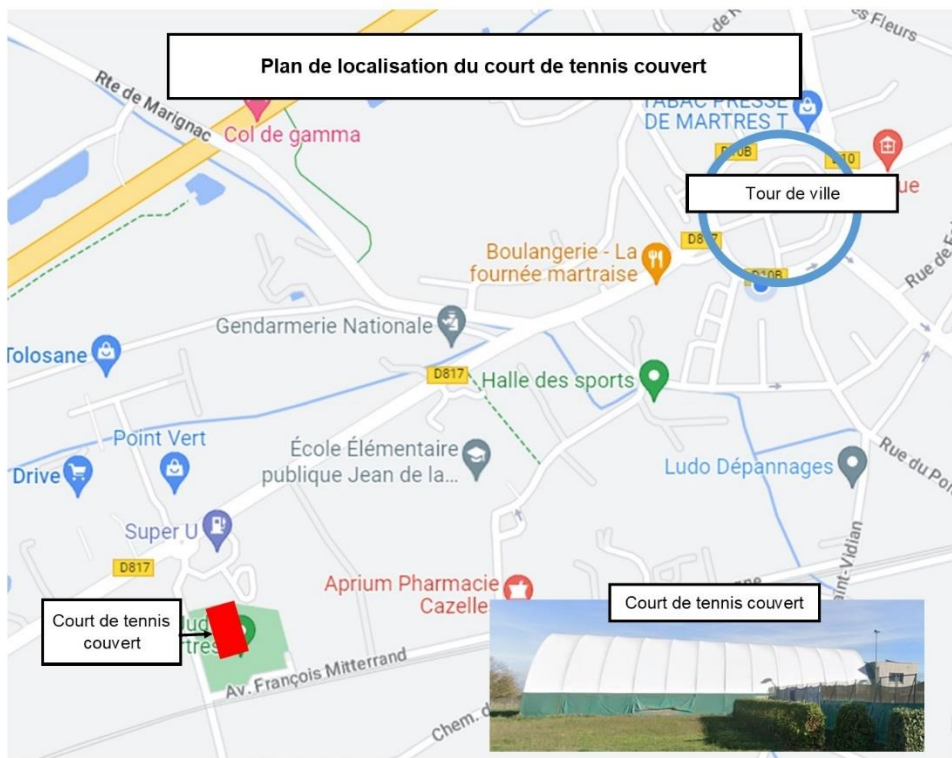
Calendrier 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Maintenir un équipement sportif couvert

Annexes Plan de situation (page suivante)



Plan de situation

FICHE ACTION N° 13.07 R

Rénovation du gymnase

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut Engagée **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Rieumes **Localisation** Hors périmètre ORT

Maître d'ouvrage Communauté de communes Cœur de Garonne

Description de l'action

Le projet de rénovation globale du gymnase prend en compte la réhabilitation du bâtiment (reprise toiture/verrière, réfection du sol, mise aux normes/sécurité, la création salle de rangement) et des travaux de rénovation énergétique.

Une étude est en cours avec le Pays Sud Toulousain concernant la rénovation et la performance énergétique du bâtiment.

Partenaires Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, Mairie de Rieumes

Budget prévisionnel 1 000 000 €
(montant provisoire) **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2023 : études
2024 : travaux

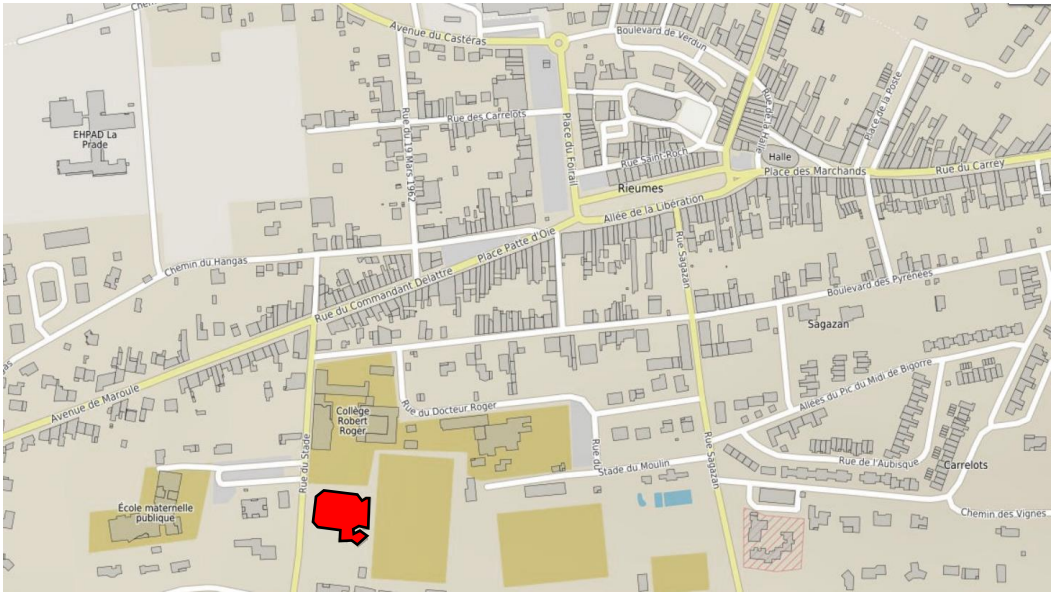
Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes, Contrat de territoire Haute-Garonne, PCAET du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Amélioration des conditions d'accueil de cet équipement sportif structurant

Annexes Plan de situation (voir page suivante)





Plan de situation du gymnase de Rieumes (en rouge)

FICHE ACTION N° 13.08 MT

Travaux de réhabilitation de la piscine municipale

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Hors périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Réhabiliter le bassin principal de la piscine municipale qui comprends des infiltrations afin d'optimiser la consommation en eau. L'objectif est de proposer des cours de natation durant la période estivale et une aire de rafraîchissement aux familles.

Partenaires Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne

Budget prévisionnel 947 750 € **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2024 > 2028

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Offrir la possibilité aux enfants du territoire d'apprendre à nager. Proposer des solutions aux familles durant les périodes de canicule

FICHE ACTION N° 13.08 R

Réhabilitation de la piscine municipale - Tranche 2

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut Engagée **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Rieumes **Localisation** Hors périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Rieumes

Description de l'action

Les bassins actuels sont encore dans leur hydraulicité d'origine avec une reprise d'eau à 100% par le fond (les goulottes de paroi ne servant qu'à renouveler régulièrement une partie de l'eau des bassins par écrémage à l'égout). Il est donc prévu la mise en place de bacs tampons (un par bassin), à implanter par exemple dans l'espace entre les deux bassins.

Ces bacs tampons seront alimentés à partir des goulottes des bassins qui, si elles sont conservées, seront carottées en plusieurs endroits pour permettre une récupération minimale de 50% du débit de filtration (idéalement entre 65% et 80 % du débit de recirculation).

Les deux bassins seront ainsi complètement indépendants avec la mise en œuvre d'une nouvelle pompe et d'un nouveau filtre pour le petit bassin, les équipements actuels conservés ne servant plus qu'au grand bassin.

Dans le cadre de cette partie de travaux sera également prévu la mise en œuvre d'une membrane d'étanchéité PVC armée sur le petit bassin pour finaliser la gestion globale de la ressource en eau.

Une récupération des eaux de lavage des filtres est également prévue à des fins d'économie d'eau.

Partenaires Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne

Budget prévisionnel 390 000 € **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2023

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Maintien d'un équipement sportif structurant pour le bassin de vie et utile pour apprendre à nager

FICHE ACTION N° 13.09 MT

Réhabilitation du city stade

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	13. Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Faible
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action	Réhabiliter le revêtement au sol du city stade actuel		
Partenaires	Etat (Programme 5000 équipements sportifs)		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2024		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Martres-tolosane		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux		
Conséquence sur la fonction de centralité	Maintenir un équipement sportif gratuit pour les jeunes de la commune		



FICHE ACTION N° 13.10 MT

Création de l'espace socioculturel : médiathèque, lieu d'accueil enfant-parent, PMI

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée **Martres-Tolosane** **Localisation** **Périmètre ORT**

Maîtres d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane, Communauté de communes Cœur de Garonne

Description de l'action

Réhabilitation et extension de la médiathèque afin d'accueillir dans de meilleures conditions le public, création d'un lieu accueil enfant-parent par la Communauté de communes et les services de protection maternelle et infantile. Le projet comprend différents accès afin d'accueillir le public dans le respect de la confidentialité.

Partenaires Médiathèque départementale, Union Européenne, Etat, Pays Sud Toulousain, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne

Budget prévisionnel 1 500 000 € **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2025 > 2026

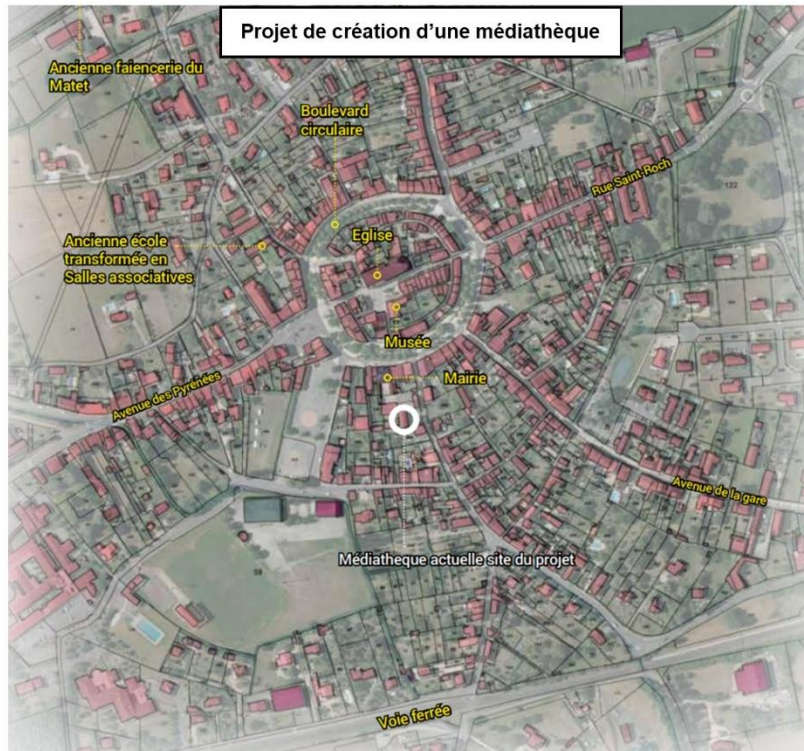
Lien autres programmes et contrats territorialisés

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux ; Nombre de personnes accueillies

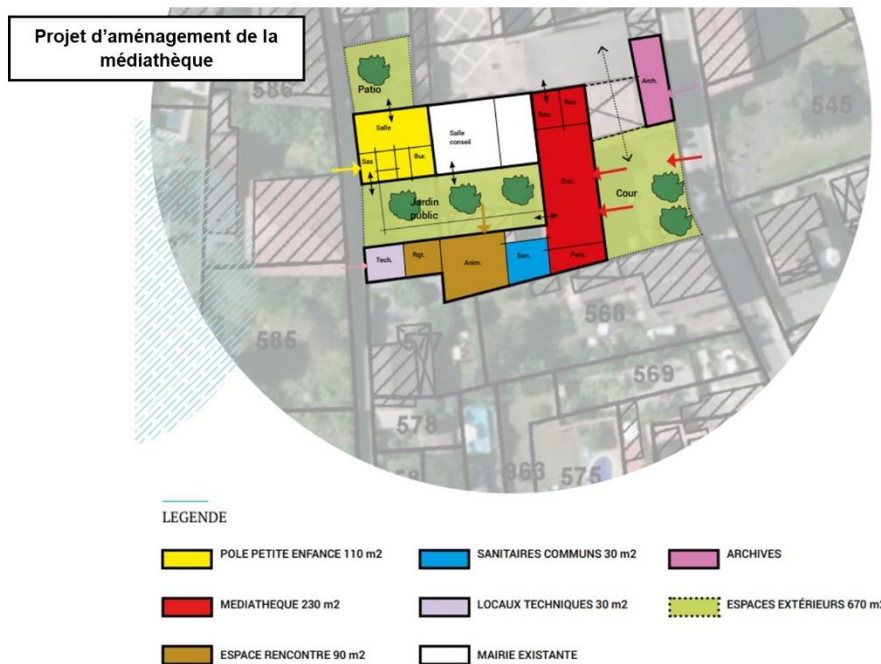
Conséquence sur la fonction de centralité Amélioration des conditions d'accueil du public dans un pôle mixte comprenant plusieurs usages

Annexes Plan de situation + Proposition d'aménagement CAUE (voir page suivante)





Plan de situation de l'espace socioculturel



Proposition d'aménagement de l'espace socio-culturel, étude CAUE 2023

FICHE ACTION N° 13.11 R

Transformation de la mairie actuelle en tiers-lieux : bureaux et salles associatives

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Rieumes **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Rieumes

Description de l'action

Après déménagement de la mairie, la municipalité souhaite transformer les anciens locaux en tiers-lieux comprenant des bureaux à la location et des salles associatives.

Les besoins et les modalités d'organisation devront être définis au travers d'une étude de faisabilité. Des travaux de rénovation énergétique, d'accessibilité et de confort sont à prévoir sur l'édifice.

Partenaires Etat, Banque des Territoires, Région Occitanie, Pays Sud Toulousain, Département de la Haute-Garonne, ABF, CAUE

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

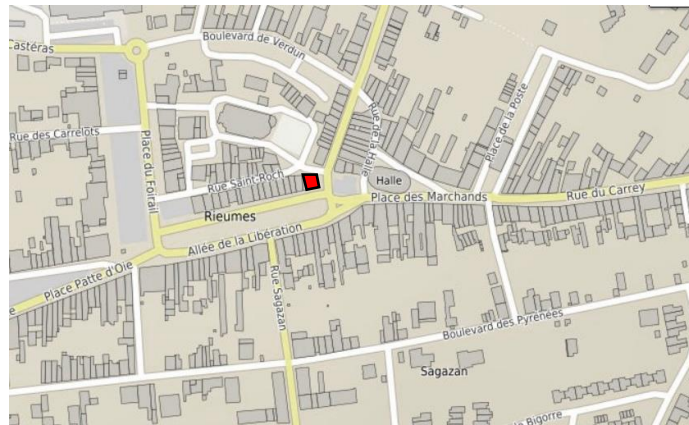
Calendrier 2027 > 2028

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes, Contrat de territoire Haute-Garonne, CLS du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux ; Nombre de personnes accueillies dans l'espace de coworking

Conséquence sur la fonction de centralité Développement de nouveaux services permettant d'amener de l'activité en centre-bourg

Annexes Plan de situation + Exemples d'espaces de coworking (voir page suivante)



Plan de situation de l'actuelle mairie

Exemples d'espaces de coworking

1 Villa Venelles, Venelles (Bouches-du-Rhône)

Une ancienne maison (rachetée par l'EPF PACA) a été transformée en espace de coworking. Elle comporte des espaces de bureaux pour des entrepreneurs indépendants et des espaces de coworking. Les bureaux sont loués à la journée, à la semaine, au mois, en fonction des besoins. Une imprimante, une connexion internet, une salle de réunion et espace de détente sont à disposition des coworkers.

Tarifs :

A la journée : 20€

Occasionnellement (5*/mois) : 70€/mois

Plus souvent : 20 ½ journées : 120€ / mois (+accès à la salle de réunion)

Le mois complet : 150€/mois (+accès à la salle de réunion)

2 Le Quai, Montignac (Charente)

6 bureaux dans une ancienne maison dans le centre-ville. Un espace de détente et une cuisine équipée. Une imprimante et une connexion internet sont à disposition des coworkers.

Tarifs :

A la journée : 13€

5 jours : 50€/jour

1 mois : 120€/mois

3 mois consécutifs : 100€/mois



Exemples d'espaces de coworking, stratégie patrimoniale, Espelia 2023

FICHE ACTION N° 13.12 MT

Création d'un pôle associatif - cour du Matet et aménagement des abords

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut Engagée **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

La commune est propriétaire de plusieurs bâtiments autour de la cour du Matet : l'ancien centre médico-social (CMS) et un préfabriqué. En lien avec les salles associatives déjà existantes dans l'ancienne école du Matet, la municipalité souhaite développer un véritable pôle associatif en réhabilitant les salles du rez-de-chaussée de l'ancien CMS et en construisant en lieu place du préfabriqué de nouvelles salles.

Plusieurs études du CAUE ont déjà été menées sur chacun des bâtiments. La faisabilité du pôle association sera intégrée à l'étude préliminaire devant préciser l'aménagement global du site (voir action 11.06 MT). Les activités actuellement situées dans le "Tivoli" pourront être accueillies dans ce nouvel espace.

Partenaires CAUE, ABF, Département de la Haute-Garonne, Union Européenne (LEADER, FEDER), Pays Sud Toulousain

Budget prévisionnel 850 000 € **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2023 > 2024 : études
2025 : travaux

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat de territoire Haute-Garonne, Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane

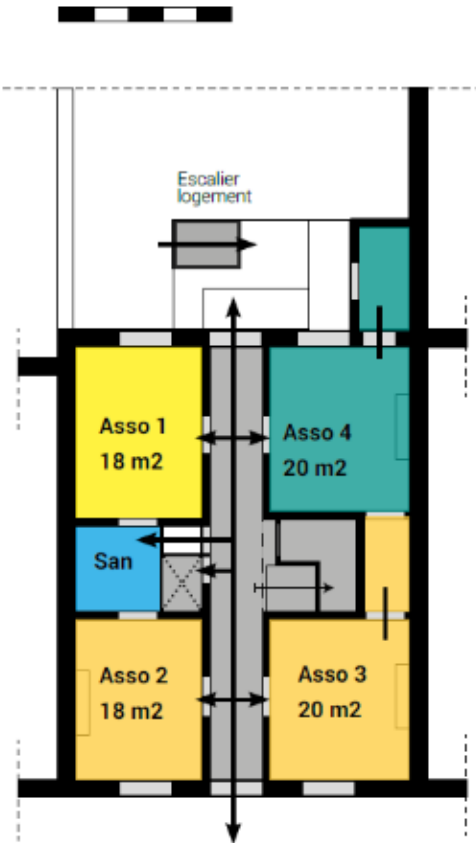
Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux ; Nombre d'associations accueillies sur le lieu

Conséquence sur la fonction de centralité Centralisation de plusieurs associations en un même lieu permettant de libérer le "Tivoli" pour accueillir des commerces

Annexes Extrait étude d'opportunité CAUE 2022 (voir page suivante)



SCHEMA RDC



Extrait étude d'opportunité transformation préfabriqué (à gauche) et de réhabilitation de l'ancien CMS (à droite), CAUE 2022

FICHE ACTION N° 13.13 C

Transformation de l'ancien Trésor Public

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Cazères **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

L'ancienne trésorerie a fermé début 2023. Ce bâtiment est un lieu stratégique, idéalement situé en centre-bourg, sur la place Jules Ferry qui fera l'objet de travaux de requalification en 2024.

La commune souhaite engager une réflexion sur les futurs usages de ce lieu.

A ce stade, la Communauté de communes a manifesté son intérêt pour intégrer les locaux et déplacer la maison France Services située à proximité dans des locaux inadaptés pour l'accueil du public.

Partenaires CAUE, CC Cœur de Garonne

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2023 > 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés -

Indicateurs de suivi et d'évaluation Lancement des études ; Validation du projet ; Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Redynamisation d'un lieu stratégique en centre-bourg

Annexes Plan de situation + Photo (voir page suivante)



Situation de l'ancien trésor public



Photo de l'ancien trésor public

FICHE ACTION N° 13.14 R

Réflexion sur de nouveaux usages pour la salle Denis Paunéro

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 13. *Maintenir une offre de services et d'équipements de qualité pour les habitants du territoire*

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Rieumes **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Rieumes

Description de l'action

Cette ancienne halle au blé qui accueillait un cinéma et des événements culturels a fait été fermée suite à un avis défavorable de la commission de sécurité. Un projet de lieu culturel était envisagé par la Communauté de communes mais ne verra finalement pas le jour. La convention de mise à disposition du bâtiment de la commune à l'intercommunalité devrait prendre fin prochainement.

Dans la perspective de cette restitution de la halle, la commune souhaite engager une réflexion pour réactiver ce lieu stratégique et identifier de nouveaux usages pour ce lieu (ex : médiathèque).

Partenaires Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, CAUE, ABF, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2025 > 2026 : études
2027 > 2028 : travaux

Lien autres programmes et contrats territorialisés

Indicateurs de suivi et d'évaluation Lancement des études ; Validation du projet ; Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Redynamisation d'un lieu stratégique en centre-bourg

Annexes Plan de situation + Photo du bâtiment (voir page suivante)



Plan de situation



Photo du bâtiment

FICHE ACTION N° 14.01 C

Requalification du Centre-Bourg Tranche 3 : Boulevard Jean Jaurès

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 14. Requalifier les espaces publics et les entrées de ville

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Cazères **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

Dans le cadre du projet global de réaménagement du centre-bourg, la 3ème tranche comprend la requalification du boulevard et de la place Jean Jaurès : stationnement latéral, amélioration des cheminements piétons, végétalisation des espaces publics.

Partenaires Etat, Banque des Territoires, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne CAUE, ABF

Budget prévisionnel 2 200 000 € **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2023 > 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères, Contrat de territoire Haute-Garonne, SCoT du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Mise en valeur des espaces publics, du patrimoine architectural et amélioration des mobilités douces

Annexe Plan de situation (voir page suivante)



Plan de situation des travaux du centre-bourg phase 3

FICHE ACTION N° 14.02 C

Requalification du Centre-Bourg Tranche 4 : Place Jules Ferry

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 14. Requalifier les espaces publics et les entrées de ville

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Cazères **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

Dans le cadre du projet global de réaménagement du centre-bourg, la 4ème tranche comprend la requalification de la place Jules Ferry. Le projet initialement prévu, largement minéralisé, est en cours de révision afin d'intégrer des aménagements plus vertueux en lien avec l'adaptation au changement climatique (végétalisation, espaces piétons, désimperméabilisation).

Partenaires Etat, Banque des Territoires, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne CAUE, ABF

Budget prévisionnel 900 000 € **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères, Contrat de territoire Haute-Garonne, SCoT du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Mise en valeur des espaces publics, du patrimoine architectural et amélioration des mobilités douces

Annexe Plan de situation





Plan de situation

FICHE ACTION N° 14.03 MT

Tour de ville Tranche 3 : place de la Trinité + Avenue des Pyrénées

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 14. Requalifier les espaces publics et les entrées de ville

Statut Engagée **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Réhabiliter l'entrée sud de Martres-Tolosane, l'Avenue des Pyrénées dernière entrée de ville à être réhabilitée sur les travaux déjà engagés. Ce projet comprend également la réfection de la place de la Trinité avec la réhabilitation de toilettes publiques. La réhabilitation de l'Avenue des Pyrénées consistera à sécuriser et faciliter la circulation des véhicules qui reste compliqué sur ce passage d'entrée de ville aux portes des commerces.

Partenaires Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2023 : études

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-tolosane



Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Valoriser l'entrée de ville et la qualité urbaine du village

Annexes Plan de localisation (voir page suivante)

Plan de localisation Avenue des Pyrénées et Place de la Trinité



-  Projet d'aménagement de l'espace public
-  Projet d'aménagement de l'axe de communication

Plan de localisation du projet

FICHE ACTION N° 14.04 MT

Achat terrain Maison Lossant : création parking et jardin publics

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 14. Requalifier les espaces publics et les entrées de ville

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

La Mairie souhaite acheter un terrain proche de L'école pour agrandir le parking et proposer un jardin public. Cet aménagement bénéficiera à l'école et à la maison de retraite. La Mairie proposera un parking désimperméabilisé.

Partenaires Etat, Région, Département

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2025 > 2026

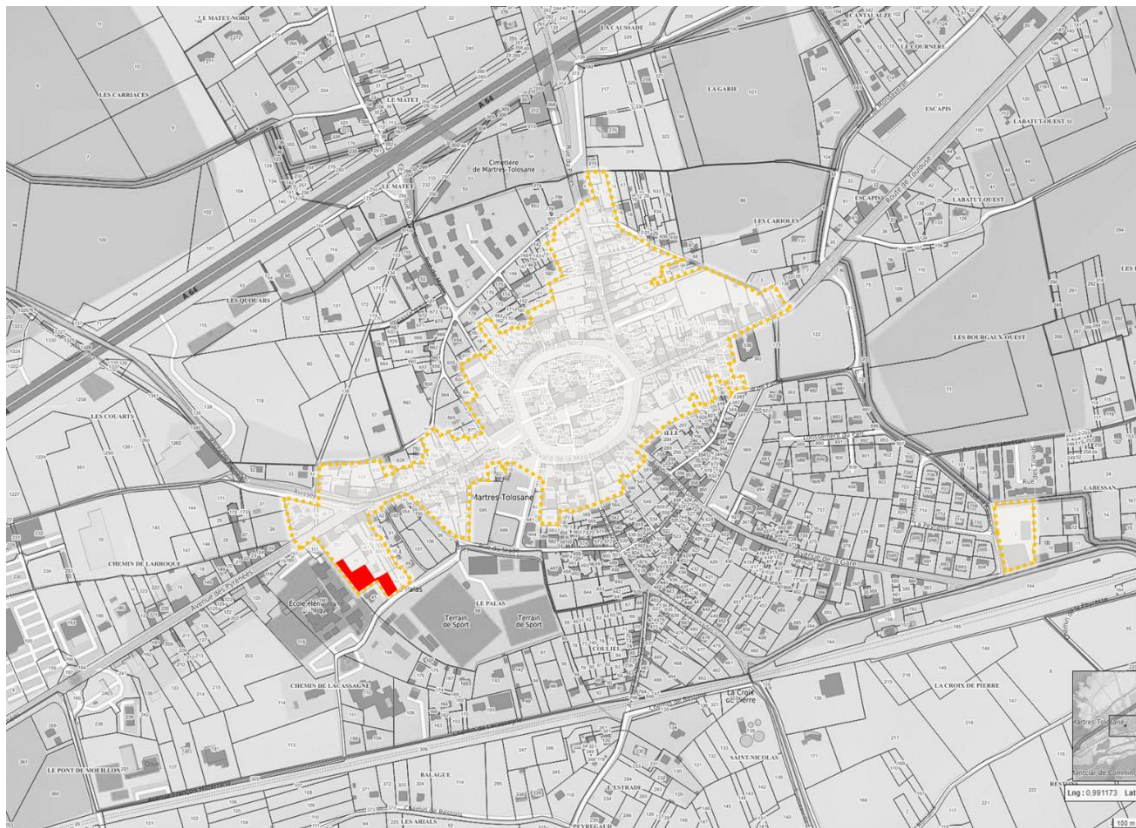
Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Proposer des équipements adaptés aux abords des bâtiments publics.

Annexes Carte de localisation





Plan de situation de l'action (en rouge)

FICHE ACTION N° 14.05 R

Elaboration d'un plan-guide

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 14. Requalifier les espaces publics et les entrées de ville

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Rieumes **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Rieumes

Description de l'action

En lien avec les recommandations du CAUE et de l'architecte-conseil de l'Etat, la municipalité souhaite engager l'élaboration d'un plan-guide pour assurer la cohérence de l'aménagement des espaces publics futurs, leur mise en valeur et l'attractivité de son cœur de ville et de son parcours marchand.

Cette étude concernera à minima le centre-bourg et ses nombreuses places, ainsi que le pôle éducatif et sportif.

En complément, la commune souhaite réaliser un schéma de gestion des eaux pluviales avec Réseau 31.

Partenaires Etat, Banque des Territoires, Région Occitanie, CAUE, ABF

Budget prévisionnel 60 000 € **Plan de financement prévisionnel** -

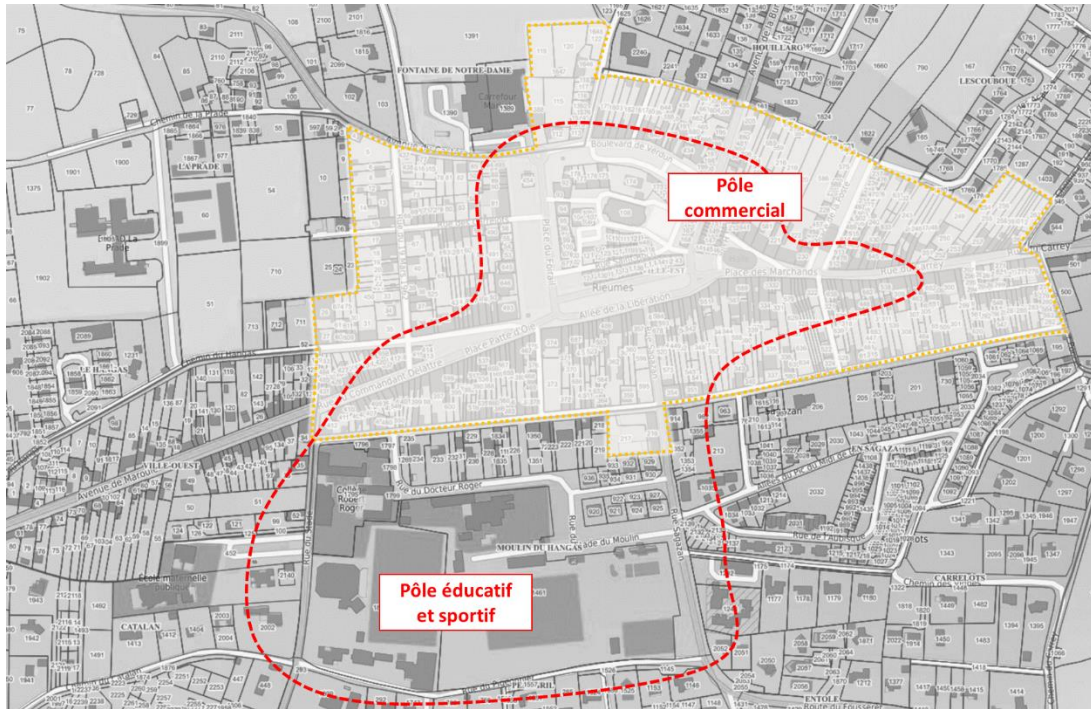
Calendrier 2023 > 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes, Contrat de territoire Haute-Garonne, SCoT du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Désignation d'un prestataire pour réaliser le plan guide ; Restitution du plan guide ; Lancement de premiers travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Mise en valeur des espaces publics, du patrimoine architectural et adaptation aux enjeux du changement climatique

Annexes Plan du périmètre d'étude en réflexion



Périmètre d'étude en réflexion (pointillés en rouge)

FICHE ACTION N° 14.06 C

Mise en place d'un règlement local de publicité

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 14. Requalifier les espaces publics et les entrées de ville

Statut Validée **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Cazères **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

La commune souhaite adapter la réglementation nationale aux enjeux locaux avec une compétence au maire. La commune se rapprochera des services de la DDT pour préciser les études nécessaires à mettre en œuvre pour élaborer ce règlement.

Ce règlement a pour but de garantir une cohérence esthétique de l'environnement et de préserver l'identité visuelle de la ville. Il s'agit d'une action complémentaire à la requalification des espaces publics, afin de limiter les impacts visuels des publicités et la sécurité de tous les usagers de la voie publique.

Partenaires Etat, ABF, CAUE, CCI, CMA, Pays Sud Toulousain

Budget prévisionnel 10 000 € (si mise en place d'une régie, hors coût étude éventuelle) **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères, SCoT du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Mise en place et application du règlement

Conséquence sur la fonction de centralité Harmonisation et mise en valeur des entrées de ville et des espaces publics
Limitation des consommations énergétiques et de la pollution visuelle

FICHE ACTION N° 14.06 MT

Mise en place d'un règlement local de publicité

Action inscrite dans l'orientation	Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale		
Répondant aux axes	14. Requalifier les espaces publics et les entrées de ville		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action	Donner un cadre concernant la publicité sur les entrées de villes, les enseignes, afin de développer une valorisation patrimoniale harmonieuse et cohérente		
Partenaires	Etat, ABF, Pays Sud Toulousain		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2024		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane, SCoT du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Mise en place et application du règlement		
Conséquence sur la fonction de centralité	Valorisation et protection patrimoniale		



FICHE ACTION N° 14.06 R

Mise en place d'une charte des enseignes

Action inscrite dans l'orientation Axe 1 - Maintenir un cœur de bourg attractif pour la vie quotidienne et la cohésion sociale

Répondant aux axes 14. Requalifier les espaces publics et les entrées de ville

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Rieumes **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Rieumes

Description de l'action

La commune souhaite mettre en place une charte des enseignes et devantures commerciales. Il s'agit de développer un outil de conseil validé par l'Architecte des Bâtiments de France afin de faciliter l'installation de porteurs de projets et leur choix d'enseigne.

Partenaires Etat, ABF, CAUE, CCI, CMA, Pays Sud Toulousain

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes, SCoT du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Rédaction de la charte ; Respect effectif de la charte

Conséquence sur la fonction de centralité Développement d'un outil d'accompagnement des porteurs de projet économique



FICHE ACTION N° 21.01

Panneaux patrimoines

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoirs-faires locaux		
Statut	Validée	Niveau de priorité	Médian
Communes concernées	Communes signataires de l'ORT et Le Fousseret hors convention ORT	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Office de tourisme Cœur de Garonne		

Description de l'action

La collectivité a pour projet de positionner des panneaux d'interprétation dans le centre-bourg de 4 communes (Cazères, Martres-Tolosane, Rieumes et Le Fousseret), de façon à mettre en valeur les principaux points d'intérêts patrimoniaux préalablement identifiés par un groupe de travail dédié à cette action (élus, personnes ressources). En moyenne les communes accueilleront entre 5 à 10 panneaux.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement de l'office de tourisme intercommunal 2020-2026. Il a pour objectif d'être reconduit chaque année dans d'autres communes du territoire.

Partenaires	Communes du territoire, ABF, Pays Sud Toulousain (LEADER)		
Budget prévisionnel	15 000 €	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrats Bourg-Centre de Cazères, Martres-Tolosane et Rieumes		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de panneaux installés		
Conséquence sur la fonction de centralité	Valorisation du patrimoine et développement d'une information touristique permanente		

FICHE ACTION N° 21.02 C

Réouverture de la salle du Trésor de l'Eglise

Action inscrite dans l'orientation Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels

Répondant aux axes 21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoirs-faires locaux

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Cazères **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

La Salle du Trésor de l'église abrite un trésor d'art sacré, dont une vierge en bois du XVe siècle et une très belle cuve baptismale d'époque romane. La municipalité souhaite rouvrir cette salle au public et la valoriser sur le parcours touristique de la commune.

Partenaires ABF, Office de tourisme Cœur de Garonne, Les Amis du Patrimoine de Cazères-sur-Garonne

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2024

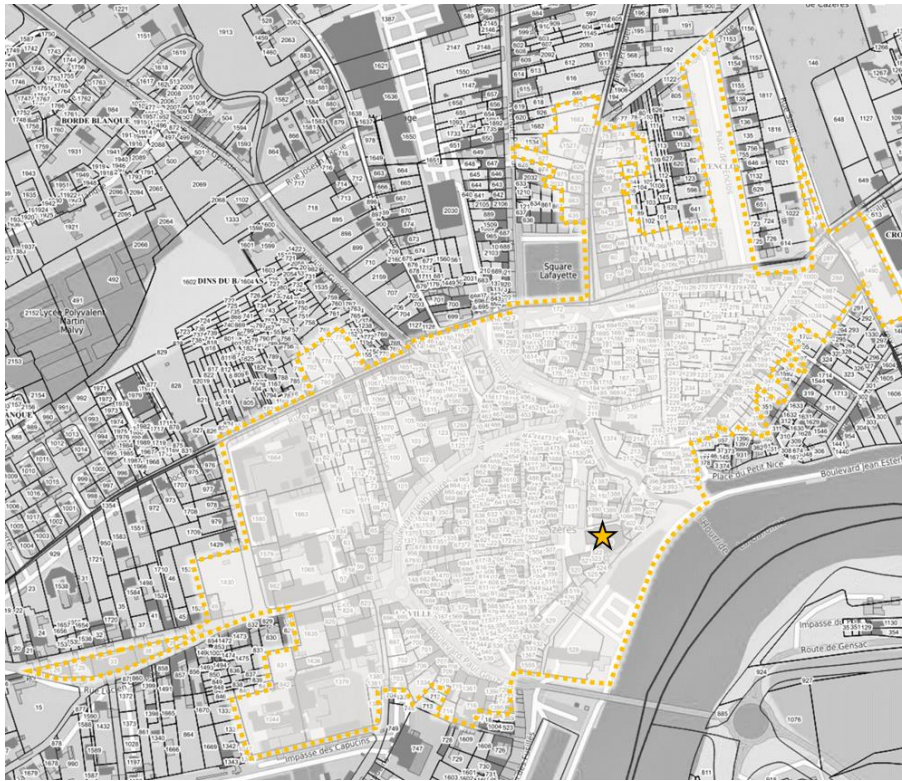
Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réouverture de la salle ; Nombre de visiteurs / an

Conséquence sur la fonction de centralité Valorisation du patrimoine et développement de l'offre touristique sur la commune

Annexes Plan de situation (voir page suivante)





Localisation de l'action (étoile)

FICHE ACTION N° 21.03 C

Mémoires de la vie locale : anciennes activités, restauration panneaux directionnels et publicités peintes

Action inscrite dans l'orientation Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels

Répondant aux axes 21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoirs-faires locaux

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Cazères **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

La municipalité souhaite mettre en valeur plusieurs éléments de l'histoire locale :

- Panneaux historiques concernant les anciens commerces ou activités qui ne sont plus visibles actuellement ;
- Restauration d'anciennes publicités peintes
- Restauration d'anciens panneaux directionnels apposés sur des façades

Partenaires Etat, ABF, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne Fondation du Patrimoine, Archives départementales, Pays Sud Toulousain, Les Amis du Patrimoine de Cazères-sur-Garonne

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères, SCoT du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre d'actions de rénovation mises en place

Conséquence sur la fonction de centralité Mise en valeur du patrimoine local

Annexes Photos exemples (voir page suivante)



Photo d'un ancien panneau directionnel



Photo d'une ancienne enseigne

FICHE ACTION N° 21.03 MT

Mémoires de la vie locale : recueil de témoignages savoir-faire des faïenciers

Action inscrite dans l'orientation Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels

Répondant aux axes 21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoir-faires locaux

Statut Engagée **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Archives départementales de la Haute-Garonne

Description de l'action

Recueil de témoignages de la vie des faïenciers de Martres-Tolosane à l'époque des manufactures. Ce travail permettra d'alimenter le projet de visite de la faïencerie du Matet sur le savoir-faire faïencier.

Partenaires Département de la Haute-Garonne, Mairie de Martres-Tolosane

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2023

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre de témoignages recueillis ; Valorisation effective des témoignages par des actions de communication

Conséquence sur la fonction de centralité Valoriser le patrimoine faïencier de la commune



FICHE ACTION N° 21.04 MT

Restauration et mise en valeur des sarcophages

Action inscrite dans l'orientation Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels

Répondant aux axes 21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoirs-faires locaux

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

La Commune souhaite réhabiliter les sarcophages afin de pouvoir les exposer le long de l'église pour valoriser le patrimoine communal. Ce patrimoine est lié à la nécropole mérovingienne que la commune souhaite d'avantage mettre en avant.

Partenaires

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane

Indicateurs de suivi et d'évaluation Restauration des sarcophages ; Communication ; Nombre de visiteurs / an

Conséquence sur la fonction de centralité Valoriser le patrimoine historique de la commune



FICHE ACTION N° 21.05 MT

Réflexion mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoir-faires locaux		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		

Description de l'action

Dans le cadre de la candidature de la commune à la marque petite cité de caractère et dans le cadre de la révision du PLU la commune souhaite mener une réflexion sur un site de patrimoine remarquable.

Partenaires Etat, Région Occitanie, ABF, CAUE, Pays Sud Toulousain

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2023 > 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane

Indicateurs de suivi et d'évaluation Définition du périmètre

Conséquence sur la fonction de centralité Préserver la qualité patrimoniale du bâti ancien en cœur de bourg



FICHE ACTION N° 21.06 R

Rénovation du château d'eau

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoirs-faires locaux		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Faible
Commune concernée	Rieumes	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Rieumes		

Description de l'action

Achévé en 1896, le château d'eau de Rieumes est un élément important du patrimoine local, avec sa pierre sculptée aux armes de Rieumes, et son insertion dans le paysage urbain de la commune. La commune souhaite contribuer à sa mise en valeur en réalisant des travaux de restauration.

Partenaires	Etat, ABF, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne Fondation du Patrimoine	
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel
Calendrier	2024	
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Rieumes	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux	
Conséquence sur la fonction de centralité	Mise en valeur du patrimoine local	
Annexes	Plan de situation + Photo du château d'eau (voir page suivante)	



Plan de situation du projet (étoile)



Photos du château d'eau de Rieumes

FICHE ACTION N° 21.07 MT

Réhabilitation de l'atelier d'art et du four faïencier de la Maison Cabaré

Action inscrite dans l'orientation Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels

Répondant aux axes 21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoirs-faires locaux

Statut En projet **Niveau de priorité** Faible

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Valoriser un atelier d'art en créant des ouvertures sur le tour de ville pour proposer des vitrines. Favoriser l'installation d'artisans d'art sur la commune en proposant des locaux adaptés.

Partenaires Région, Département

Budget prévisionnel 170 000 € **Plan de financement prévisionnel**

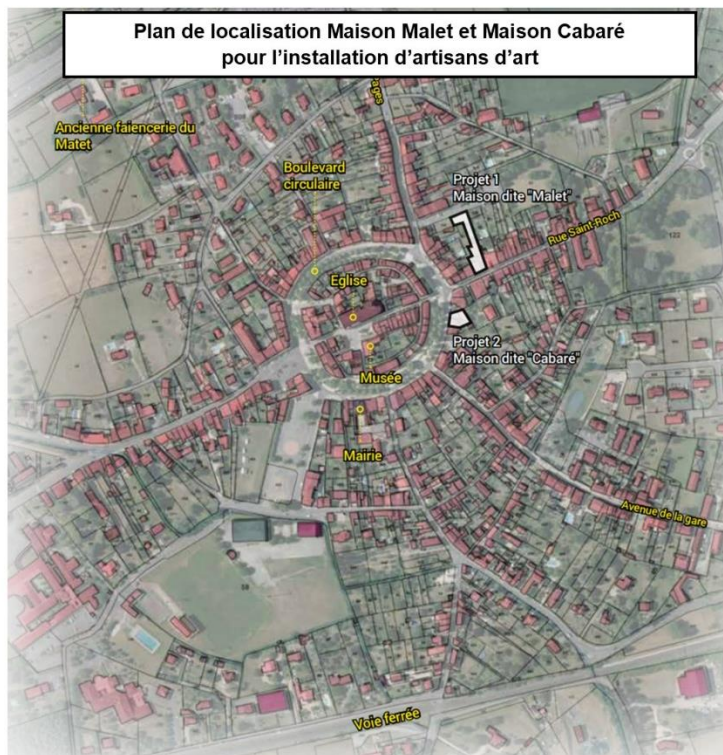
Calendrier 2025 > 2026

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Favoriser l'installation d'artisans d'art

Annexes Plan de localisation + Projet d'aménagement (voir page suivante)



Plan de localisation des projets Maison Cabaré et Maison Malet



Projet d'aménagement maison Cabaré

FICHE ACTION N° 21.08 MT

Réhabilitation de 2 ateliers-logements rue Saint-Roch

Action inscrite dans l'orientation Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels

Répondant aux axes 21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoirs-faires locaux

Statut En projet **Niveau de priorité** Faible

Commune concernée **Martres-Tolosane** **Localisation** **Périmètre ORT**

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Proposer deux logements ateliers pour artisans d'art en cœur de ville dans des anciens bâtiments communaux.

Partenaires Région, Département

Budget prévisionnel 400 000 € **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2027 > 2028

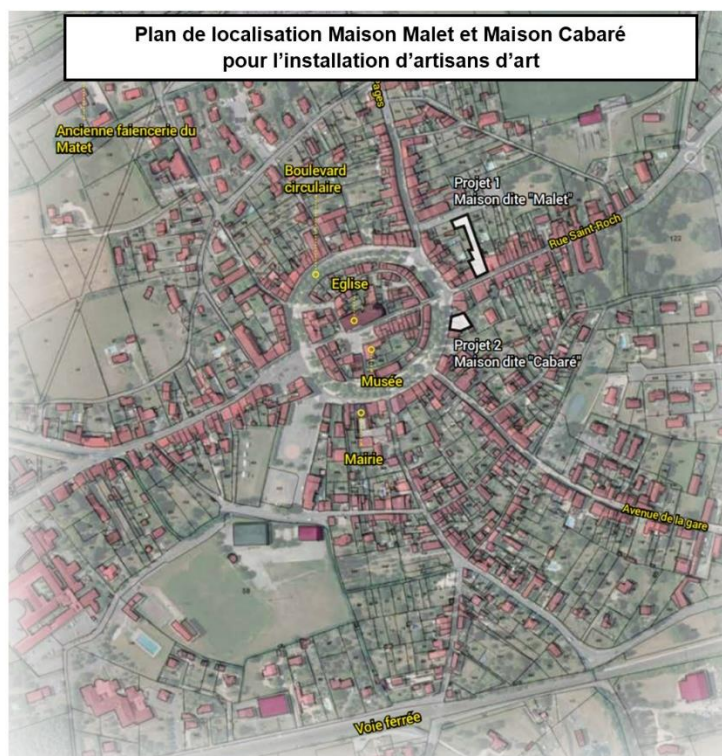
Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux ; Nombre d'artisans installés dans les ateliers rénovés

Conséquence sur la fonction de centralité Favoriser l'installation d'artisans d'art

Annexes Plan de localisation + Projet d'aménagement (voir page suivante)





Plan de localisation des projets Maison Cabaré et Maison Malet



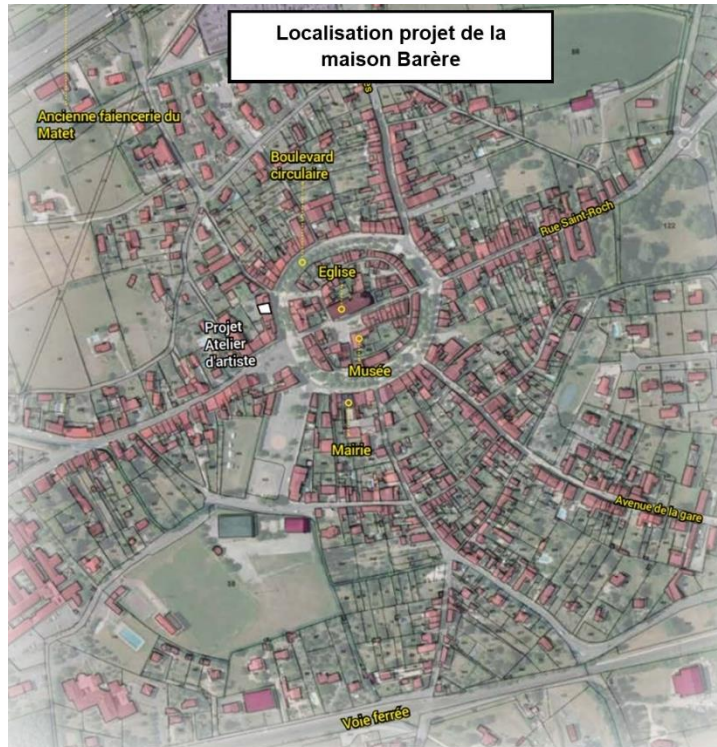
Projet d'aménagement maison Malet

FICHE ACTION N° 21.09 MT

Création d'un atelier-logement dans l'ancienne maison Barrère

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoirs-faires locaux		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action	Réhabilitation d'une maison dans le cadre du projet d'ensemble autour de la cour du Matet		
Partenaires	Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, CAUE, ABF, OPH		
Budget prévisionnel	200 000 €	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023 : études 2024 : travaux		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	SCoT du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux ; Installation d'artisans dans l'atelier		
Conséquence sur la fonction de centralité	Développement des métiers d'art et valoriser		
Annexes	Plan CAUE 31		





Plan de localisation de la maison Barrère (étoile)



Proposition d'aménagement maison Malet

FICHE ACTION N° 21.10 MT

Créer une indication géographique pour la faïence de Martres-Tolosane

Action inscrite dans l'orientation Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels

Répondant aux axes 21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoir-faires locaux

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Réalisation d'une fiche PCI (Patrimoine Culturel Immatériel) pour la faïence de Martres-Tolosane dans le but de créer une indication géographique.

Partenaires CMA Occitanie

Budget prévisionnel 3 000 € **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2023 : fiche PCI

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane

Indicateurs de suivi et d'évaluation Lancement des démarches ; Mise en place de l'indication géographique

Conséquence sur la fonction de centralité Sauvegarde du patrimoine faïencier



FICHE ACTION N° 21.11 MT

Création de la route de la romanité - Numérisation du patrimoine

Action inscrite dans l'orientation Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels

Répondant aux axes 21. Valoriser le patrimoine bâti, l'histoire et les savoir-faires locaux

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Projet réalisé en lien avec la valorisation d'un itinéraire culturel régional dédié à la Romanité et mettant en relation les différents sites de la Région dont la commune de Martres-Tolosane sur laquelle se trouve la Villa Chiragan et un savoir-faire faïencier.

Partenaires Région Occitanie

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2025 > 2028

Lien autres programmes et contrats territorialisés

Indicateurs de suivi et d'évaluation Part des éléments numérisés sur l'ensemble des documents à disposition ; Nombre de visiteurs annuels à Martres Tolosane

Conséquence sur la fonction de centralité Renforcement de la visibilité de la commune comme lieu important pour le tourisme et la culture



FICHE ACTION N° 22.01 C

Création d'un espace naturel sensible

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	22. <i>Préserver les paysages naturels et la biodiversité par sa mise en valeur et la sensibilisation du grand public</i>		
Statut	Engagée	Niveau de priorité	Faible
Commune concernée	Cazères	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Cazères-sur-Garonne		
Description de l'action	<p>Sur la zone identifiée Natura 2000 FR7312010, mettre en place les recommandations de gestion des bords de Garonne (Ramier et Jardin Garonne) à Cazères prévues par la signature de la charte Natura2000 en vue de faire évoluer les pratiques de gestion des espaces naturels et identifier les valeurs en biodiversité. Selon le diagnostic de l'atlas de la biodiversité, ces territoires peuvent évoluer en contrat de gestion ENS.</p>		
Partenaires	Département de la Haute-Garonne, Ligue protectrice des Oiseaux, SMEAG, SMGALT, Pays Sud Toulousain, Maison Garonne, Cazères Ethique		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2024		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Cazères, SCoT et PCAET du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Création du périmètre		
Conséquence sur la fonction de centralité	Préservation des espaces naturels menacés et sensibilisation des habitants et visiteurs		
Annexes	Plan de situation (voir page suivante)		

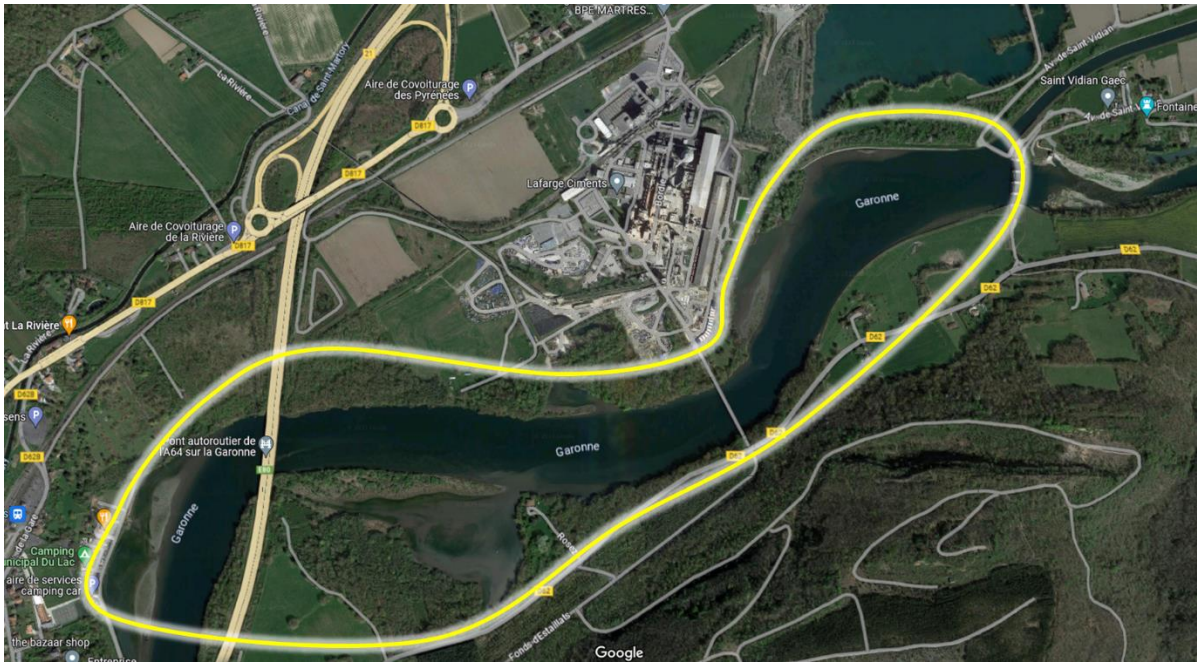


Plan de situation du site envisagé pour créer un espace naturel sensible

FICHE ACTION N° 22.01 MT

Création d'un espace naturel sensible autour du barrage

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	22. <i>Préserver les paysages naturels et la biodiversité par sa mise en valeur et la sensibilisation du grand public</i>		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action			
Le périmètre de l'espace naturel sensible pourrait autour du barrage EDF (lac, héronnière, biodiversité, zone Natura 2000, zone ZNIEFF pour la directive oiseaux et la directive habitat, ...). Il impliquerait également les communes de Bousens, Roquefort et Mauran. Il s'agit d'élaborer un plan de gestion et de mettre en œuvre des actions de protection, valorisation (parcours de visite, support pédagogique, chemin de randonnée...).			
Partenaires	Département de la Haute-Garonne, EDF, SM GALT, Pays Sud Toulousain communes voisines		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2025 > 2028		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane, SCoT et PCAET du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Création du périmètre ; Nombre d'actions de valorisation/protection menées		
Conséquence sur la fonction de centralité	Sauvegarde espace naturel		
Annexes	Plan de situation (voir page suivante)		



Plan de situation du site envisagé pour créer un espace naturel sensible

FICHE ACTION N° 22.01 R

Création d'un espace naturel sensible

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	22. <i>Préserver les paysages naturels et la biodiversité par sa mise en valeur et la sensibilisation du grand public</i>		
Statut	Engagée	Niveau de priorité	Faible
Commune concernée	Rieumes	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Rieumes		
Description de l'action	<p>Il s'agit d'inscrire deux zones humides situées autour du lac de la Bure, afin de préserver ces espaces menacés par des espèces invasives et d'aménager des parcours pédagogiques (panneaux, palissades en bois). Ce projet est mené en lien avec les services du Département et complémentaire au projet de Tour du Lac (action 23.07 R) et de liaison avec le chemin des hospitaliers.</p>		
Partenaires	Département de la Haute-Garonne, SMEAG, SMGALT, Pays Sud Toulousain		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2023 > 2024		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Rieumes, SCoT et PCAET du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Création du périmètre		
Conséquence sur la fonction de centralité	Préservation des espaces naturels menacés et sensibilisation des habitants et visiteurs		
Annexes	Plan de situation (voir page suivante)		



Plan de situation des sites envisagés pour la création d'un espace naturel sensible

FICHE ACTION N° 22.02 C

Atlas de la biodiversité communale

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	22. <i>Préserver les paysages naturels et la biodiversité par sa mise en valeur et la sensibilisation du grand public</i>		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Cazères	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Cazères-sur-Garonne		

Description de l'action

La commune de Cazères a un haut potentiel de biodiversité par la présence de la Garonne avec ses berges arborées, de nombreux ruisseaux et d'une grande zone humide référencée par le Département de la Haute-Garonne. En complément de l'élaboration d'une stratégie de gestion des espaces verts avec le CAUE, la municipalité souhaite développer la connaissance de la biodiversité locale et les actions de sensibilisation auprès de la population mais également des élus et agents municipaux.

En plus des atouts naturels, la commune dispose d'un site majeur pour animer et faire connaître la biodiversité : la Maison Garonne, composée d'un musée avec expositions temporaires gérées par la commune.

La réalisation de cet atlas comprend l'analyse de données existantes et la réalisation d'inventaires par des experts naturalistes et également participatifs. Le rapport d'étude donnera lieu à des actions de sensibilisation et au développement de support de communication.

Partenaires	Etat, Union Européenne (LEADER), OFB, LPO, Pays Sud Toulousain		
Budget prévisionnel	35 000 €	Plan de financement prévisionnel	Office Français de la Biodiversité : 24 000 € Mairie : 11 000 €
Calendrier	2023 > 2026		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	SCoT et PCAET du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Création de l'Atlas ; Nombre d'actions de communication autour de l'Atlas		
Conséquence sur la fonction de centralité	Préservation des bonnes conditions de cohabitation entre la biodiversité et l'activité humaine, valorisation de la biodiversité en ville		

FICHE ACTION N° 22.03 R

Parcours de santé et éducation à la forêt, mise en valeur de l'arboretum

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	22. <i>Préserver les paysages naturels et la biodiversité par sa mise en valeur et la sensibilisation du grand public</i>		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Rieumes	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Rieumes		
Description de l'action			
<p>Par la création d'un parcours de santé et d'éducation à la forêt, il s'agit de créer un "plateau technique" où les enseignants des établissements de la commune peuvent se rendre et trouver tout le nécessaire à l'organisation d'une séquence pédagogique.</p> <p>Ces actions pédagogiques comprennent notamment la plantation d'espèces (nouvelles espèces de chênes, résineux...), la prise en compte de pronostics climatiques, l'observation de parcelles qui évoluent sans intervention humaine.</p> <p>La municipalité travaille avec les établissements scolaires de la commune, le SMGALT et l'ONF.</p> <p>Enfin, concernant l'arboretum (environ 2 ha), la municipalité réfléchit à l'intégration de cet espace actuellement peu accessible dans le parcours touristique de la commune.</p>			
Partenaires	Collège, lycée, SMGALT, ONF		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023 > 2024		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Rieumes		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Création du parcours		
Conséquence sur la fonction de centralité	Valorisation de la forêt auprès des jeunes publics et de la population, valorisation de la qualité du cadre de vie		

FICHE ACTION N° 22.04 R

Reforestation et diversification des essences d'arbres et de fleurs

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	22. <i>Préserver les paysages naturels et la biodiversité par sa mise en valeur et la sensibilisation du grand public</i>		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Rieumes	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Rieumes		
Description de l'action	<p>La commune souhaite engager un partenariat avec la société à mission "Créateur de forêt" dont l'objectif est de répondre à l'érosion de la biodiversité par le développement de forêt sur des parcelles communale. Ce partenariat prend la forme d'une obligation réelle environnementale, outil juridique actant que ce terrain sera uniquement voué à la préservation de la biodiversité pendant 99 ans au moins.</p> <p>Pour cela, Créateur de forêt a besoin d'un terrain d'au moins 1,5 ha, classé en zone N du PLU et non-exploité pour l'activité agricole. Il peut s'agir d'un espace ayant besoin de reconstitution de son écosystème. La commune recherche un terrain répondant à ses caractéristiques.</p> <p>Sur ce terrain, seront plantées des espèces diversifiées pour accueillir un écosystème riche. Il s'agira également d'un outil de sensibilisation pour le grand public, les établissements scolaires.</p> <p>En complément, la commune souhaite réaliser des investissements autour de la petite faune avec des habitats pour insectes et chiroptères.</p>		
Partenaires	Créateur de forêt, ONF, Pays Sud Toulousain, Arbres et Paysages d'Autan		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2024 > 2025		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	SCoT et PCAET du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'essences différentes présentes sur le périmètre		

Conséquence sur la
fonction de
centralité

Développement d'un outil pédagogique et touristique complémentaire aux
équipements existants sur la commune

Annexes

Perspective du projet de reforestation (ci-dessous)



Perspective de développement d'une parcelle faisant l'objet de reforestation,
Créateur de forêt

FICHE ACTION N° 22.05 MT

Parcours nature : chemin de randonnée avec panneaux d'interprétation faune-flore

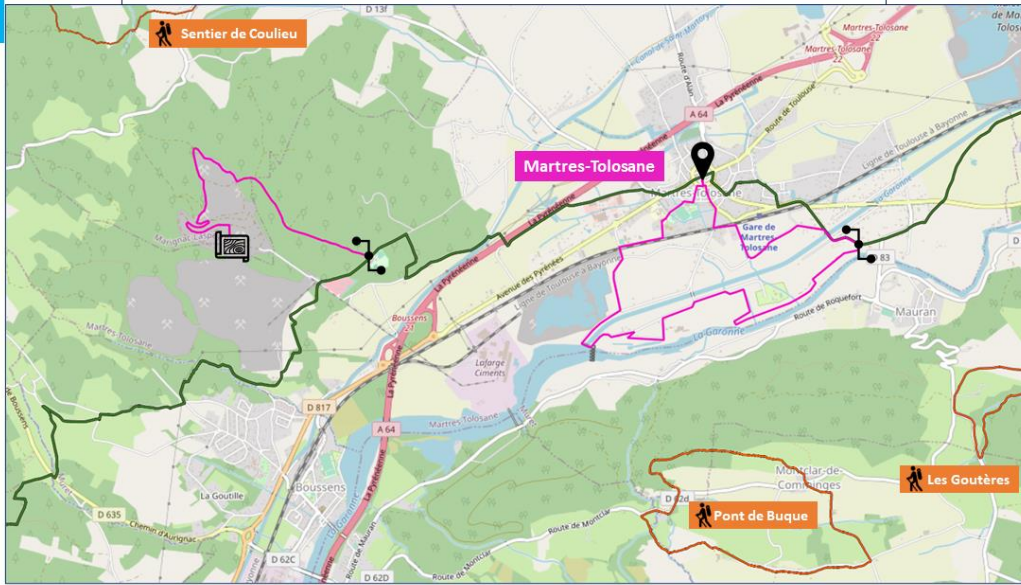
Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	22. <i>Préserver les paysages naturels et la biodiversité par sa mise en valeur et la sensibilisation du grand public</i>		
Statut	Engagée	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Office de tourisme Cœur de Garonne		
Description de l'action	<p>Balises et aménagements du sentier nature à Martres-Tolosane :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 panneaux biodiversité - 1 hôtel à insectes - 1 observatoire au barrage de Saint-Vidian - 2 panneaux volet patrimoine autour du site de Chiragan <p>Intérêt touristique majeur pour ce sentier car il épouse une bonne partie de l'itinéraire de randonnée "Via Garona". Le départ se fait au centre-ville, la boucle représente 7,2kms.</p>		
Partenaires	Département de la Haute-Garonne, Mairie de Martres-Tolosane		
Budget prévisionnel	5 300 €	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023 > 2024		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PDIPR Haute-Garonne		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Création du parcours ; Nombre de visiteurs du parcours		
Conséquence sur la fonction de centralité	Ouverture d'un nouveau sentier offrant un cadre de vie agréable pour les habitants et les visiteurs		
Annexes	Plan de situation (voir page suivante)		



PROJETS
2023

RANDONNEE MARTRES-TOLOSANE

sentier nature + sentier table d'orientation + 2 connexions Via Garona



Plan de situation du parcours nature (boucle rose à droite du plan)

FICHE ACTION N° 23.01 MT

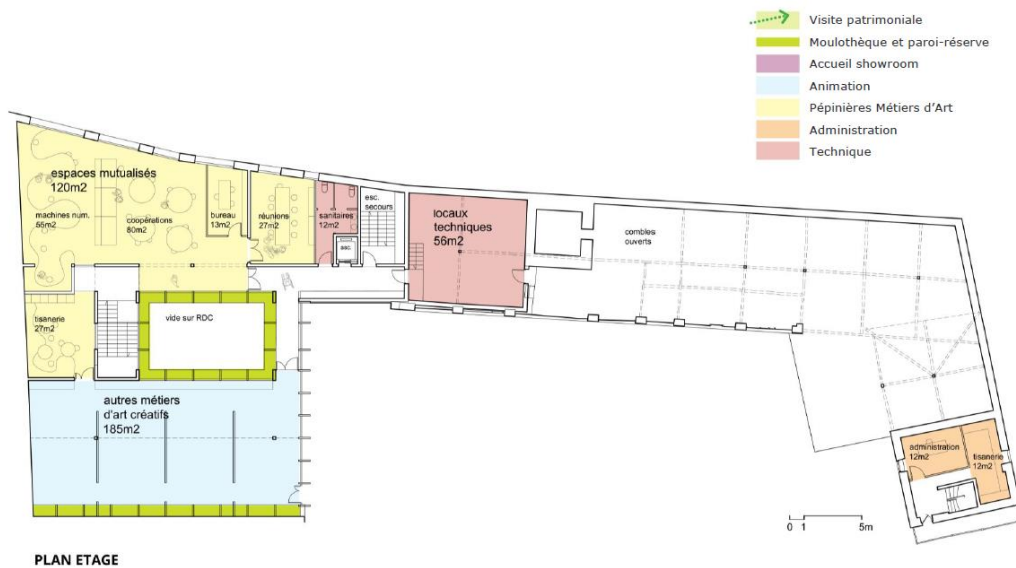
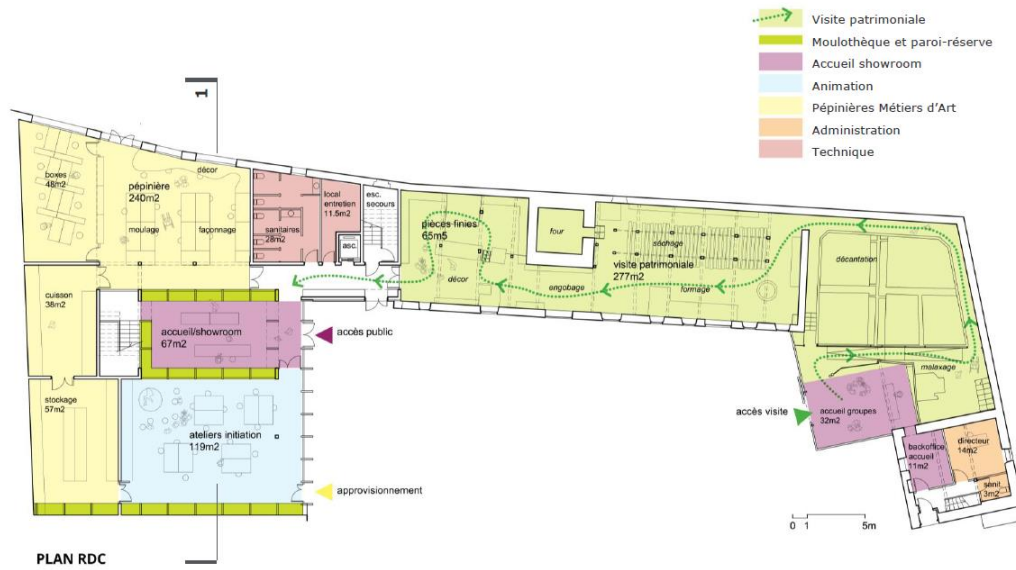
Réhabilitation de la Faïencerie du Matet : visite, animation, pépinières

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action	<p>A partir de l'étude de faisabilité réalisée sur la faïencerie du Matet la commune souhaite structurer son pôle artisanal par la création d'un lieu patrimonial qui comprendrait plusieurs fonctions : un pôle de visite sur le savoir-faire faïencier, une moulothèque, une pépinière d'entreprise pour des artisans d'art et un lieu de formation et d'initiation.</p> <p>Ce projet serait porté de façon multipartenarial et développerait des liens avec le Lycée de Cazères et la pépinière d'entreprise existante de Martres-Tolosane.</p>		
Partenaires	Région, Département, CMA Occitanie, CMA31		
Budget prévisionnel	4 607 117 €	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2024: candidature Phase 2 AMI PICC		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-centre de Martres-Tolosane		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux ; Ouverture du site ; Nombre de visiteurs		
Conséquence sur la fonction de centralité	Sauvegarde du savoir-faire faïencier et création d'un équipement culturel structurant pour le territoire		
Annexes	Plans d'aménagement (voir page suivante)		



Faisabilité architecturale

Principes d'intégration



Plans d'aménagement du projet de la Faïencerie du Matet

FICHE ACTION N° 23.02 MT

Redynamisation du musée de France et création d'un parcours de la terre

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Martres-Tolosane		
Description de l'action	Actualisation du Projet scientifique et Culturel du Musée		
Partenaires	Etat, Région,		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier			
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-centre de Martres-Tolosane		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de visiteurs du musée / an ; Diversité géographique des visiteurs		
Conséquence sur la fonction de centralité	Actualisation du Musée de France		



FICHE ACTION N° 23.03 C

Transformation galerie sous l'église en lieu d'exposition temporaire

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Faible
Commune concernée	Cazères	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Cazères-sur-Garonne		

Description de l'action

Cette galerie située sous l'église Notre-Dame est accessible depuis l'escalier public descendant à la Garonne sur le côté Sud de l'église. Cette galerie offre un panorama exceptionnel sur le fleuve. Avec l'accord de l'Architecte des bâtiments de France, la commune souhaite transformer cette galerie en lieu d'exposition temporaire, ouverte au public.

Partenaires	ABF, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne, Office de tourisme Cœur de Garonne		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2025		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Cazères		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'expositions accueillies / an ; Nombre de visiteurs		
Conséquence sur la fonction de centralité	Valorisation du patrimoine et développement de l'offre touristique et culturelle sur la commune		

FICHE ACTION N° 23.04 C

Renforcement de l'offre culturelle : partenariats avec Pronomade(s) et Festival du Comminges

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	Engagée	Niveau de priorité	Faible
Commune concernée	Cazères	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Cazères-sur-Garonne		
Description de l'action			
<p>Afin de diversifier l'offre culturelle de la commune, la Mairie lance un partenariat avec deux acteurs culturels importants du territoire : Pronomade(s) et Festival du Comminges. Ces associations auront en charge de proposer deux offres culturelles chacune dans l'année sur la commune.</p> <p>Basée à Encausse-les-Thermes, Pronomade(s) propose des évènements ou des actions de médiation culturelle mettant en relation le théâtre avec l'espace public et les territoires.</p> <p>Basée à Saint-Bertrand-de-Comminges, Festival du Comminges organise principalement des concerts de musique classique dans des lieux patrimoniaux.</p>			
Partenaires	Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne, Pronomade(s), Festival du Comminges		
Budget prévisionnel	24 000 €	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2023 > 2024		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Cazères		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Mise en place des partenariats ; Organisation des évènements ; Fréquentation des évènements		
Conséquence sur la fonction de centralité	Développement de l'offre culturelle sur la commune pour les habitants et le territoire		

FICHE ACTION N° 23.04 MT

Espace Angonia : ouverture et développement de la programmation culturelle

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action	Structuration de la programmation et du fonctionnement du nouveau centre culturel Angonia		
Partenaires	Leader, Etat, Région, Département		
Budget prévisionnel	343 864 €	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2024		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-centre de Martres-Tolosane		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Ouverture du site ; Nombre d'évènements culturels / an ; Nombre de visiteurs / an		
Conséquence sur la fonction de centralité	Développement culturel		



FICHE ACTION N° 23.04 R

Renforcement de l'offre culturelle : aménagement de locaux pour l'école de musique

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Faible
Commune concernée	Rieumes	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Rieumes		
Description de l'action			
Actuellement les cours ont lieu dans la salle Hélia T'Hézan. Cette salle n'étant pas adaptée pour accueillir des cours de musique. La commune recherche des locaux à aménager ou réhabiliter pour accueillir l'école de musique dans de meilleures conditions.			
Partenaires	Etat, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2023 : études		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Rieumes		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Lancement des études ; Réalisation des travaux		
Conséquence sur la fonction de centralité	Développement de la pratique musicale pour les habitants du territoire		



FICHE ACTION N° 23.05 C

Dynamisation de la Maison Garonne

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Cazères	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Cazères-sur-Garonne		
Description de l'action	Il s'agit de s'appuyer sur ce lieu structurant pour renforcer les animations réalisées sur le site, diversifier ses usages et faire connaître cet espace comme lieu d'accueil des événements.		
Partenaires	Banque des Territoires, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2024 > 2028		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Cazères		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'événements accueillis à la Maison Garonne ; Nombre de visiteurs / an		
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcement de l'attractivité du lieu et des berges de la Garonne comme lieu d'animation		
Annexes	Plan de situation + Photo (voir page suivante)		





Plan de situation de la Maison Garonne



Photo de la Maison Garonne

FICHE ACTION N° 23.06 C

Création du Festival des Fleuves du Monde

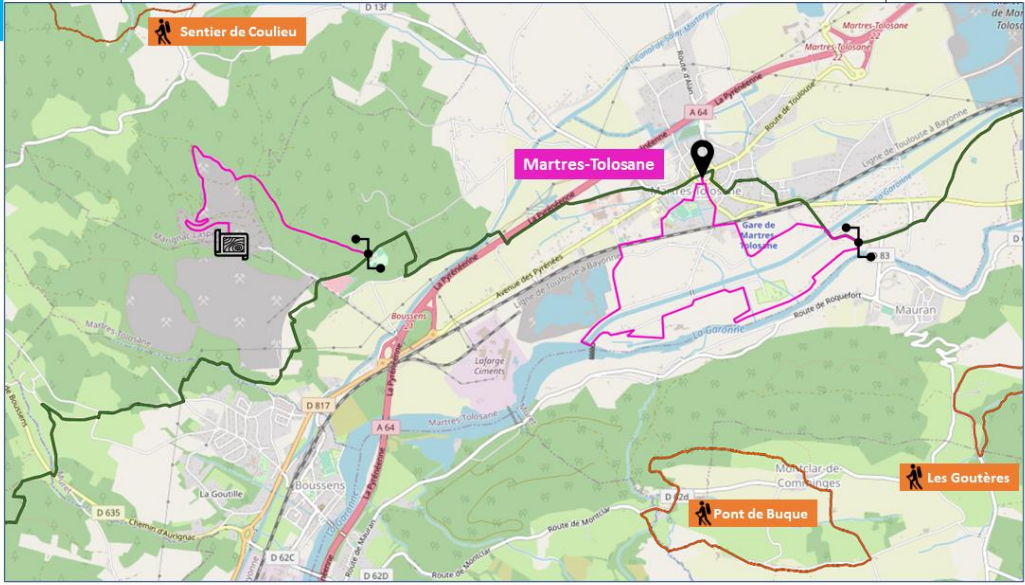
Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Cazères	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Cazères-sur-Garonne		
Description de l'action			
<p>Afin de renouer avec son identité tournée vers le fleuve, la municipalité souhaite créer un festival orienté sur la valorisation des identités culturelles associées à des fleuves. Ainsi, dans le cadre d'une organisation bisannuelle, le festival invite un fleuve du monde, d'Europe dans un premier temps, afin de faire découvrir sa culture, ses savoirs-faires, ses artistes, sa littérature, son territoire et sa gastronomie. L'évènement pourra investir plusieurs lieux du centre-bourg et notamment les berges de la Garonne et la Maison Garonne.</p> <p>Une première édition est envisagée pour 2025. Une programmation liée au festival pourra être envisagée entre les éditions autour notamment de sujets comme la gestion de l'eau.</p>			
Partenaires	Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2024 > 2028		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Cazères		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Création du festival ; Nombre de participants		
Conséquence sur la fonction de centralité	Création d'un évènement culturel contribuant à la valorisation du fleuve, aux échanges culturels et au rayonnement de la commune		

FICHE ACTION N° 23.07 MT

Création d'un chemin de randonnée vers la table d'orientation Cassagnau

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	Engagée	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Office de tourisme Cœur de Garonne		
Description de l'action	La création d'un itinéraire de randonnée vers la table d'orientation Cassagnau avec panneaux touristiques (en lien avec Voltalia Laffarge) est en cours de réflexion.		
Partenaires	Département de la Haute-Garonne, Mairie de Martres-Tolosane, Voltalia Laffarge		
Budget prévisionnel	5 300 €	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023 > 2024		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PDIPR Haute-Garonne		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux ; Installation d'un balisage effectif		
Conséquence sur la fonction de centralité	Ouverture d'un nouveau sentier offrant un cadre de vie agréable pour les habitants et les visiteurs		
Annexe	Plan de situation (voir page suivante)		

RANDONNEE MARTRES-TOLOSANE
sentier nature + sentier table d'orientation + 2 connexions Via Garona

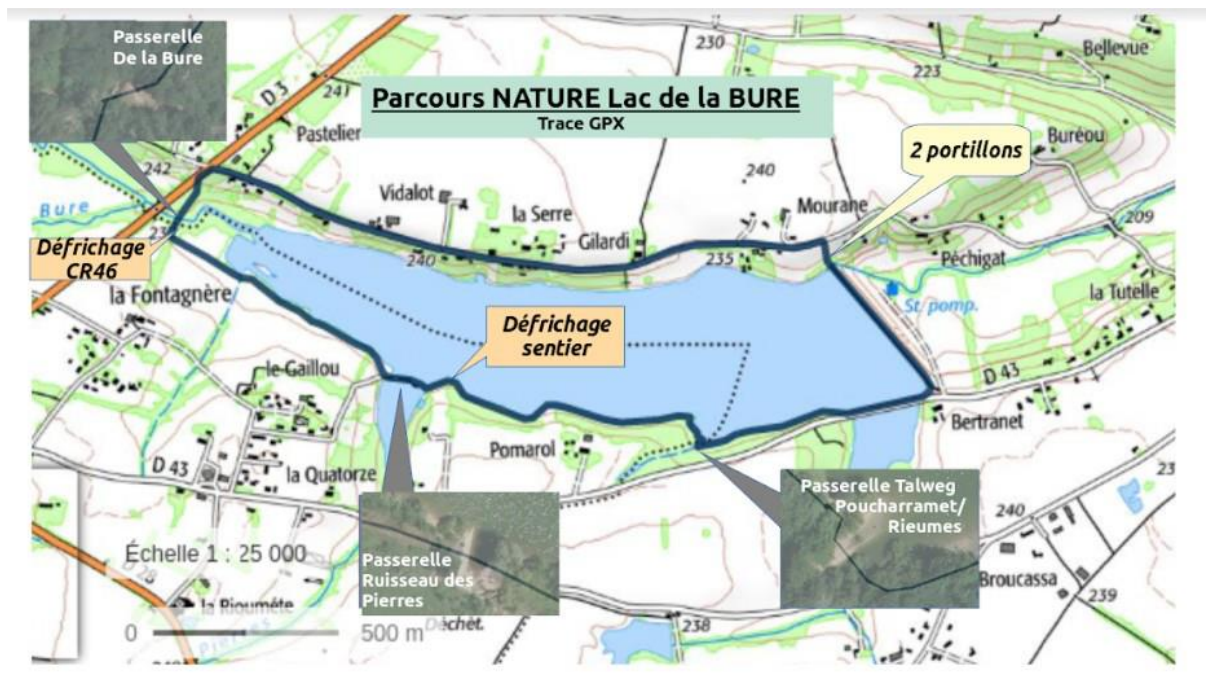


Chemin de randonnée vers la table d'orientation de Cassagnau (tracé en rose à gauche du plan)

FICHE ACTION N° 23.07 R

Création d'un chemin de randonnée "Tour du lac de la Bure"

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	Engagée	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Rieumes	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Rieumes		
Description de l'action			
<p>En lien avec le circuit des hospitaliers, la commune porte, avec la Mairie de Poucharramet, un projet d'aménagement d'un cheminement piétonnier autour du Lac de la Bure.</p> <p>Afin d'assurer la conformité du projet avec la préservation de l'environnement (présence d'une héronnière en bord de lac), la commune doit envisager une nouvelle option d'itinéraire en retrait par rapport au lac. N'ayant pas la maîtrise foncière des parcelles envisagées pour l'itinéraire alternatif, la commune engage un travail auprès des propriétaires concernés pour permettre le passage du cheminement.</p>			
Partenaires	OT Cœur de Garonne, Département de la Haute-Garonne, SM GALT, Mairie de Poucharramet		
Budget prévisionnel	35 000 € (montant provisoire)	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023 > 2024		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PDIPR Haute-Garonne		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux ; Installation d'un balisage effectif		
Conséquence sur la fonction de centralité	Ouverture d'un nouveau sentier offrant un cadre de vie agréable pour les habitants et les visiteurs		
Annexes	Tracé initial du projet (voir page suivante)		



Tracé initial en cours de révision

FICHE ACTION N° 23.08 MT

Création d'une boucle équestre en lien avec la Route européenne d'Artagnan

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Office de tourisme Cœur de Garonne		
Description de l'action	En lien avec la traversée de la Route européenne d'Artagnan au nord de l'intercommunalité. Création de boucles équestres sur le reste du territoire.		
Partenaires	Mairie de Martres-Tolosane, Département de la Haute-Garonne		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2024 > 2028		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PDIPR Haute-Garonne		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Balisage de l'itinéraire ; Nombre d'utilisateurs / an		
Conséquence sur la fonction de centralité	Développement d'une nouvelle activité touristique		



FICHE ACTION N° 23.08 R

Création d'aménagements pour accueillir la Route européenne d'Artagnan

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Rieumes	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Rieumes		

Description de l'action

Afin d'accueillir les randonneurs équestres empruntant la Route européenne d'Artagnan, itinéraire culturel du Conseil de l'Europe, la commune a identifié des lieux stratégiques à aménager et les équipements à proposer pour permettre une pause, courte ou longue, aux randonneurs. Pour cela, la commune étudie notamment l'installation d'équipements pour une pause courte au niveau du château d'eau (en centre-bourg), de la chapelle de l'Ormette et du parc d'aventure Tepacap. Ces équipements comprendront à minima une barre d'attache avec anneaux, un point d'eau et une caisse à crottin. Pour une pause longue, la commune recherche actuellement un site à proximité des hébergements existants et permettant l'installation d'une borne électrique, d'un point d'eau et éventuellement de l'assainissement.

Les différents services et hébergements pouvant intéresser les randonneurs équestres feront l'objet d'un "road book" réalisé avec l'Office de tourisme intercommunal Cœur de Garonne. Le territoire est traversé par la Route de l'Infante, une des six routes équestres de la Route d'Artagnan, reliant Lupiac (où D'Artagnan est né) à Maastricht (où D'Artagnan est mort).

Partenaires	Office de tourisme Cœur de Garonne, Association Européenne Route d'Artagnan	
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel
Calendrier	2023 : études	
Lien autres programmes et contrats territorialisés	-	



Indicateurs de suivi et d'évaluation

Installation des équipements ; Nombre d'utilisateurs des équipements

Conséquence sur la fonction de centralité

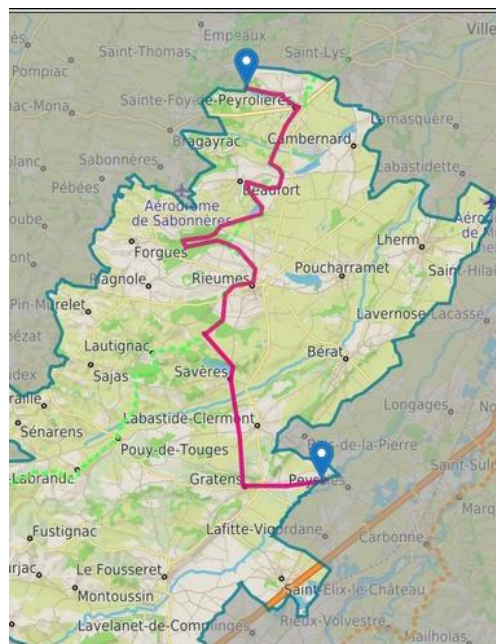
Diversification de l'offre touristique pour le territoire et le centre-bourg

Annexes

Carte des différentes routes + Carte de la section traversant la cc (voir ci-dessous)



Carte des itinéraires de la Route européenne d'Artagnan



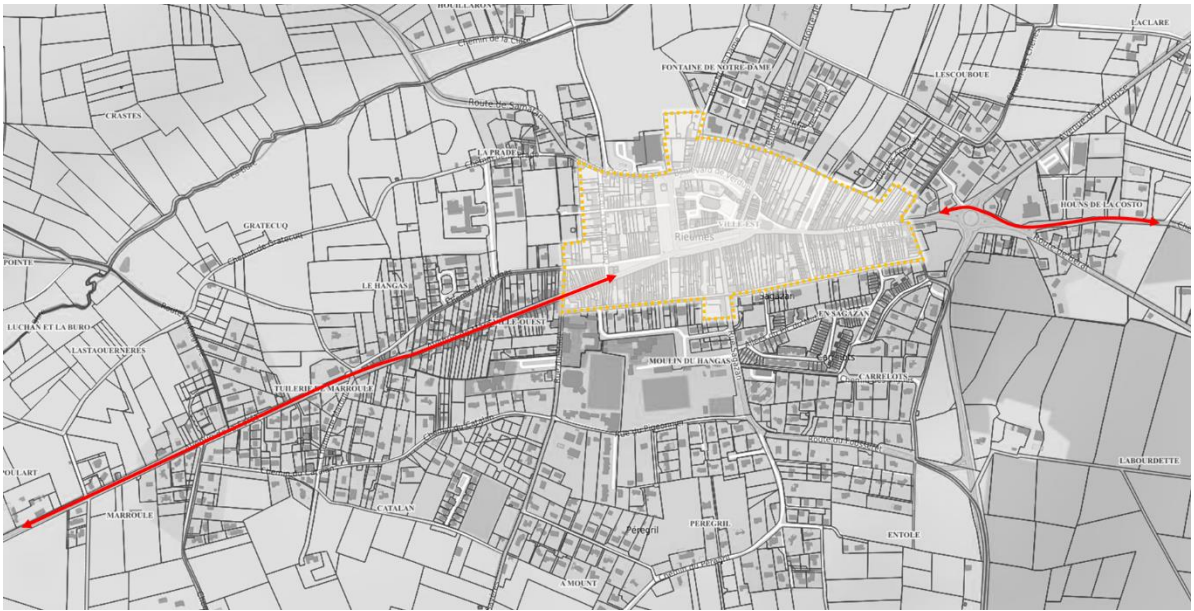
Carte de la section traversant le territoire de Cœur de Garonne

FICHE ACTION N° 23.09 R

Liaisons douces pôles touristiques - centre-ville

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	Engagée	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Rieumes	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Rieumes		
Description de l'action	Développement et amélioration des liaisons douces entre la forêt et le centre-ville, et entre le lac et le centre-ville. Il s'agit d'aménager un cheminement piétonnier avenue de la Forêt et un autre à l'entrée de Rieumes au niveau du rond-point du Compas et de travaux d'urbanisation avenue du Commandant Delattre.		
Partenaires	Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, CC Cœur de Garonne		
Budget prévisionnel	682 000 €	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Rieumes, PCAET du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux		
Conséquence sur la fonction de centralité	Amélioration des déplacements piétons depuis les pôles touristiques et de loisirs structurants vers le centre-ville		
Annexes	Plan de situation des projets (voir page suivante)		





Plan de situation des projets de liaisons douces pôles touristiques - centre-ville

FICHE ACTION N° 23.10 MT

Maison Mas : aménagement d'une auberge du Comminges et des abords

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action			
<p>La commune est propriétaire d'un ensemble immobilier qui a été incendiée en 2000. Il a eu fonction d'auberge jusque dans les années 80. La municipalité souhaite réhabiliter ce bâtiment.</p> <p>De gros travaux de reconstruction et d'aménagements sont nécessaires pour remettre cet établissement en fonction.</p> <p>Cet établissement abritera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un restaurant semi-gastronomique proposant une cuisine régionale avec des produits de qualité et issus de producteurs locaux, - Un hôtel de 7 chambres, à l'étage, desservi par un ascenseur - Une boutique de produits locaux. <p>Situé en plein cœur du village, les visiteurs pourront profiter de leur arrêt sur Martres-Tolosane pour passer une nuit et profiter pleinement des activités offertes par la commune et le territoire.</p>			
Partenaires	Banque des Territoires, Etat, ARAC, CAUE, CDT, Tables et Auberges de France, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain		
Budget prévisionnel	1 625 000 €	Plan de financement prévisionnel	En cours de définition
Calendrier	2023 : montage plan de financement		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-centre de Martres-Tolosane		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux ; Identification et accueil d'un porteur de projet ; Fréquentation de l'auberge		



Conséquence sur la
fonction de
centralité

Atractivité touristique de la commune en proposant un service d'hôtellerie
non présent actuellement sur la commune.

Annexes

Plan de situation + Projet d'aménagement (voir ci-dessous)



Plan de situation (étoile)

/ Le rez-de-chaussée – l'auberge, la boutique, le lobby d'hôtes...

Place Dulton

Accès jardin

Tour de Villa

/ Le niveau 1 – un alternative à 7 chambres / 1 logement indépendant T1 bis

Place Dulton

jardin
Tour de Villa

auberges
de villas

Projet d'aménagement

FICHE ACTION N° 23.11 MT

Création d'une aire de repos avec mobilier urbain entrée Nord

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action			
Dans le cadre de la labellisation à Village-étape, la commune souhaite proposer de nouvelles aires d'accueil. Une aire sera proposée à l'entrée nord de la ville en provenance de Toulouse. Située à proximité d'un ancien garage automobile, dans une ancienne station essence elle permettra de valoriser par des panneaux un film tourné à Martres-Tolosane "L'été en pente douce".			
Partenaires	-		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2025 > 2026		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-centre de Martres-Tolosane		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux		
Conséquence sur la fonction de centralité	Développement touristique		
Annexe	Plan de situation (voir page suivante)		



Plan de situation (étoile)

FICHE ACTION N° 23.12 C

Animation/embellissement des berges de la Garonne

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	Engagée	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Cazères	Localisation	Périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Cazères-sur-Garonne		
Description de l'action	<p>Renouvellement de la convention de mise à disposition du local pour accueillir une guinguette durant la période estivale et des animations</p> <p>Réflexion sur la végétalisation des berges de la Garonne (actuellement très minéralisées) et l'insertion paysagère du stationnement du parking Garonne.</p>		
Partenaires	Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, CMA, CCI, Pays Sud Toulousain, CC, Cœur de Garonne		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023 > 2028		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Cazères		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux		
Conséquence sur la fonction de centralité	Valorisation des berges de la Garonne comme atout paysager pour le centre-bourg et ses habitants		
Annexes	Plan de situation + Photo (voir page suivante)		





Plan de situation des berges de la Garonne



Photo des berges de la Garonne

FICHE ACTION N° 23.13 MT

Candidatures aux labels : Petites Cités de Caractère, Village-Étape et Haltes - Chemins de St-Jacques

Action inscrite dans l'orientation	Axe 2 - Faire rayonner et protéger les patrimoines culturels, bâtis et naturels		
Répondant aux axes	23. Développer l'offre touristique et culturelle pour animer les centres-bourgs et attirer les visiteurs		
Statut	Engagé	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action			
Afin de contribuer au développement touristique et à la valorisation patrimoniale de la commune. La municipalité a souhaité engager plusieurs labellisations de qualité.			
Partenaires	Engagement volontaire les partenaires seront mobilisés sur des projets d'aménagement pour répondre aux critères des labels		
Budget prévisionnel/définitif	6 500 €	Plan de financement prévisionnel / définitif	Porté uniquement par la commune dans le cadre d'une labellisation
Calendrier	2023 > 2024		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-centre de Martres-Tolosane		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Obtention des labels ; Fréquentation touristique		
Conséquence sur la fonction de centralité	Développement touristique - Valorisation patrimoniale		



FICHE ACTION N° 31.01 C

Dans Cazères à Vélo : création et aménagement de liaisons cyclables

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 31. Développer les mobilités douces et alternatives

Statut Engagée **Niveau de priorité** Médian

Commune(s) concernée(s) Cazères **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

La commune est lauréate de l'appel à projet AVELO2 pour son projet "Dans Cazères à Vélo". Ce projet comprend plusieurs actions : études d'aménagement, services et animations.

En complément du schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain, la commune a identifié plusieurs itinéraires d'intérêt pour la mobilité du quotidien (notamment liaisons gare - zone d'activités/centre-ville). Dans un premier temps, une étude de faisabilité sera engagée afin de confirmer les itinéraires ou proposer des variantes, et de préciser les aménagements nécessaires à réaliser pour garantir la sécurité et le confort des usagers.

Pour les sections d'itinéraires nécessitant des aménagements lourds (ex : site propre, ouvrages d'art), cette étude pourra se poursuivre par une étude de niveau avant-projet.

Partenaires ADEME, CEREMA, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne

Budget prévisionnel 15 000 € (étude de faisabilité) **Plan de financement prévisionnel** Ademe : 8 000 €
Mairie : 8 000 €

Calendrier 2023 : études
2024 : travaux

Lien autres programmes et contrats territorialisés AVELO2, PCAET-PMR / Schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain, Contrat Bourg-Centre de Cazères

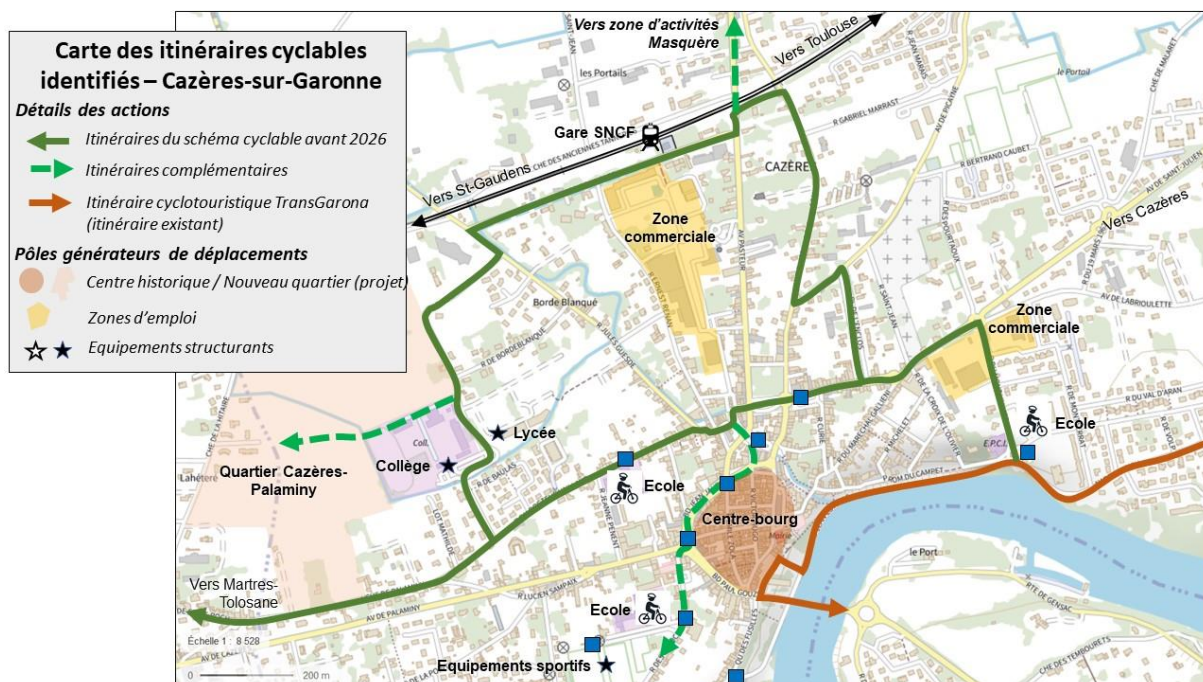
Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux ; Nombre d'utilisateurs de vélos à Cazères

Conséquence sur la
fonction de
centralité

Amélioration des conditions de sécurité et du partage de l'espace public
entre les différents modes de de déplacement, apaisement de la circulation

Annexe

Carte des itinéraires identifiées dans l'appel à projet AVELO2 (voir ci-
dessous)



Carte des itinéraires identifiées dans l'appel à projet AVELO2 à Cazères

FICHE ACTION N° 31.01 MT

Martres à Vélo : création et aménagement de liaisons cyclables

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 31. Développer les mobilités douces et alternatives

Statut Engagée **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

La commune est lauréate de l'appel à projet AVELO2 pour son projet "Martres à Vélo". Ce projet comprend plusieurs actions : études d'aménagement et animations.

En complément du schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain, la commune a identifié plusieurs itinéraires d'intérêt pour la mobilité du quotidien (notamment liaisons gare - zone d'activités/centre-ville). Dans un premier temps, une étude de faisabilité sera engagée afin de confirmer les itinéraires ou proposer des variantes, et de préciser les aménagements nécessaires à réaliser pour garantir la sécurité et le confort des usagers.

Pour les sections d'itinéraires nécessitant des aménagements lourds (ex : site propre, ouvrages d'art), cette étude pourra se poursuivre par une étude de niveau avant-projet.

Partenaires ADEME, CEREMA, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne

Budget prévisionnel 18 360 € (étude de faisabilité) **Plan de financement prévisionnel** Ademe : 9 180 €
Mairie : 9 180 €

Calendrier 2023 : études
2024 > 2028 : travaux

Lien autres programmes et contrats territorialisés AVELO2, PCAET-PMR / Schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain, Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane

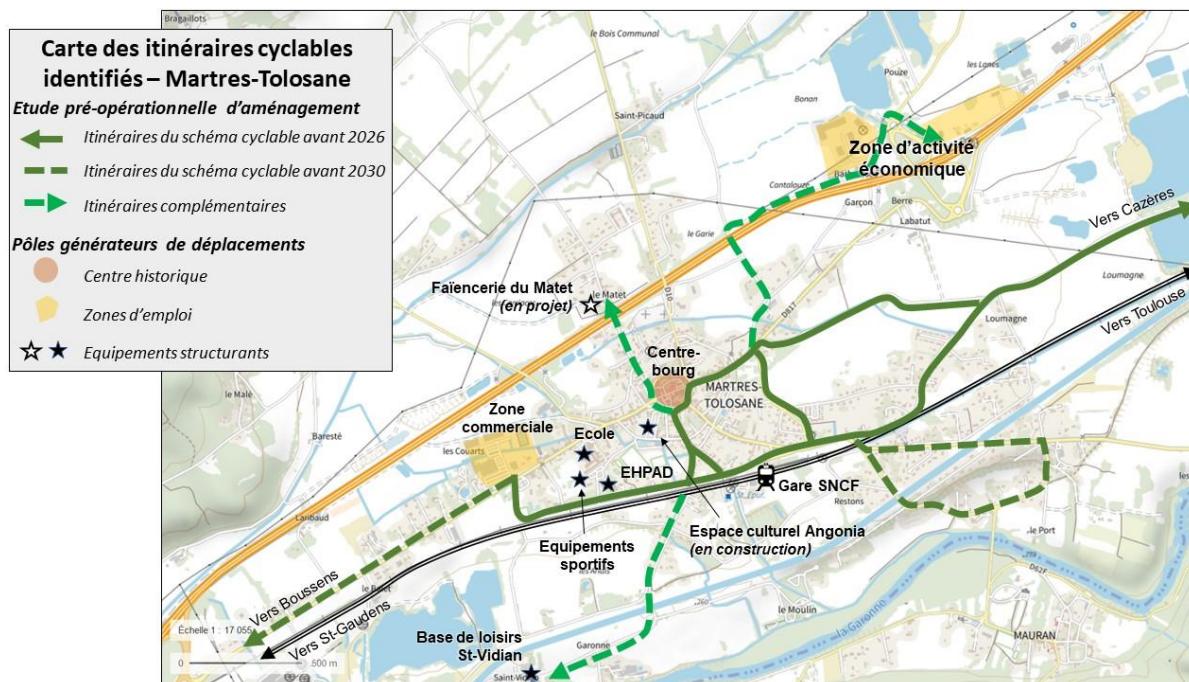
Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux ; Nombre d'utilisateurs de vélos à Martres

Conséquence sur la
fonction de
centralité

Amélioration des conditions de sécurité et du partage de l'espace public
entre les différents modes de de déplacement, apaisement de la circulation

Annexes

Carte des itinéraires identifiées dans l'appel à projet AVELO2 (voir ci-
dessous)



Carte des itinéraires identifiées dans l'appel à projet AVELO2 à Martres-Tolosane

FICHE ACTION N° 31.01 R

Création et aménagement de liaisons douces

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 31. Développer les mobilités douces et alternatives

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Rieumes **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Rieumes

Description de l'action

Les besoins d'amélioration des liaisons douces sont importants que ce soit en termes de sécurité et de confort des cheminements piétons et de développement d'itinéraires cyclables.

Dans un premier temps, la commune souhaite préciser au travers d'un schéma directeur les itinéraires prioritaires, le type d'aménagement et leur coût afin d'établir une programmation sur plusieurs années. Dans un second temps, la commune pourra mener des études de faisabilité sur des itinéraires où les aménagements envisagés sont plus complexes.

Partenaires Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2023 : schéma
2024 : faisabilité

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes, PCAET-PMR / Schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation du schéma directeur

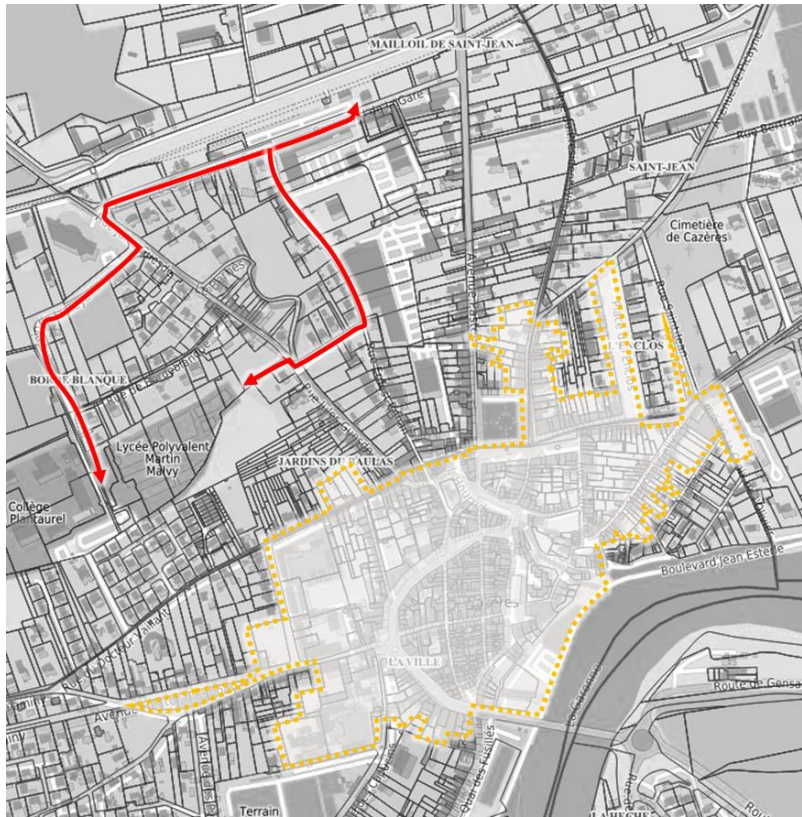
Conséquence sur la fonction de centralité Amélioration des liaisons douces vers le centre-ville pour le confort et la sécurité de tous les usagers

FICHE ACTION N° 31.02 C

Amélioration des accès piétons à la gare et au lycée

Action inscrite dans l'orientation	Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques		
Répondant aux axes	31. Développer les mobilités douces et alternatives		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Cazères	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Cazères-sur-Garonne		
Description de l'action	Il s'agit de faciliter les accès piétons au lycée depuis la gare en mettant en sécurité le cheminement piéton et en menant une réflexion sur les sorties depuis la gare.		
Partenaires	Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, CC Cœur de Garonne		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2024		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Cazères		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Linéaire aménagé		
Conséquence sur la fonction de centralité	Amélioration des déplacements doux sur la commune en intermodalité avec les trains régionaux		
Annexes	Plan des accès piétons gare-lycée (voir page suivante)		





Plan de situation des accès au lycée depuis la gare

FICHE ACTION N° 31.03 MT

Création d'une liaison piétonne entre la rue des Jardins et la cour du Matet

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 31. Développer les mobilités douces et alternatives

Statut Engagée **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Dans le cadre du projet global d'aménagement de la cour du Matet, il est prévu de créer une liaison piétonne entre la cour et la rue des Jardins. Pour cela, la démolition d'une dépendance est envisagée.

Partenaires CAUE, ABF, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2023 > 2024 : études
2025 : travaux

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Amélioration des déplacements piétons vers un pôle associatif structurant

Annexes Plan de situation + Vue satellite de la cour du Matet (voir page suivante)



Plan de situation du projet (flèche rouge)



Vue satellite du projet de liaison piétonne (flèche rouge)

FICHE ACTION N° 31.04 C

Mise en place d'une zone 30

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 31. Développer les mobilités douces et alternatives

Statut En projet **Niveau de priorité** Faible

Commune concernée Cazères **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

Suite à la finalisation des travaux de requalification du centre-bourg, la municipalité souhaite instaurer une zone 30.

Un périmètre cohérent et lisible pour les usagers devra être défini avec les partenaires experts en termes de voirie et de mobilité. Cette action s'inscrit en complément du développement des liaisons piétonnes et cyclables sur la commune. Il comprendra à minima les rues ayant fait l'objet des travaux de requalification et le centre-ville.

Des actions de communication et sensibilisation pourront être réalisées en amont et au moment de la mise en place de la zone 30.

Partenaires Cerema, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés -

Indicateurs de suivi et d'évaluation Mise en place de la zone ; Nombre de participants aux actions de communication / sensibilisation menées

Conséquence sur la fonction de centralité Apaisement des circulations sur le centre-ville favorable à une cadre de vie et d'achat agréable

FICHE ACTION N° 31.05 C

Dans Cazères à Vélo : Mise à disposition de vélos auprès des publics scolaires

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 31. Développer les mobilités douces et alternatives

Statut Engagée **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Cazères **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

La commune souhaite mettre en place un service de prêt de vélos à destination des enfants des écoles de la commune et de leurs parents pour tester les déplacements domicile-école à vélo. Pour cela, la commune souhaite faire l'acquisition de 29 vélos : 20 vélos enfants, 8 vélos adultes et 1 vélo spécial (type VAE cargo).

Les modalités de prêt sont en cours de définition avec les services municipaux, le personnel des écoles et l'association de parents d'élèves.

Partenaires Ademe, Cerema, écoles, associations parents d'élèves

Budget prévisionnel 12 500 € **Plan de financement prévisionnel** Ademe : 6 250 €
Mairie : 6 250 €

Calendrier 2023 > 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés PCAET-PMR / Schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre de vélos prêtés

Conséquence sur la fonction de centralité Accompagnement au changement des comportements de mobilité sur des courtes distances

FICHE ACTION N° 31.06 C

Dans Cazères à Vélo : Installation de stationnements vélos sécurisés

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 31. Développer les mobilités douces et alternatives

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Cazères **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

Dans le cadre de l'appel à projet AVELO2, la commune a identifié près de dix secteurs d'implantation pour installer une trentaine d'arceaux simples. Leur installation fera l'objet d'une concertation avec les usagers, les habitants et les commerçants pour définir les lieux les plus propices à la bonne utilisation de ces équipements. L'étude de faisabilité des itinéraires cyclables permettra de préciser le type de stationnement attendus le long des itinéraires et leur capacité.

En complément de cet appel à projet, la commune envisage l'installation de stationnements sécurisés de plus longue durée en mobilisant le programme Alvéole +.

Partenaires Ademe, Cerema, Alveole +

Budget prévisionnel 8 500 €
(hors abris sécurisés
chiffrage à réaliser) **Plan de
financement
prévisionnel** Ademe : 4 250 €
Mairie : 4 250 €

Calendrier 2023 > 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés PCAET-PMR / Schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre d'équipements installés ; Nombre d'utilisateurs de vélos

Conséquence sur la fonction de centralité Amélioration de l'offre de stationnement vélo à destination et apaisement des circulations

FICHE ACTION N° 31.06 R

Installation de stationnements vélos sécurisés

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 31. Développer les mobilités douces et alternatives

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Rieumes **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Rieumes

Description de l'action

Avec l'appui financier et technique du programme Alveole +, la commune souhaite installer des abris vélos sécurisés, abrités dans des lieux stratégiques de la commune.

Partenaires Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, Alveole +

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2023

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes, PCAET-PMR / Schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre d'équipements installés

Conséquence sur la fonction de centralité Création d'une offre de stationnement vélo sur la commune



FICHE ACTION N° 31.07 MT

Aménagement de bornes électriques pour les vélos

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 31. Développer les mobilités douces et alternatives

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Afin de répondre aux nouvelles demandes des visiteurs mais aussi des habitants la commune souhaite mettre en place des bornes de recharge électrique pour les vélos. Il est important de noter que la commune est ville étape de la Via Garona.

Partenaires Région Occitanie

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2026 > 2028

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-centre de Martres-tolosane, PCAET-PMR / Schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre d'équipements installés

Conséquence sur la fonction de centralité Equipements adaptés favorisant le développement durable

FICHE ACTION N° 31.08 MT

Aménagement d'une borne de recharge véhicules électriques Pl. de la Trinité

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 31. Développer les mobilités douces et alternatives

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Régie municipale d'électricité Eléance

Description de l'action

Installation d'une borne de recharge pour véhicules électrique (puissance 50kVA) sur le parking de la place de la Trinité à Martres-Tolosane. Cet emplacement privilégié au centre-ville, proche des commerces permettra de répondre aux nouveaux besoins des consommateurs. La puissance de ce chargeur permettra une charge rapide aux utilisateurs. La borne de recharge actuelle (borne de première génération) située sur un autre parking a une recharge beaucoup plus lente.

Partenaires Etat

Budget prévisionnel 30 915 € **Plan de financement prévisionnel** Etat : Subvention Advenir: 5 800 €

Calendrier 2023 > 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane, PCAET-PMR / Schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre d'équipements installés ; Nombre d'utilisateurs

Conséquence sur la fonction de centralité Permet de répondre à la demande actuelle tout en ayant un impact sur l'environnement.

Annexes Plan d'implantation de la borne de recharge (voir page suivante)



Plan de situation de la borne de recharge en projet (point jaune)

FICHE ACTION N° 31.09 MT

Pôle Gare : développement du stationnement et aménagement parvis

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 31. Développer les mobilités douces et alternatives

Statut Validée **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Hors périmètre ORT

Maître d'ouvrage Région Occitanie, Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Afin d'améliorer la mobilité en gare de Martres-Tolosane, la commune a transféré la maîtrise d'ouvrage du parvis de la gare à la Région pour mener un projet d'ensemble cohérent. Sur sa propriété, la Région souhaite développer l'offre de stationnement de la gare avec une trentaine de places avec arrêt d'autocar, bornes de recharges pour véhicules électriques et stationnement vélo. Sur la partie communale, l'aménagement d'un parvis piétonnier avec quelques places de stationnement est envisagé.

Partenaires Etat, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain

Budget prévisionnel Partie Région : 1 000 000 €
Partie Commune : 200 000 € **Plan de financement prévisionnel**

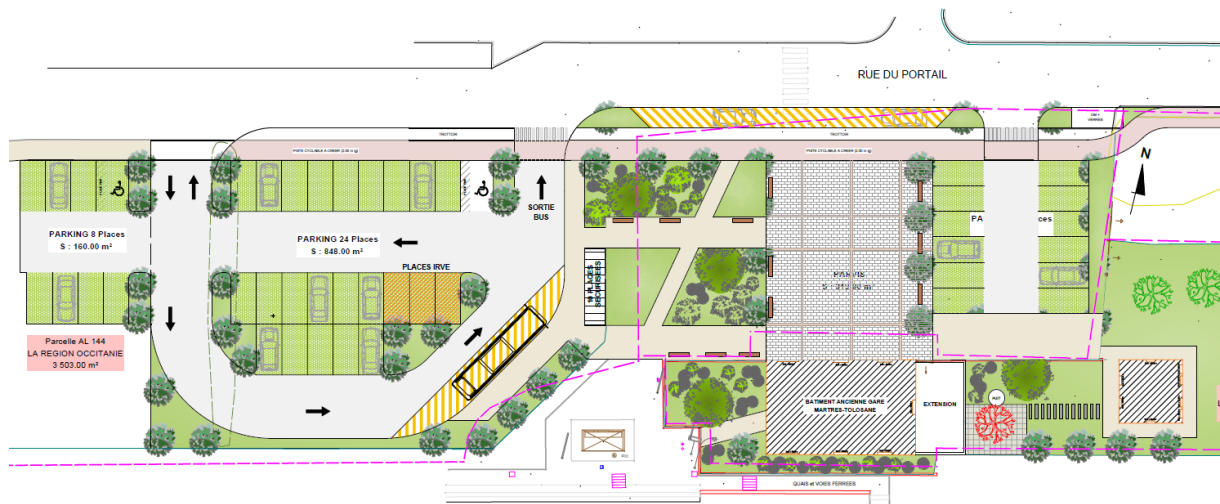
Calendrier 2023 : études
2024 : travaux

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane, PCAET-PMR / Schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Développer l'attractivité de la gare, l'utilisation des trains régionaux en facilitant l'intermodalité

Annexes Proposition d'aménagement (voir page suivante)



Proposition d'aménagement du parvis de la gare et du stationnement

FICHE ACTION N° 31.10 R

Optimisation des lignes régulières liO

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 31. Développer les mobilités douces et alternatives

Statut En projet **Niveau de priorité** Faible

Communes concernées Rieumes et autres communes hors convention ORT **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Communauté de communes Cœur de Garonne

Description de l'action

Après analyse des données de fréquentation des lignes régulières liO desservant le territoire de Cœur de Garonne, il est ressorti pour les lignes desservant Rieumes que la ligne 324 était très peu utilisée et que certaines lignes faisaient doublons en termes d'origine-destination.

Après concertation des communes concernées, la proposition de fusionner les lignes 324 et 364 a été faite à la Région. Il s'agit d'améliorer la visibilité de la ligne et sa compréhension pour les usagers.

Partenaires Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, Mairie de Rieumes, autres communes concernées

Budget prévisionnel Aucune dépense à prévoir **Plan de financement prévisionnel**

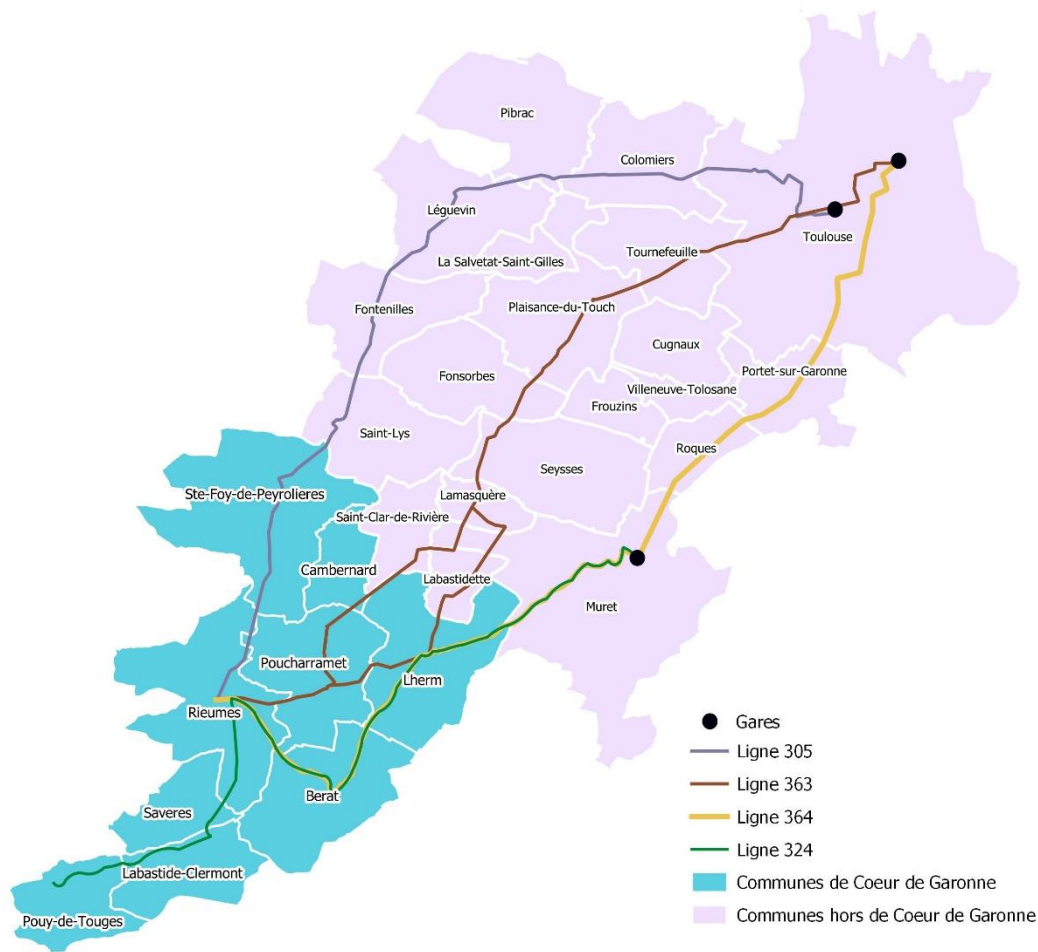
Calendrier 2023 > 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés PCAET / Plan de mobilité rurale du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Evolution du nombre d'usagers des lignes de transports public

Conséquence sur la fonction de centralité Amélioration de l'offre de transport public vers Rieumes par une meilleure visibilité de la ligne et compréhension par les usagers

Annexes Carte des lignes desservant Rieumes (voir page suivante)



Carte des lignes desservant la commune de Rieumes et le nord de l'intercommunalité en 2023

FICHE ACTION N° 32.01 C

Remplacement des lampes de l'éclairage public par des lampes LED

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 32. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements publics

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Cazères **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

Actuellement 96% des sources lumineuses de la commune sont énergivores, la municipalité souhaite engager le remplacement progressif de ces éclairages publics par des lampes LED.

Le nombre de lampes et le calendrier de leur renouvellement doit être précisé.

Partenaires Etat, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2024 > 2028

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères, PCAET du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre de sources lumineuses équipées de LED ; Part de ces sources sur le total des sources lumineuses communales

Conséquence sur la fonction de centralité Amélioration de l'éclairage public et de ses performances énergétiques



FICHE ACTION N° 32.01 MT

Remplacement des lampes de l'éclairage public par des lampes LED

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 32. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements publics

Statut Engagé **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage SDEHG

Description de l'action

Remplacement en équipement LED de 98 points lumineux sur les secteurs identifiés dans la phase 1 du diagnostic. Ce remplacement permettra d'économiser 78% d'énergie sur l'année.

Partenaires Etat, Mairie de Martres-Tolosane

Budget prévisionnel 231 693 € **Plan de financement prévisionnel** SDEHG : 176 000€
Commune : 55 693 €

Calendrier 2023 > 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés

Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane, PCAET du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre de sources lumineuses équipées de LED ; Part de ces sources sur le total des sources lumineuses communales

Conséquence sur la fonction de centralité Economie d'énergie



FICHE ACTION N° 32.01 R

Remplacement des lampes de l'éclairage public par des lampes LED

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 32. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements publics

Statut Engagée **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Rieumes **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage SDEHG

Description de l'action

Avec le SDEHG, la municipalité souhaite engager le remplacement progressif de ces éclairages publics par des lampes LED.

Partenaires Etat, Mairie de Rieumes

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel** -

Calendrier 2023 > 2028

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes, PCAET du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre de sources lumineuses équipées de LED ; Part de ces sources sur le total des sources lumineuses communales

Conséquence sur la fonction de centralité Amélioration de l'éclairage public et de ses performances énergétiques



FICHE ACTION N° 32.02 MT

Suivi de la consommation électrique au travers de capteurs et d'éléments de mesure

Action inscrite dans l'orientation	Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques		
Répondant aux axes	32. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements publics		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action	Installation d'éléments de mesure permettant de suivre la consommation en énergie des bâtiments communaux afin d'agir pour des travaux de réhabilitation ou sur un fonctionnement différent.		
Partenaires	ADEME, SDEHG, Eléance		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2025 > 2028		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat bourg-centre de Martres-Tolosane, PCAET du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Evolution de la consommation d'énergie		
Conséquence sur la fonction de centralité	Economie d'énergie		



FICHE ACTION N° 32.03 C

Réhabilitation des ateliers municipaux

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 32. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements publics

Statut En projet **Niveau de priorité** Faible

Commune concernée Cazères **Localisation** Hors périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

Les ateliers municipaux de la commune nécessitent une réhabilitation d'ensemble pour améliorer la performance énergétique du bâtiment, le confort des agents.

Partenaires Etat, Pays Sud Toulousain

Budget prévisionnel 300 000 € **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2023 : études
2024 : travaux

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Amélioration des conditions de travail des agents du service public

Annexes Plan de situation + photo des ateliers municipaux (voir page suivante)



Plan de situation des ateliers municipaux



Photo des ateliers municipaux

FICHE ACTION N° 32.03 MT

Création d'un nouveau bâtiment pour les ateliers municipaux

Action inscrite dans l'orientation	Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques		
Répondant aux axes	32. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements publics		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action	Créer un nouvel équipement pour les ateliers municipaux permettant le stockage et le rangement du matériel et de livraisons pour des éventuels travaux. Le bâtiment sera également équipé pour l'accueil des agents techniques (vestiaires, sanitaires, bureaux, salle de repos...). Le bâtiment sera équipé d'un système de chauffage et de production d'eau chaude permettant de limiter la consommation d'énergie.		
Partenaires	Etat, Département		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2025 > 2028		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat bourg-centre de Martres-Tolosane		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux		
Conséquence sur la fonction de centralité	Équipement structurant - Économie d'énergie		

FICHE ACTION N° 32.04 MT

Rénovation énergétique des bâtiments communaux

Action inscrite dans l'orientation	Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques		
Répondant aux axes	32. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements publics		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Martres-Tolosane		
Description de l'action	Effectuer des travaux de réhabilitation sur les bâtiments communaux pour limiter la consommation en énergie.		
Partenaires	Etat, Région, Département		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2025 > 2028		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane, PCAET du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux ; Evolution de la consommation d'énergie des bâtiments		
Conséquence sur la fonction de centralité	Economie d'énergie		



FICHE ACTION N° 32.04 R

Rénovation énergétique des bâtiments communaux

Action inscrite dans l'orientation	Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques		
Répondant aux axes	32. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements publics		
Statut	Engagée	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Rieumes	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maître d'ouvrage	Mairie de Rieumes		
Description de l'action	Dans un premier temps, la commune souhaite lancer des diagnostics sur plusieurs bâtiments prioritaires afin de disposer d'audits énergétiques récents et d'identifier les travaux nécessaires à réaliser.		
Partenaires	Etat, ADEME, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, SDEHG, Pays Sud Toulousain		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023 : diagnostic 2024 > 2026 : travaux		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Rieumes, Contrat de territoire Haute-Garonne, PCAET du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux ; Evolution de la consommation d'énergie des bâtiments		
Conséquence sur la fonction de centralité	Amélioration des conditions d'accueil des élèves et de la qualité du service public		



FICHE ACTION N° 33.01 C

Productions d'énergie solaire sur d'anciennes friches

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 33. Accompagner la production d'énergies renouvelables et de projets durables pour l'environnement et le territoire

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Cazères **Localisation** Hors périmètre ORT

Maître d'ouvrage Régie municipale d'électricité Eléance

Description de l'action

La Régie municipale d'électricité souhaite développer un projet de photovoltaïques sur une parcelle mise à disposition par la commune. La création d'une société de projet est envisagée, dans laquelle la commune souhaite prendre une participation au capital.

Partenaires Banque des Territoires, Pays Sud Toulousain, Mairie de Cazères

Budget prévisionnel 1 000 000 €
(montant provisoire) **Plan de financement prévisionnel**

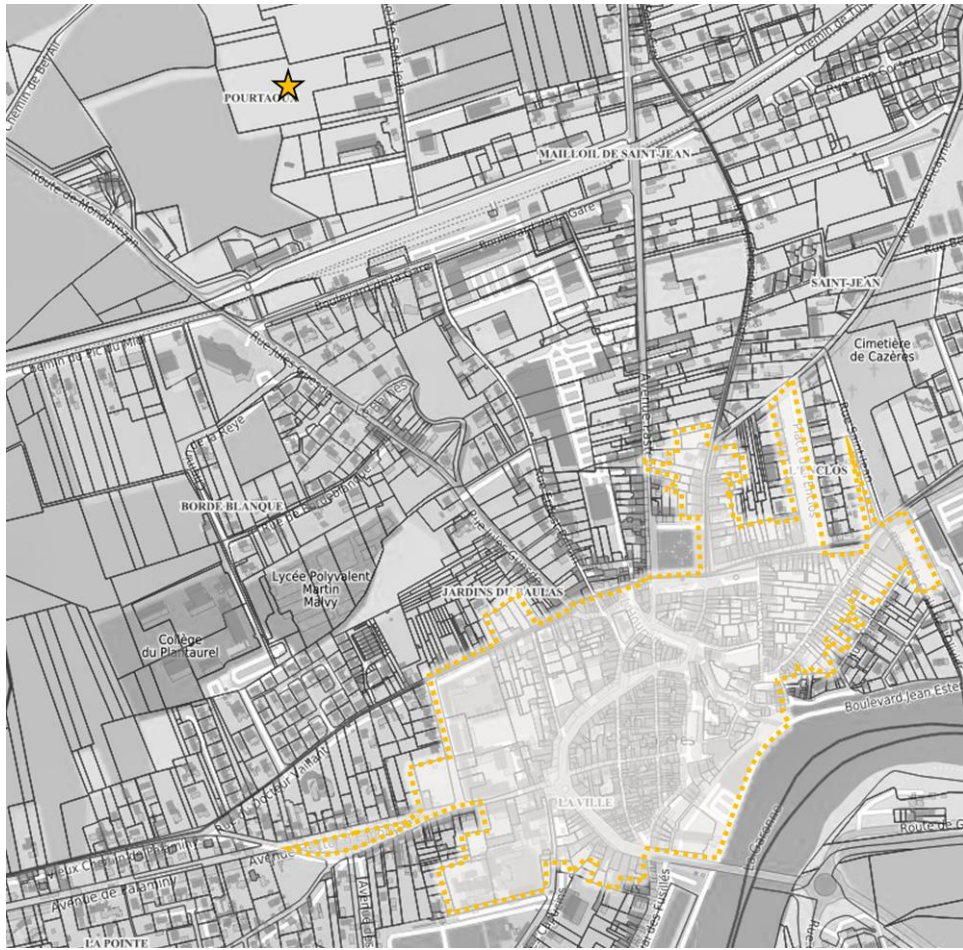
Calendrier 2023 > 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères, PCAET du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre de panneaux posés ; Quantité d'énergie produite ; Part de l'énergie solaire locale dans le mix communal

Conséquence sur la fonction de centralité Production locale d'énergies renouvelables dans une perspective d'autonomie énergétique

Annexes Plan de situation du site envisagé pour le projet (voir page suivante)



Plan de situation du site envisagé pour le projet

FICHE ACTION N° 33.01 MT

Productions d'énergie solaire sur d'anciennes friches

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 33. Accompagner la production d'énergies renouvelables et de projets durables pour l'environnement et le territoire

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Hors périmètre ORT

Maître(s) d'ouvrage(s) Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Achat d'un terrain d'une ancienne coopérative agricole pour installer un parc de panneaux solaires au sol. L'installation des panneaux solaires sera prise en charge par la régie Eléance.

Partenaires Eléance

Budget prévisionnel 15 000 € **Plan de financement prévisionnel**

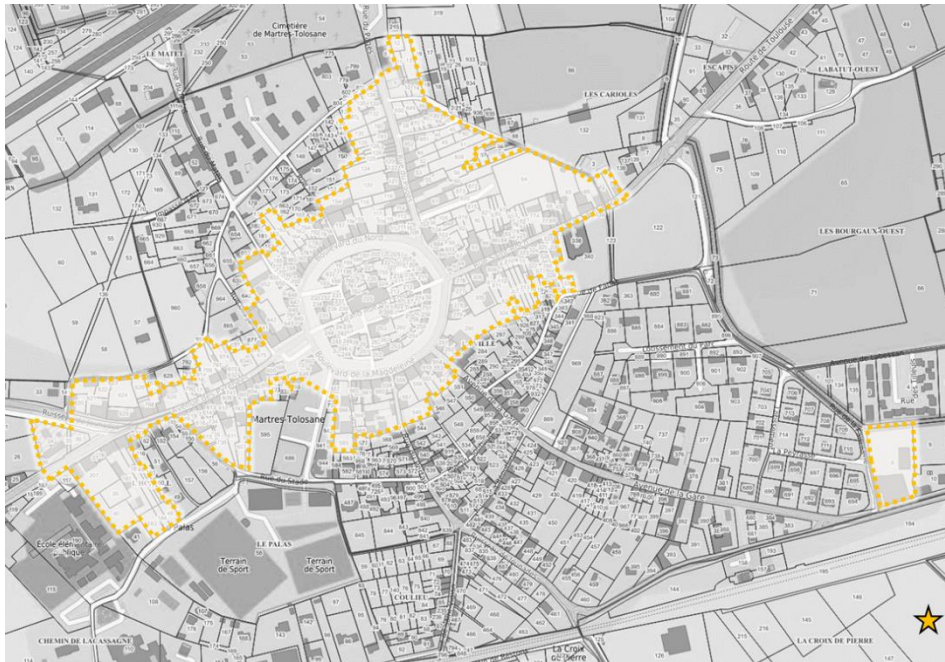
Calendrier 2024

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane, PCAET du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre de panneaux posés ; Quantité d'énergie produite ; Part de l'énergie solaire locale dans le mix communal

Conséquence sur la fonction de centralité Production d'électricité

Annexes Plan de situation du site envisagé pour le projet (voir page suivante)



Plan de situation du site envisagé pour le projet

FICHE ACTION N° 33.02 MT

Pose d'ombrières photovoltaïques sur des parkings

Action inscrite dans l'orientation	Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques		
Répondant aux axes	33. Accompagner la production d'énergies renouvelables et de projets durables pour l'environnement et le territoire		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Fort
Commune concernée	Martres-Tolosane	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	SDEHG		
Description de l'action	Création d'une ombrière sur le parking de l'école		
Partenaires	Etat, AREC, ABF, Mairie de Martres-Tolosane, Pays Sud Toulousain		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2025 > 2026		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane, PCAET du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de panneaux posés ; Quantité d'énergie produite ; Part de l'énergie solaire locale dans le mix communal		
Conséquence sur la fonction de centralité	Production d'électricité		
Annexes	Plan de situation du projet + Photo du parking de l'école (voir page suivante)		





Plan de situation du projet



Photo du parking de l'école

FICHE ACTION N° 33.02 R

Pose d'ombrières photovoltaïques sur des parkings

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 33. Accompagner la production d'énergies renouvelables et de projets durables pour l'environnement et le territoire

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Rieumes **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage SDEHG

Description de l'action

La commune souhaite mettre à disposition du SDEHG des parkings publics pour installer des ombrières photovoltaïques. En fonction de la localisation du parking, l'Architecte des Bâtiments de France pourra être mobilisé.

Partenaires Etat, AREC, ABF, Mairie de Rieumes, Pays Sud Toulousain

Budget prévisionnel **Plan de financement prévisionnel**

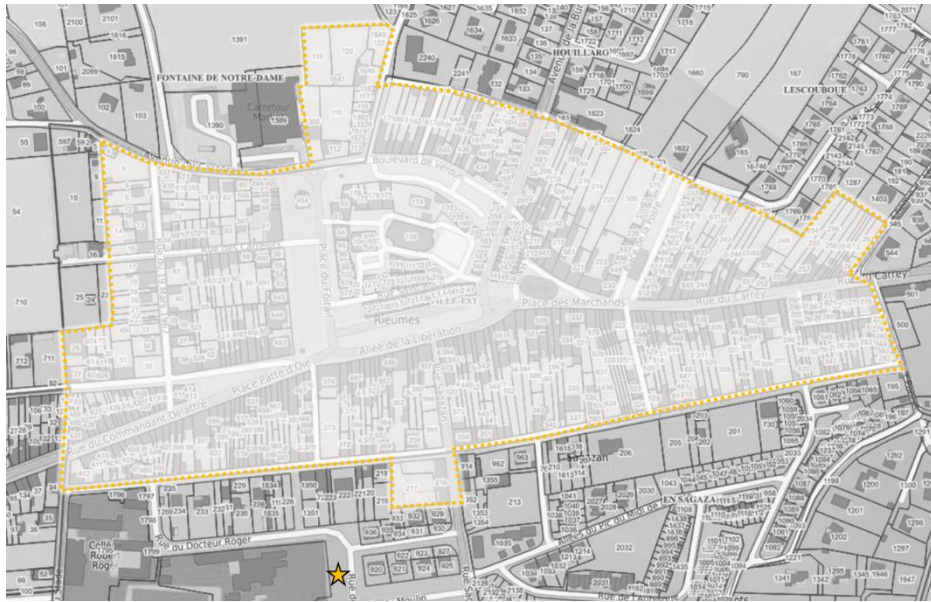
Calendrier 2024 : études
2025 > 2026 : travaux

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Rieumes, PCAET du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre de panneaux posés ; Quantité d'énergie produite ; Part de l'énergie solaire locale dans le mix communal

Conséquence sur la fonction de centralité Renforcement de l'autonomie énergétique

Annexes Plan de situation du projet + Photo du parking de l'école (voir page suivante)



Plan de situation du projet



Photo d'un parking de l'école

FICHE ACTION N° 33.03 R

Panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 33. Accompagner la production d'énergies renouvelables et de projets durables pour l'environnement et le territoire

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Rieumes **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage SDEHG

Description de l'action

La commune souhaite travailler avec le SDEHG pour installer des panneaux photovoltaïques sur des toitures de bâtiments publics.

A terme, la recherche de l'autoconsommation collective est souhaitée.

Partenaires Etat, ABF, Mairie de Rieumes, Pays Sud Toulousain

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier
 2023 : études
 2024 : travaux

Lien autres programmes et contrats territorialisés
 Contrat Bourg-Centre de Rieumes, PCAET du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Nombre de panneaux posés ; Quantité d'énergie produite ; Part de l'énergie solaire locale dans le mix communal

Conséquence sur la fonction de centralité Renforcement de l'autonomie énergétique



FICHE ACTION N° 33.04 C

Création d'un méthaniseur

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 33. Accompagner la production d'énergies renouvelables et de projets durables pour l'environnement et le territoire

Statut Engagée **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Cazères **Localisation** Hors périmètre ORT

Maître d'ouvrage Sud-Waste Garonne

Description de l'action

Unité de méthanisation aux traitements des déchets organiques.

Capacité de traitement de 35 000 tonnes par an. Injection sur le réseau de gaz.

Traitements de déchets sur un rayon de 100km maxi (mais l'essentiel du gisement est sur 50km)

Contractualisation avec grandes distributions, industriels, restaurations, et écoles, collèges, lycées, EHPAD...

Solution à la loi sur les biodéchets 2024. Captation du CO2 et Méthane dû à la non mise en enfouissement.

La Mairie souhaite prendre des parts au capital.

Partenaires Union Européenne (FEDER), Région Occitanie, Biogest, Swen Capital Partners, CC Coeur de Garonne, Mairie de Cazères

Budget prévisionnel 16 000 000 € **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2025

Lien autres programmes et contrats territorialisés PCAET du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Quantité de déchets organiques collectés, quantité de gaz produite

Conséquence sur la fonction de centralité Développement de l'emploi
Projet novateur sur le territoire

Annexes Vue 3D du projet (voir page suivante)



Vue 3D du projet de méthaniseur

FICHE ACTION N° 33.05 MT

Création de systèmes de géothermie à l'EHPAD et à l'école

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 33. Accompagner la production d'énergies renouvelables et de projets durables pour l'environnement et le territoire

Statut En projet **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Hors périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Remplacement du chauffage et de la climatisation existante de deux bâtiments communaux : la maison de retraite et l'école-crèche par un système de géothermie. Ceci permettra de réaliser des économies d'énergie importante concernant le chauffage mais d'apporter également une possibilité de rafraîchissement aux deux établissements qui comporte du public sensible aux fortes chaleurs : bébés, jeunes-enfants et personnes âgées.

Partenaires Etat, Région, département

Budget prévisionnel 1 400 000 € **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2025 > 2026

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat bourg-centre de Martres-Tolosane, PCAET-COT du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Economies d'énergie réalisées

Conséquence sur la fonction de centralité Amélioration du confort énergétique et des conditions d'accueil



FICHE ACTION N° 33.05 R

Création d'un système de géothermie à l'école

Action inscrite dans l'orientation	Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques		
Répondant aux axes	33. Accompagner la production d'énergies renouvelables et de projets durables pour l'environnement et le territoire		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Médian
Commune concernée	Rieumes	Localisation	Hors périmètre ORT
Maître d'ouvrage	SIVOM de la Bure		
Description de l'action	Dans le cadre du projet de rénovation globale de l'école élémentaire, le SIVOM souhaite étudier la faisabilité d'un système de géothermie pour chauffer et rafraîchir l'école.		
Partenaires	Etat, ADEME, Région Occitanie, Pays Sud Toulousain		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	2023 : études 2024 > 2026 : travaux		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat Bourg-Centre de Rieumes, PCAET-COT du Pays Sud Toulousain		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Economies d'énergie réalisées		
Conséquence sur la fonction de centralité	Amélioration des conditions d'accueil des élèves et de la qualité du service public		



FICHE ACTION N° 33.06 C

Désimperméabilisation de la place de l'Enclos

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 33. Accompagner la production d'énergies renouvelables et de projets durables pour l'environnement et le territoire

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Cazères **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

La commune souhaite engager des études avec l'appui technique du Département de la Haute-Garonne. Afin de faciliter l'infiltration des eaux pluviales dans la nappe, la place de l'Enclos a été identifié par la municipalité pour porter un projet d'aménagement tenant compte des enjeux environnementaux liés à la gestion de l'eau. Cette vaste place minéralisée d'environ 8 000 m² est arborée de vieux platanes et regroupe de multiples usages : évènementiel (fêtes de la Pentecôte), commerces et services (restaurant, garage, ostéopathes), stationnement important pour les jours de marché et résidentiel.

Partenaires Etat, Eau Grand Sud Ouest, SMEAG, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

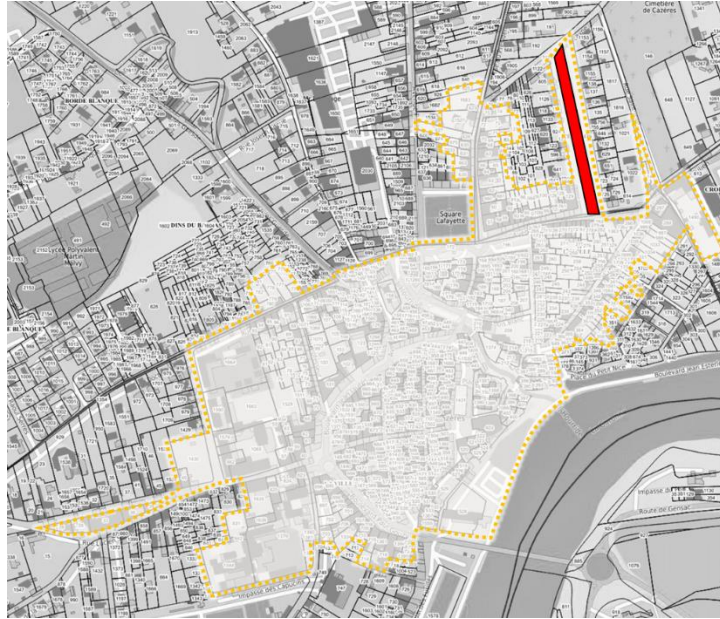
Calendrier 2024 : études
2027 : travaux

Lien autres programmes et contrats territorialisés Projet Garon'Amont, SCoT et PCAET du Pays Sud Toulousain, Contrat Bourg-Centre de Cazères

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Amélioration du cadre de vie et création d'un espace public adapté aux enjeux climatiques

Annexes Plan de situation + Photo de la place (voir page suivante)



Plan de situation du projet (en rouge)



Photo de la place de l'Enclos

FICHE ACTION N° 33.07 R

Désimperméabilisation de la place du Foirail

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 33. Accompagner la production d'énergies renouvelables et de projets durables pour l'environnement et le territoire

Statut En projet **Niveau de priorité** Médian

Commune concernée Rieumes **Localisation** Périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Rieumes

Description de l'action

Cette vaste place de près de 6 000 m² accueille actuellement la majeure partie de l'offre de stationnement du centre-bourg et ponctuellement certains événements (comme la fête de la Saint-Gilles). Elle est située entre la place commerçante, l'allée de la Libération, et le supermarché de la commune. Cette offre de stationnement permettra de desservir les équipements en projet : la maison de santé et la nouvelle mairie.

Elle est aujourd'hui très largement minéralisée et présence des problèmes d'accessibilité PMR. Un projet de désimperméabilisation et de requalification doit permettre de faciliter l'intégration urbaine et paysagère du site et répondre aux enjeux environnementaux (réduction des îlots de chaleur, gestion de l'eau).

Partenaires Eau Grand Sud Ouest, SMEAG, Département de la Haute-Garonne, Pays Sud Toulousain, CC Cœur de Garonne

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

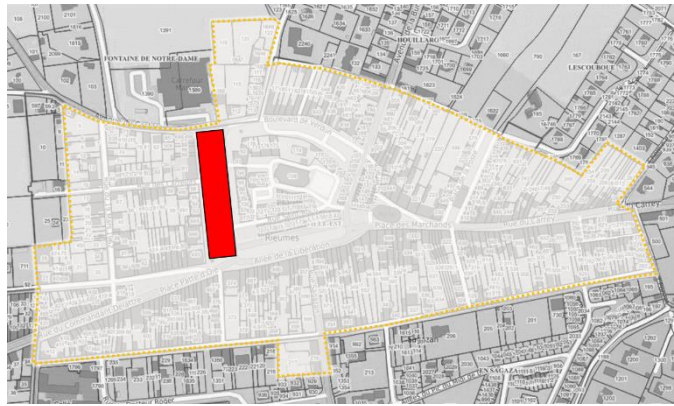
Calendrier 2027 > 2028

Lien autres programmes et contrats territorialisés Projet Garon'Amont, SCoT et PCAET du Pays Sud Toulousain, Contrat Bourg-Centre de Rieumes

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation d'une étude ; Réalisation des travaux

Conséquence sur la fonction de centralité Renforcement de l'attractivité de la place située à proximité du centre commerçant et du supermarché

Annexes Plan de situation + Photo de la place (voir page suivante)



Plan de situation du projet (en rouge)



Photo de la place du Foirail

FICHE ACTION N° 33.08 C

Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de gestion des espaces verts

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 33. Accompagner la production d'énergies renouvelables et de projets durables pour l'environnement et le territoire

Statut Engagée **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Cazères **Localisation** En partie dans le périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Cazères-sur-Garonne

Description de l'action

La commune a mobilisé le CAUE afin de faire évoluer ses pratiques en matière d'aménagement et de gestion des espaces verts. Ce travail doit permettre d'identifier des actions permettant une gestion plus durable comme notamment des actions de sensibilisation, auprès du grand public, des élus et agents, l'utilisation d'espèces adaptées aux enjeux environnementaux et urbains de la commune, une gestion différenciée des espaces.

Partenaires CAUE

Budget prévisionnel Non défini à la signature de la présente convention **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2023

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Cazères, SCoT et PCAET du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation Réalisation de l'étude ; Nombre d'actions de sensibilisations menées ; Nombre de projets mis en œuvre suite à l'étude

Conséquence sur la fonction de centralité Amélioration du cadre de vie et végétalisation des espaces publics de la commune



FICHE ACTION N° 33.09 MT

Régie maraîchère municipale : acquisition de terrains

Action inscrite dans l'orientation Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques

Répondant aux axes 33. Accompagner la production d'énergies renouvelables et de projets durables pour l'environnement et le territoire

Statut Engagé **Niveau de priorité** Fort

Commune concernée Martres-Tolosane **Localisation** Hors périmètre ORT

Maître d'ouvrage Mairie de Martres-Tolosane

Description de l'action

Dans le cadre de sa réflexion sur la régie maraîchère la commune a engagé une convention renouvelable sur 3 ans avec la SAFER pour recenser des parcelles des biens vacants et sans maître pour le projet de régie municipale.

Partenaires SAFER

Budget prévisionnel 5 250 € **Plan de financement prévisionnel**

Calendrier 2023 > 2025

Lien autres programmes et contrats territorialisés Contrat Bourg-Centre de Martres-Tolosane, PCAET et CLS du Pays Sud Toulousain

Indicateurs de suivi et d'évaluation -

Conséquence sur la fonction de centralité Maîtrise du foncier agricole



FICHE ACTION N° 33.10 R

Intégrer les produits locaux dans la restauration collective et le marché

Action inscrite dans l'orientation	Axe 3 - Adapter les territoires aux les transitions énergétiques, écologiques et socioéconomiques		
Répondant aux axes	33. Accompagner la production d'énergies renouvelables et de projets durables pour l'environnement et le territoire		
Statut	En projet	Niveau de priorité	Faible
Commune concernée	Rieumes	Localisation	En partie dans le périmètre ORT
Maîtres d'ouvrage	Mairie de Rieumes, SIVOM de la Bure		
Description de l'action	Cette action comprend l'intégration des produits locaux dans la restauration collective des écoles de Rieumes (gérées par le SIVOM de la Bure) et la modification du règlement du marché de plein vent (géré par la Mairie) pour privilégier l'accueil de producteurs locaux.		
Partenaires	Chambre d'agriculture		
Budget prévisionnel	Non défini à la signature de la présente convention	Plan de financement prévisionnel	-
Calendrier	2023		
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PCAET et CLS du Pays Sud Toulousain, Contrat Bourg-Centre de Rieumes		
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de producteurs locaux impliqués		
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcement de l'attractivité du marché la valorisation de produits locaux de qualité		

